



Fahaizaña sy

UNIVERSITÉ DE TOAMASINA
FACULTÉ DE DROIT, DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE
GESTION

DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE



**MÉMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE MAÎTRISE ÈS
SCIENCES ÉCONOMIQUES**

**APPORTS DE LA POPULATION RURALE
AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
(CAS DU DISTRICT DE TOAMASINA II)**

Présenté et soutenu par :

Tsimanadino Herilanto Jean Théodurant ANDRIATSITOHAINA

Promotion 2008-2009

Sous la direction de :

Encadreur Enseignant

Monsieur LEMIARY
Enseignant Chercheur à
l'Université de
Toamasina

Encadreur Professionnel

Monsieur **Conscient** ZAFITODY
Coordonnateur Agro Environnement
PDS au Projet Ambatovy
Toamasina

27 Avril 2011

DÉDICACE

Ce livre est dédié :

- à nos parents,
- à la mémoire de mes sœurs.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

GLOSSAIRE

INTRODUCTION.....	9
Partie I : LE CADRAGE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU DISTRICT DE TOAMASINA II....	11
Chapitre I : LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DISTRICT DE TOAMASINA II....	12
Section I : Le cadre géographique.....	12
Section II : La situation démographique	21
Section III : Les ménages.....	26
Chapitre II : LES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES	30
Section I : Les différentes infrastructures	30
Section II : La sécurité dans le monde rural.....	37
Section III : La répartition ethnique.....	39
Chapitre III : LES POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES.....	43
Section I : Les secteurs d'activités.....	43
Section II : L'importance du Centre d'Accès aux Marchés (CAM).....	49
Section III : La contribution des partenaires au développement rural sur les ressources économiques	51
Parie II : LA CONTRIBUTION DE LA POPULATION RURALE.....	58
Chapitre I : L'ACCESSION AU DÉVELOPPEMENT	59
Section I : Le concept théorique du développement et la typologie des activités de la population	59
Section II : Les secteurs formels et informels.....	78
Section III : L'état des lieux de la vulgarisation	80
Chapitre II : L'ÉVALUATION DES APPORTS DE LA POPULATION	83
Section I : La répartition des apports au niveau du secteur social et économique.....	83
Section II : La répartition des apports pour l'investissement et pour les autres secteurs .	87
Section III : L'analyse des ressources de la commune	88
Chapitre III : LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE RURAL	91
Section I : L'amplification de la cohérence entre les agriculteurs et les acteurs de développement	91
Section II : Le renforcement de la compétitivité des secteurs agricoles et des autres activités	96
Section III : L'amélioration de l'environnement et des paysages ruraux	99
CONCLUSION	103
BIBLIOGRAPHIE	106
ANNEXES	109
LISTE DES ILLUSTRATIONS	119
TABLE DES MATIÈRES	121

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs et sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont aidé à la réalisation de ce travail.

Notre gratitude va, plus particulièrement, à l'endroit de Monsieur LEMIARY, Chef de département d'Économie, Enseignant Chercheur à la faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion, notre encadreur enseignant qui, malgré ses lourdes responsabilités, a accepté de nous encadrer et de nous guider tout au long de nos recherches.

Nous tenons également à remercier notre encadreur professionnel, Monsieur Conscient ZAFITODY, qui nous a orienté sur le bon chemin, malgré ses diverses occupations et son calendrier toujours chargé, ses conseils ainsi que le temps qu'il nous a consacré, nous ont été d'une grande utilité.

En outre, nous remercions à tout le personnel administratif de l'Université de Toamasina, qui a assuré notre formation universitaire.

Enfin, nous ne saurions terminer, sans adresser notre profonde reconnaissance à nos parents, à toute notre famille et à nos amis, pour leur soutien inestimable, tout au long de notre cursus universitaire.

ANDRIATSITOHAINA Tsimanadino Herilanto Jean Théodurant

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AUE	: Association des Usagers de l'Eau
BAD	: Banque Africaine de Développement
CAM	: Centre d'Accès aux Marchés
CARE	: Cooperative of Assistance and Relief Everywhere
CSA	: Centre de Service Agricole
CTHT	: Centre Technique d'Horticulture de Toamasina
DRDR	: Direction Régionale du Développement Rural
DREFT	: Direction Régionale des Eaux et Forêts de Toamasina
EMDH	: Enfant du Monde Droit de l'Homme
EPP	: Ecole Primaire Publique
FAO	: Food and Agriculture Organization
FIDA	: Fond International de Développement Agricole
FOFIFA	: Foiben'ny Fikarohana ny Fampanandrosoana Ambanivohitra (Centre National de la Recherche appliquée au Développement Rural)
IDH	: Indice de Développement Humain
INSTAT	: Institut National de la Statistique
IPH	: Indice de la Pauvreté Humaine
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
ONE	: Office National pour l'Environnement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation Paysanne
OPA	: Organisation Paysanne Agricole

OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OTIV	: Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola
PADR	: Plan d'Action pour le Développement Rural
PCD	: Plan Communal de Développement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNVA	: Programme National de la Vulgarisation Agricole
PPRR	: Programme de Promotion des Revenus Ruraux
PRD	: Plan Régional de Développement
PSDR	: Projet de Soutien au Développement Rural
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIL	: Route d'Intérêt Local
RIP	: Route d'Intérêt Provincial
SAT	: Surface Agricole Totale
SAU	: Surface Agricole Utilisée
SRA	: Système de Riziculture Améliorée
SRI	: Système de Riziculture Intensive
UTA	: Unité de Travail Agricole
UTH	: Unité de Travail Humain
VDA	: Volontaire du Développement Agricole
ZAP	: Zone Administrative et Pédagogique

GLOSSAIRE

- **Agriculture** : l'agriculture, dans son acception large, désigne l'ensemble des travaux transformant le milieu naturel, pour la production des végétaux et des animaux utiles à l'homme.
- **Agriculture de subsistance** : est un système de production où une grande partie de la production finale est consommée par le producteur. La majorité des systèmes de subsistance constituent la production de certaines cultures ou d'animaux pour la vente. Mais, le rapport entre la production vivrière et la production commerciale peut varier.
- **Agriculture durable** : c'est une forme de gestion des ressources, pour l'agriculture, dont l'objectif est de satisfaire l'évolution des besoins de l'être humain, tout en améliorant la qualité de l'environnement, et en préservant les ressources naturelles.
- **Agronome** : c'est la personne qui est spécialisée dans l'agriculture.
- **Certificat foncier** : c'est un acte administratif attestant l'existence de droits d'occupation, d'utilisation, de mise en valeur, personnels et exclusifs, portant sur une parcelle de terre, établi par suite d'une procédure spécifique, légalement définie.
- **Croissance économique** : lorsqu'on parle de croissance, dans le sens courant, on entend par là un accroissement, une augmentation. La croissance traduit le fait d'apporter, à ce qui existe, une valeur supplémentaire.
- **Economie de subsistance** : c'est une économie, dont le système économique d'autoproduction et d'autoconsommation s'oppose à l'économie monétarisée.
- **Intrants agricoles** : ce sont les éléments qui entrent dans la production agricole.
- **Intrants d'origine externe** : ils ne proviennent pas de l'exploitation, mais ce sont des informations, des mains-d'œuvre extérieures, des semences et des races améliorées, d'eau d'irrigation, d'outils, etc.
- **Népotisme** : c'est une faveur abusive donnée par un personnage haut placé, à l'égard de sa famille et/ou ses amis.

➤ **Produit Intérieur Brut (PIB)** : c'est un indicateur qui permet de mesurer la croissance économique. C'est la somme des valeurs ajoutées sur un territoire.

➤ **Produit National Brut (PNB)** : le PNB regroupe l'ensemble des produits, des unités résidentes de l'économie nationale, pendant une durée déterminée, les consommations intermédiaires étant réduites.

➤ **Pédologie** : en géologie, c'est une science qui concerne l'étude de la formation et de l'évolution du sol.

➤ **Politique agricole** : c'est l'ensemble des interventions publiques qui portent sur l'agriculture nationale, sur les importations et les exportations des produits agricoles.

➤ **Solvabilité** : c'est la situation financière d'une institution, qui a l'aptitude de payer leurs dettes.

➤ **Tavy** : c'est une activité qui consiste à défricher et à brûler une parcelle de forêt, pour semer les cultures.

INTRODUCTION

L'économie malgache est fortement axée sur l'activité agricole. Le rôle crucial de l'agriculture est important dans le développement. Selon l'INSTAT, elle représente 25% du PIB (en 2008)¹. Les producteurs sont en majorité des agriculteurs pratiquant une agriculture de subsistance. Une fois que celle-ci est assurée, l'autre partie de la production sera destinée à la vente, en vue d'obtenir des revenus. En économie, le risque zéro est impossible, à cause des difficultés de la gestion des différents aléas. La durabilité de la production n'est pas assurée, en raison de la faiblesse des techniques, du manque de financement et de matériels. L'intérêt de notre étude consiste à montrer les grands efforts de la population rurale, dans leur exploitation agricole, et dans les autres secteurs, afin que la pauvreté soit réduite, et la faim soit éradiquée. Si les efforts de la population augmentent, alors, la production s'accroît. Cela implique l'augmentation du revenu, du pouvoir d'achat et de l'amélioration de leur niveau de vie.

La majorité de la population malgache sont des ruraux. Selon Jean-Hervé FRASLIN : « 75% de la population de Madagascar vit en milieu rural »². La population rurale fait beaucoup d'efforts, pour qu'elle puisse vivre mieux. Toutefois, leurs efforts sont atteints grâce à l'appui de l'Etat, des intervenants du développement. Cette contribution de la population est confrontée à d'énormes obstacles comme les catastrophes naturelles, les diverses pathologies, les phénomènes socioculturelles, les politiques et même l'économie. À ce propos, les intervenants dans le développement participent beaucoup à l'exploitation des activités de la population rurale, surtout en matière du développement.

La côte Est de Madagascar, plus précisément l'ex-province de Toamasina, a sa spécificité, en ce qui concerne la potentialité économique. C'est pourquoi on l'a baptisée la capitale économique de Madagascar. À partir des observations sur terrains et des réalités, une question spécifique de recherche est progressivement construite : pourquoi la population malgache, qui est majoritairement des ruraux demeurent toujours dans la pauvreté ?

C'est pour cette raison que notre thème de mémoire est intitulé : « **APPORTS DE LA POPULATION RURALE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CAS DU DISTRICT DE TOAMASINA II)** ».

L'élaboration du présent travail nous a obligés à adopter une méthodologie de recherche

¹ <http://www.instat.mg>

² Jean-Hervé FRASLIN, Quel avenir pour les paysans de Madagascar, 21 septembre 2010, p 1 à 22.

suivant les quatre étapes suivantes : la première étape était réservée à la recherche d'ouvrages et à la lecture de livres sur les études antérieures, relatives au sujet de mémoire. La deuxième concerne la visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques de la zone, telles que : Chef de District, Maire, Chef CISCO, etc. La troisième portait sur les observations : l'élaboration du projet questionnaire, l'enquête sur terrain et l'échantillonnage. Enfin, la quatrième étape était destinée au traitement des informations, à l'exploitation des données recueillies, aux analyses et aux diverses recommandations, afin d'accomplir le travail.

Avant d'entamer l'essentiel de cette analyse, nous avons divisé ce thème en deux parties. La première partie porte sur le cadrage socio-économique du District de Toamasina II, dans laquelle, dans le premier chapitre, nous faisons la présentation générale de ce District. Ensuite, dans le second chapitre, nous donnons l'intérêt de savoir les caractéristiques sociales, et enfin, le dernier chapitre concerne les potentialités économiques.

Pour la deuxième partie, nous allons évoquer la contribution de la population rurale. Elle est divisée en trois chapitres, dont le premier aborde l'accession au développement. Ensuite, le deuxième chapitre présente l'évaluation des apports de la population, et le dernier passe aux perspectives sur le développement économique dans le milieu rural.



Partie I : LE CADRAGE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU DISTRICT DE TOAMASINA II

Cette partie s'intitule : « le cadrage socio-économique du District de Toamasina II ».
Nous allons faire la présentation générale succincte du District de Toamasina II. Ensuite, nous allons parler des caractéristiques sociales de ce District. Enfin, nous allons présenter les potentialités économiques.

Chapitre I : LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DISTRICT DE TOAMASINA II

Section I : Le cadre géographique

I.1. Localisation

Le District de Toamasina II est situé sur la côte Est de Madagascar, plus précisément dans l'ex-province de Toamasina. Il est délimité au Nord par le District de Fénérive-Est (Région Analanjirofo), au Sud par celui de Brickaville (Région Atsinanana), à l'Ouest par celui d'Ambatondrazaka (Région Alaotra Mangoro), et à l'Est par l'Océan Indien.

La carte n° 1 ci-après permet de montrer la délimitation géographique de ce District :

Carte n° 1 : La carte géographique du District de Toamasina II



Source: CSA Ambojery, Etat des lieux de Toamasina II, 2009.

I.2. La géographie du District de Toamasina II

Le District de Toamasina II se trouve dans la Région Atsinanana. Selon le CSA¹, il a une superficie de 5 258 km². Il est le deuxième District le plus vaste, dans la Région Atsinanana, après Brickaville, qui est de 5 297 km² (2). Mais par rapport au nombre d'habitant, il occupe le deuxième rang, après Mahanoro qui compte 274 428 habitants³.

Ce District comprend 17 Communes rurales, avec 167 *fokontany*. La Commune de Sahambala a une superficie de 529 Km², elle est très grande, par rapport aux autres. Tandis que la Commune d'Amporofofo a la superficie la plus petite, avec 108 Km². Pour le nombre de *fokontany*, celui de la Commune d'Andondabe est le plus grand, avec un effectif de 15 *fokontany*. Mais la Commune d'Amporofofo qui a très peu d'effectif ne compte que 05 *fokontany* seulement.

Le tableau n° I suivant montre la disparité territoriale entre la superficie des Communes et le nombre de *fokontany* qui les composent :

¹ CSA Ambojery, Etat des lieux de Toamasina II, 2009.

² PRD Atsinanana, mai 2005.

³ DIR INSTAT Toamasina, 2009.

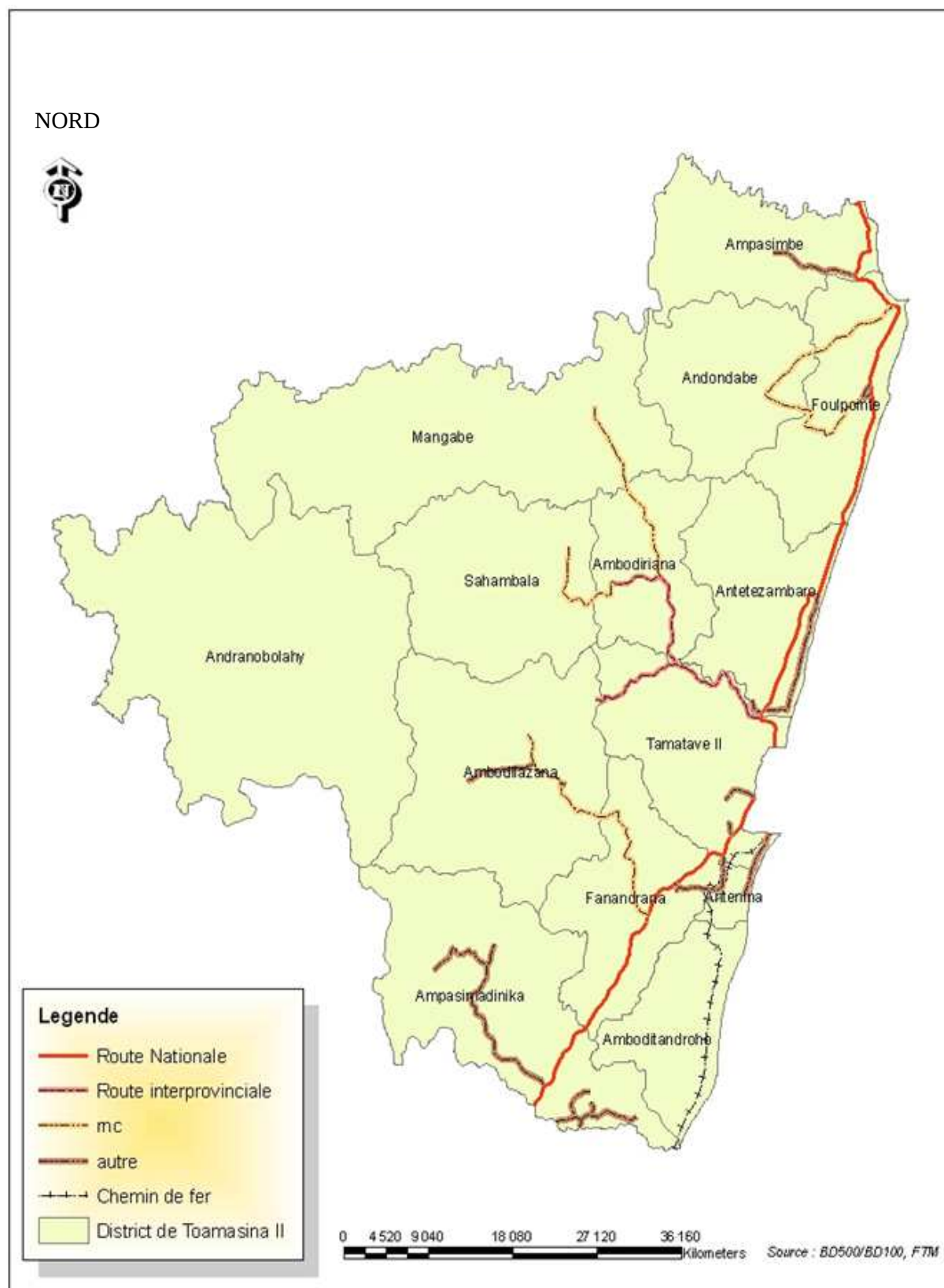
Tableau n° I : La superficie de la Commune et le nombre de *fokontany*

Communes	Superficie (en Km ²)	Nombre de <i>fokontany</i>
Ambodilazana	450	11
Ambodiriana	226	09
Amboditandroho	366	13
Ampasimadinika	200	06
Ampasimbe Onibe	194	11
Ampisokina	130	06
Amporoforo	108	05
Andondabe	245	15
Andranobolaha	340	08
Antenina	430	07
Antetezambaro	294	14
Fanandrana	292	10
Ifito	487	10
Foulpointe	400	11
Mangabe	275	07
Sahambala	529	12
Toamasina Suburbaine	292	12
Total	5 258	167

Source : District de Toamasina II, Monographie élaborée par chaque Commune, mai 2009.

La carte n° 2 suivante montre la disparité des Communes du District de Toamasina II :

Carte n° 2: La carte géographique de la Commune de Toamasina II



Source : CSA Ambojery, Etat des lieux de Toamasina II, mai 2009.

I.3. Les ressources naturelles

Madagascar possède des ressources naturelles spécifiques. Il est donc nécessaire d'étudier sa biodiversité.

I.3.1. La biodiversité

D'une manière générale, les ressources naturelles en matière de biodiversité sont représentées par la richesse des aires protégées. Celles-ci permettent de voir la faune et la flore.

I.3.1.1. La faune et la flore

La faune et la flore sont l'ensemble des animaux et des espèces végétaux d'un milieu ou d'un espace géographique. Nous allons voir, les unes après les autres, les différentes ressources naturelles existant dans le District de Toamasina II.

a) La faune

Grâce à la situation géographique et climatique de Madagascar, sa richesse en biodiversité est très remarquable tant en espèces floristiques, qu'en espèces fauniques. Pour la faune, il existe une grande variété, dont le taux d'endémicité est très élevé (environ 90%¹). Les faunes sauvages les plus célèbres à Madagascar sont les lémuriens qui présentent un taux d'endémicité élevé. Pour les oiseaux, il est de 53%. Toutefois, la pratique des feux de brousse, les défrichements et la surexploitation entraîne la diminution des espèces endémiques. La pratique de la chasse des animaux sauvages appauvrit de la biodiversité à Madagascar. Citons quelques espèces : chauve souris, lémuriens, perroquets, les boas, etc. La plupart de ces animaux sont presque en voie de disparition.

b) La flore

Les formations végétales présentent une grande diversité, en fonction des conditions climatiques et pédologiques. Dans le District de Toamasina II, la forêt primaire paraît rare, seule subsiste, la forêt secondaire ou *savoka*. Cette dernière est souvent caractérisée par la présence du *ravinala* ou de *lingoza*. Dans ce District, la forêt s'étend de plus en plus vers l'Ouest, c'est-à-dire, du passage d'Anjahamarina à Ampasimazava². Les Communes forestières sont Ambodiriana, Antenina, Ifito, Sahambala et Ambodilazana, qui ont une

¹ Microsoft encarta, 2009.

² District de Toamasina II, Plan de relance socio-économique, mai 2009.

superficie d'environ 61 000 ha¹. Actuellement, la surface forestière de chacune des cinq Communes s'est réduite. Mais, cette surface largement insuffisante n'arrive pas à satisfaire les besoins quotidiens.

En ce qui concerne les forêts protégées, la réserve de Betampona, Zahamena-Mantadia, Manamandrozana, Namolazana, Analalava et le parc national d'Ivoloina de Toamasina II, détiennent des zones de protection environnementale particulière. Les forêts primaires autour des zones protégées sont transférées par les autorités compétentes (eaux et forêt) au niveau de la Commune locale. En effet, les autorités locales donnent le droit d'usage, mais non en matière d'exploitation commerciale².

Le tableau n° II ci-dessous montre la zone de couverture forestière dans le District de Toamasina II :

Tableau n° II : La couverture forestière

Nomenclature	Superficie (en Ha)
Réserves naturelles intégrales de Betampona	2 228
Forêts classées	92 320
Stations forestières (Antetezana, Ivoloina, Barikadimy)	2 021
Réserves forestières (Namandrahana)	900
Périmètre de restauration (Haut Ranomainty)	1 420

Source : District de Toamasina II, Plan de relance socio-économique, mai 2009.

Le tableau n° II montre que la forêt classée occupe une grande superficie, tandis que les réserves forestières représentent peu de surface. La réserve forestière (Namandrahana) atteint 900 ha, elle est la plus petite.

I.4. L'hydrographie

Le District de Toamasina II est côtoyé par le canal de Pangalane, limité au Nord par les fleuves Onibe et d'Ivoloina, traversé au Sud par les fleuves de Fanandrana et d'Ivondro³. Le canal de Pangalane relie Toamasina à la Région Atsimo-Atsinanana. Ce District possède plusieurs cours d'eaux, mais on retient ceux qui sont importants. Les eaux de rivière sont

¹ DREFT Atsinanana, année 2009.

² District de Toamasina II, Plan de relance socio-économique, Mai 2009

³ Monographie du District de Toamasina II, 2006.

souvent claires, de teinte bruns. Durant la saison cyclonique, elles transportent beaucoup de charges sédimentaires¹.

Le tableau n° III suivant montre les différents fleuves dans ce District et leur longueur :

Tableau n° III : Les fleuves

Les principaux fleuves	Longueur (en Km)
Ivondro	150
Ivoloina	90
Onibe	180
Ifontsy	87
Namandrahana	59
Fanifarana	78
Pangalane nord	52
Pangalane sud	38

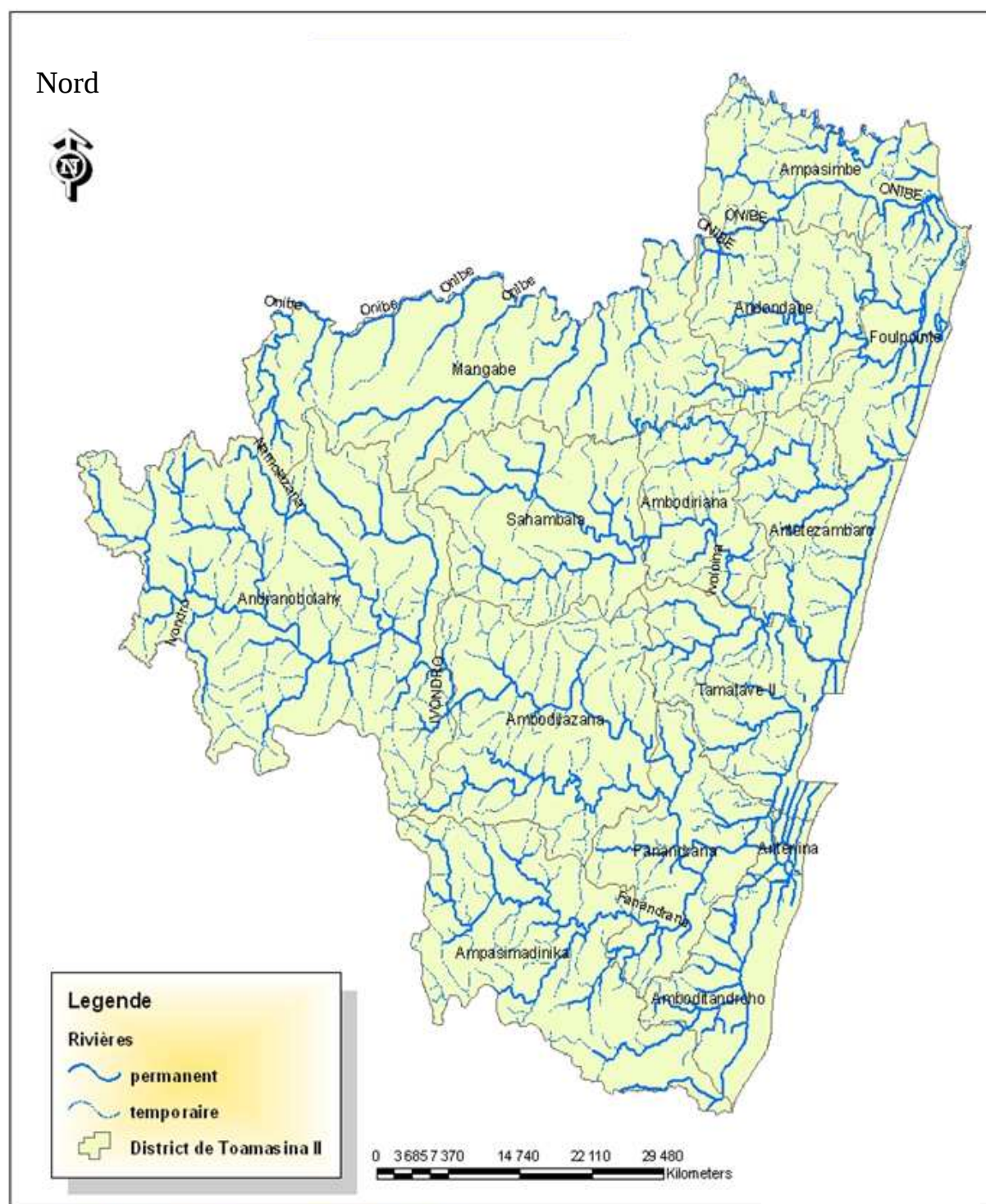
Source : PRD Atsinanana, mai 2005.

D'après ce tableau, le fleuve Onibe est le plus grand, dans ce District.

La carte n° 3 ci-après montre les différents fleuves cités ci-dessus :

¹ CSA, Etat des lieux de Toamasina II, mai 2009.

Carte n° 3 : La carte hydrographique



Source : CSA Toamasina, Etat des lieux de Toamasina II, mai 2009.

I.5. Les caractéristiques météorologiques

Les caractéristiques météorologiques permettent de voir les conditions climatiques et les prévisions des temps. Nous allons voir, ci-après, le climat et la température.

I.5.1. Le climat

Le bioclimat du District de Toamasina II dépend du relief. Le climat de ce District est du type tropical chaud et humide¹. Il y a trois sous ensembles à identifier : les zones des collines, les zones forestières et la zone côtière qui comprend les plaines et le littoral. Sur le littoral, la pluviométrie annuelle moyenne est de 2 983 mm⁽²⁾, 85 mm pour le mois le plus sec, en octobre, et le mois le plus humide en février, 546 mm⁽³⁾. Les catastrophes naturelles comme le cyclone et l'inondation frappent fréquemment ce District.

I.5.2. La température

La température moyenne de Toamasina est de 24° C⁽⁴⁾. Quant au mois le plus chaud, la température maximale varie entre 30 à 33° C⁽⁵⁾. Et la température minimale peut descendre jusqu'à 12° C. Cette température a beaucoup d'influence sur les activités de la population, surtout en matière agricole.

Section II : La situation démographique

Les données démographiques jouent un rôle majeur dans toute étude sur le développement, tant économique que social. La connaissance des tendances et de la répartition de la population permet d'envisager de résoudre, ou de voir certains problèmes socio-économiques, dans une localité donnée.

II.1. Les caractéristiques de la population

Dans le District de Toamasina II, le nombre de la population est de 238 745⁶. La densité moyenne est de 51,63⁷ habitants au km². En général, les femmes sont plus nombreuses que les hommes, pourtant, dans le District de Toamasina II, c'est l'inverse. La population dans ce District est majoritairement jeune.

¹ Monographie du District de Toamasina II, 2006.

² CSA, état des lieux de Toamasina II, 2009.

³ Direction Régionale de la Météorologie Atsinanana, année 2008.

⁴ Monographie du District de Toamasina II, 2006.

⁵ Ibidem

⁶ INSTAT, projection, 2009.

⁷ Ibidem

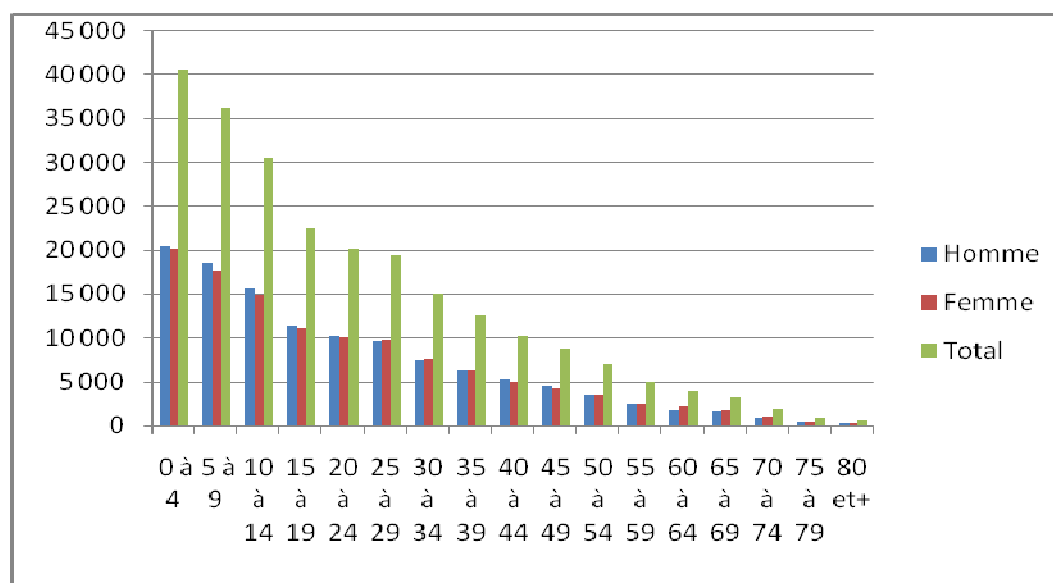
II.1.1. La répartition de la population par classe d'âge

Tableau n° IV : Répartition par classe d'âge

Age	Homme	Femme	Total
0 à 4	20 427	20 205	40 631
5 à 9	18 574	17 669	36 243
10 à 14	15 617	14 917	30 534
15 à 19	11 443	11 031	22 475
20 à 24	10 174	10 041	20 215
25 à 29	9 664	9 763	19 427
30 à 34	7 503	7 563	15 066
35 à 39	6 341	6 231	12 571
40 à 44	5 255	5 003	10 257
45 à 49	4 487	4 310	8 797
50 à 54	3 522	3 442	6 964
55 à 59	2 437	2 470	4 907
60 à 64	1 816	2 186	4 001
65 à 69	1 594	1 688	3 283
70 à 74	925	958	1 883
75 à 79	464	476	940
80 et +	290	261	551
Total	120 532	118 213	238 745

Source : INSTAT Toamasina, 2009.

Graphe n° 1 : Le diagramme de la répartition des tranches d'âge



Source : Notre propre soin à partir du tableau n° IV, 2010.

D'après le tableau n° IV, la répartition des hommes et des femmes est presque la même. Mais, la proportion des hommes qui est de 50,49 %, est supérieure, par rapport à celle des femmes qui est de 49,51 %. Dans le graphe n° 1, la répartition des classes d'âge est représentée par différentes couleurs. L'intervalle de cette classe d'âge est sur l'axe des abscisses, tandis que l'effectif de la population est sur celui des ordonnées.

II.2. L'évolution de la population

La population augmente de plus en plus, et elle suit un rythme exponentiel ou géométrique. La population du District de Toamasina II est à la fois composée de citadins et de paysans.

Selon Ester BOSERUP, la démographie est une variable explicative¹, c'est-à-dire, c'est la population qui détermine les variables telles que : richesse, emploi, mais non pas l'inverse. C'est en ce sens qu'il ne nie pas Thomas Robert MALTHUS. Ester BOSERUP affirme que : « La démographie est influencée par différents facteurs : politique, économique ou médical ». Son œuvre ne se fonde pas sur ces points, mais sur « Bon nombre de changements qui surviennent lorsque l'accroissement de la population s'accompagne d'une utilisation du sol plus intensive ».

Le tableau n° IV suivant montre cette évolution, depuis l'année 2000 jusqu'en 2009 :

¹ www.google, Ester BOSERUP, « Densité de la population et l'utilisation du sol », 1970.

Tableau n° V : L'évolution de la population en milieu d'année

DISTRICT/COMMUNES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007	2009
TOAMASINA II	165423	170915	176538	182280	188295	194509	207559	238745
Antenina	6813	7039	7271	7508	7755	8011	8549	9833
Antetezambaro	12456	12869	13293	13725	14178	14646	15628	17977
Amboditandroho	8963	9260	9565	9876	10202	10539	11246	12936
Fanandrana	10161	10499	10844	11197	11566	11948	12750	14665
Ambodiriana	7796	8055	8320	8590	8874	9167	9782	11251
Ampasimadinika	5032	5199	5370	5544	5727	5916	6313	7262
Foulpointe	14977	15474	15984	16503	17048	17611	18792	21616
Sahambala	12276	12683	13101	13527	13973	14434	15403	17717
Ambodilazana	14309	14784	15271	15767	16288	16825	17954	20652
Ampasimbe	16663	17216	17783	18361	18967	19593	20908	24049
Mangabe	6655	6876	7102	7333	7575	7825	8350	9605
Andondabe	10528	10877	11235	11601	11984	12379	13210	15194
Andranobolaha	7602	7855	8113	8377	8653	8939	9539	10972
Ifito	10063	10397	10740	11089	11455	11833	12627	14524
Amporofo	4093	4229	4369	4511	4659	4813	5136	5908
Ampisokina	4981	5147	5316	5489	5670	5857	6250	7189
Toamasina Suburbaine	12054	12454	12864	13282	13720	14173	15124	17397

Source: INSTAT Toamasina / Répertoire des établissements formels, juin 2010.

II.3. Le mouvement migratoire

Les migrations importantes sont toutefois de nature économique, politique et sociale. Mais elles sont presque à court terme, plus précisément, elles sont moins de 6 mois. Les migrants vont migrer pour chercher une condition de vie meilleure. Ainsi, les paysans quittent leur village. Autrement dit, l'exode rural est un phénomène qui dépend de l'état des lieux de chaque commune, à cause de la recherche d'emploi. En effet, en raison du travail et de l'enseignement, les gens qui ont un niveau secondaire, ont beaucoup plus de chance d'accroître et de renforcer leur capacité de performance, tandis que pour ceux qui ont un niveau inférieur, il leur est très difficile de trouver du travail, et même s'ils en ont trouvé, quelquefois, leurs traitements laissent à désirer.

Dans le District de Toamasina II, la migration de la population rurale se fait d'une manière provisoire. Elle est souvent causée par leur travail. Pour la Commune de Toamasina Suburbaine, les flux migratoires sont en fonction de l'offre d'emploi, par exemple, l'existence de différents Projets comme le cas du Projet Ambatovy, etc. Ainsi, les raisons socio-économiques et/ou familiales sont propices à ce phénomène. Cela renforce les dires de

Roland POURTIER, selon lesquels : « Les migrations les plus importantes, toutefois, sont de nature économique »¹.

II.4. La population rurale et la population urbaine

Selon les informations recueillies auprès de l'INSTAT de Toamasina en 2009, dans la Région Atsinanana, la population urbaine était au nombre de 381 440 habitants, et la population rurale de 993 770. La majorité de la population dans la Région Atsinanana sont donc des ruraux. C'est pourquoi le taux de la population rurale représente 72,26 %². De la même manière, dans le District de Toamasina II, la population rurale est beaucoup plus nombreuse que la population urbaine avec un taux de 92,91 %. Même dans ce milieu, ce taux montre que la population urbaine se lance aussi dans leurs activités, dans les différentes exploitations agricoles.

II. 4.1. La population dans le secteur primaire

Dans ce secteur, la population rurale est nombreuse, par rapport à la population urbaine. Dans la majorité des cas, la population dans le District de Toamasina II sont des éleveurs et des agriculteurs. De la même manière, dans la Région Atsinanana, les gens qui vivent de l'agriculture représentent 84,5 %³.

II. 4.2. La population dans le secteur secondaire

La population qui vit dans le secteur secondaire est peu nombreuse, en raison de la rareté des matières premières. Comme dans les métiers du textile, les fibres végétales sont difficiles à trouver, alors que pour produire des tissus, ces matières sont indispensables.

II.4.3. La population dans le secteur tertiaire

La population qui vit dans ce secteur s'occupe de commerce, de réparation de véhicules et de transport. Elle est moins nombreuse que dans les autres secteurs, parce que dans le secteur tertiaire, toutes les branches d'activités requièrent une bonne compétence et un diplôme adéquat pour chaque poste.

Les proportions de ces groupes sont présentées dans le tableau n° VI suivant :

¹ Roland POURTIER, Atlas de la zone franc en Afrique subsaharienne, 1995, p 46.

² DIR INSTAT Toamasina, 2009.

³ Ibidem

Tableau n° VI : Les proportions des producteurs selon leurs activités

Activités	Pourcentage
Agriculture et élevages	90%
Charpentier	3%
Société et Entreprise	3%
Pêche	2,5%
Administration	1%
Artisanat	0,5%

Source : CSA Ambojery, Enquête et monographie, 2009.

La plupart des paysans se lancent dans l’agriculture et l’élevage. Ils sont aux environs de 90%. Mais, selon notre enquête, en attendant la récolte, les paysans exploitent une autre activité complémentaire, et même les cultures contre saison. Sur la côte Est du District, plus précisément dans les Communes Amboditandroho, Foulpointe, Antetazambaro, Ampasimbe Onibe, la population pratique la filière pêche.

Section III : Les ménages

Nous ne pouvons pas séparer notre étude de l’étude des ménages, puisque les informations que nous utilisons dans ce travail ont été obtenues grâce aux enquêtes effectuées auprès des ménages.

Par définition, le ménage est un ensemble de personnes qui vivent sous un même toit. Autrement dit, selon Alfred SAUVY : « Un ménage est un ensemble de personnes, unies généralement par des liens familiaux et qui reconnaissent l’autorité d’un même chef et partagent habituellement les repas principaux »¹.

En général, le ménage est composé d’une famille restreinte, dont le père, la mère et les enfants. Il y a aussi ce que l’on appelle une famille étendue, où il y a l’oncle, la tante, le grand-père et la grand- mère. En moyenne, dans le District de Toamasina II, la taille du ménage est formée par cinq personnes.

III.1. La caractéristique des ménages (habitat, assainissement, eau, éclairage)

Les ménages ont leurs propres caractères distinctifs. Dans les Communes rurales du District de Toamasina II, la plupart des ménages ont comme type d’habitat, traditionnel, construit avec des matières végétales, dont les murs sont en *falafa* et le toit en *ravinala*.

¹ www.google, Alfred SAUVY, « Théorie Générale de la population », 2^{ème} volume, 1952.

Durant notre enquête, un ménage occupe un logement d'une seule pièce. Il faut signaler que les ménages utilisent la tinette, comme lieu d'aisance, et d'autres n'en ont pas. Certains, même s'ils possèdent des toilettes, la plupart de celles-ci ne répondent pas aux normes d'hygiène et dégagent de mauvaises odeurs. Tous les ménages ont une cuisine. Ils utilisent des bois de chauffage pour la cuisson.

Concernant l'accès à l'eau potable, la population dans le District de Toamasina II utilise souvent l'eau de la rivière. D'autres utilisent les puits ou les pompes aspirantes pour leur approvisionnement en eau. Pourtant, l'eau dans les pompes aspirantes ne répond pas aux normes d'hygiène, et peut occasionner des épidémies, surtout en période d'inondation.

Quant à l'éclairage, seule la Commune urbaine bénéficie du service offert par la JIRAMA. La majorité de la population utilise la lampe à pétrole. Cette situation peut s'expliquer par l'insuffisance de moyens financiers pour payer les droits d'abonnement et pour acheter les matériels d'installation. En plus, la JIRAMA n'arrive pas à approvisionner les Communes rurales.

III.2. La consommation des ménages

La consommation consiste en l'achat et l'utilisation de biens et services pour satisfaire les besoins de l'individu. En tant que bien être, l'approche quantitative et objective des conditions de vie des ménages est fondée sur leurs consommations. Cette notion de consommation a un vague aspect, car elle ne concerne pas seulement la dépense des ménages, mais aussi leur autoconsommation. En outre, cela permet d'évaluer les intrants utilisés dans les exploitations agricoles et les autres activités. La consommation, en tant que telle, se décompose comme suit:

- ◆ les dépenses alimentaires et non alimentaires ;
- ◆ les dépenses liées à la santé et l'éducation ;
- ◆ les autoconsommations sur les produits agricoles et non agricoles.

Dans le cadre macro-économique, il y a plusieurs termes indiquant la consommation :

- la consommation finale :

À la consommation des besoins individuels correspond la consommation finale des ménages, en biens et services. Tandis que la satisfaction des besoins collectifs est conforme à la consommation finale des services marchands fournis par les administrations.

➤ La consommation intermédiaire :

Dans la comptabilité nationale, cette consommation se définit par la valeur des biens et services, consommés au moment du processus de production.

III.2.1. La fonction de consommation

Selon Jean Luc Dubois et Didier Blaizeau, « La consommation peut être exprimée en quantités : il s'agit alors, pour chaque produit, des quantités globales, des quantités moyennes par ménage et des quantités moyennes par tête »¹.

La loi psychologique fondamentale montre que, plus le revenu de la population augmente, plus leur consommation s'accroît aussi². Selon Keynes, la fonction de consommation mesure l'importance du niveau de consommation, en fonction du niveau de revenu³. Le modèle suivant montre cette fonction de consommation :

Si le volume de la consommation globale C est effectué au cours d'une période, il dépend du montant du revenu global réel disponible y de la même période, l'équation s'écrit :

- $C = f(y)$

Avec : $\left\{ \begin{array}{l} C : \text{Consommation globale} \\ y : \text{revenu réel disponible} \end{array} \right.$

Si l'on suppose que la fonction est linéaire, la formule est :

- $C = C_0 + cY$

Avec : $\left\{ \begin{array}{l} C : \text{consommation globale} \\ C_0 : \text{consommation incompressible} \\ c : \text{coefficient du comportement} \\ Y : \text{revenu disponible} \end{array} \right.$

¹ Jean Luc DUBOIS et Didier BLAIZEAU, Connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en développement, Tom III, juin 1989, p 123.

² LEMIARY, Cours macro-économie, 2^{ème} année économie, Université de Toamasina, 2006.

³ Ibidem

Pour la première équation, la consommation C est une fonction croissante du revenu. C est la variable dépendante et y la variable indépendante. Une variable est dite indépendante, si elle est déterminée par les conditions extérieures, tandis qu'une variable est dépendante, si sa valeur est déterminée par les caractéristiques intérieures.

Pour la deuxième équation, l'expression de la fonction de la consommation est égale à la consommation incompressible et le revenu disponible. Si le revenu des gens varie, alors leurs consommations changent aussi.

III.3. L'information et la communication

L'information et la communication ont un rôle très important dans la vie quotidienne. En plus, l'information permet aux paysans d'accroître leurs connaissances et leurs savoir-faire pour l'exploitation de leurs activités, par rapport aux autres paysans. D'après Barbara BENTZ : « Sur le plan technique, l'information fait découvrir aux paysans ce qui se fait ailleurs, et élargit ainsi la gamme d'innovations possibles au niveau de leur système de production »¹.

L'enclavement des Communes, rend difficile la communication. Cet enclavement suscite une asymétrie d'informations et souvent les retards.

La grande majorité de la population rurale, dans le District de Toamasina II, a un poste de radio. Etant donné la situation des communes concernées, le seul moyen de communiquer le plus vite possible consiste à transférer les messages à la radio. Pour ce qui concerne la télévision, l'émetteur d'antenne existe, mais seuls ceux qui ont la possibilité d'acheter un poste de TV (télévision) peuvent en profiter.

Le tableau n° VII suivant montre les différentes stations de diffusion :

Tableau n° VII : Les stations de diffusion

Dénomination	Fréquence (en MHz)	Télévisions
Radio Nationale Malagasy	99.2	TVM
RTA	102.0	RTA
RNA	95.00	FMA
Radio VIVA	98.8	VIVA
Radio Voanio	98.2	
Radio FMA	90.0	
RFI	92.0	

Source : Bureau de District de Toamasina II, 2009.

¹ Barbara BENTZ, Appuyer les innovations paysannes, Avril 2002, p 28.

Chapitre II : LES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES

Le District de Toamasina II comprend comme caractéristiques sociales : la santé, l'éducation et les routes. Nous allons montrer quelques détails des caractéristiques sociales, dans la section suivante.

Section I : Les différentes infrastructures

Ce District dispose un certain nombre d'infrastructures. Les sous-sections suivantes évoquent brièvement les différentes infrastructures.

I. 1. Les infrastructures scolaires

L'enseignement et la formation jouent un rôle très important dans le processus de développement. À cause de l'état et de l'insuffisance des infrastructures, la population ne peut pas poursuivre ses études trop loin.

Dans les pays en développement, la multiplicité des langues vernaculaires pose beaucoup de problèmes, difficiles à résoudre, au niveau technique, et social.

Dans le District de Toamasina II, les infrastructures publiques sont plus nombreuses que les privées, alors que seules ces dernières utilisent beaucoup les expressions françaises.

I.1.1. L'école primaire

En ce qui concerne l'école primaire, l'emploi de la langue maternelle suscite un long débat, parce que toutes les matières sont presque en français. Le nombre de salle de classe est insuffisant. Dans le District de Toamasina II, les enseignants sont au nombre de 977, et l'effectif des élèves s'élève à 55 130¹.

¹ CISCO Toamasina II, 2010.

Tableau n° VIII : Le nombre de sections 2009-2010

COMMUNES	Effectif CP1	Effectif CP2	Effectif CE	Effectif CM1	Effectif CM2	Effectif Total
Ambodilazana	21	22	22	18	16	99
Ambodiriana	13	15	12	10	10	60
Amboditandroho	16	17	15	13	12	73
Ampasimadinika	9	10	9	8	6	42
Ampasimbe Onibe	30	33	29	24	22	138
Ampisokina	11	11	10	8	7	47
Amporoforo	7	7	5	4	4	27
Andondabe	22	23	21	17	16	99
Andranobolaha	15	17	15	11	10	68
Antenina	19	16	15	12	11	73
Antetezambaro	20	23	23	18	17	101
Fanandrana	23	25	23	16	14	101
Ifito	21	23	21	11	11	87
Foulpointe	25	23	23	20	20	111
Mangabe	15	15	15	12	10	67
Sahambala	29	32	28	22	21	132
T/na Suburbaine	28	29	26	26	24	133
Total :	324	341	312	250	231	1458

Source : CISCO Toamasina II, fiche primaire d'enquête 2009- 2010.

Tableau n° IX : Le nombre de salle de classe 2009- 2010

Nombre de salle utilisée						
	Définitives			Provisoires		
COMMUNES	Bonne état	Moyenne état	Total	Bonne état	Moyenne état	TOTAL
Ambodilazana	24	29	53	-	-	-
Ambodiriana	23	19	42	-	-	-
Amboditandroho	18	19	37	-	-	-
Ampasimadinika	18	10	28	-	-	-
Ampasimbe Onibe	61	65	126	-	-	-
Ampisokina	0	30	30	-	-	-
Amporofofo	7	10	17	-	-	-
Andondabe	27	44	71	-	-	-
Andranobolaha	19	17	36	-	-	-
Antenina	0	28	28	-	5	5
Antetizambaro	39	27	66	-	-	-
Fanandrana	44	14	58	-	-	-
Ifito	3	48	52	-	-	-
Foulpointe	25	54	79	-	-	-
Mangabe	13	29	42	-	-	-
Sahambala	9	73	82	-	-	-
T/na Suburbaine	24	62	86	-	-	-
Total :	324	578	933	-	5	5

Source : CISCO Toamasina II, fiche primaire d'enquête 2009- 2010

I.1.2. L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire est ouvert aux élèves ayant obtenu le Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE), qui aidera l'enfant à entrer en classe supérieure. Il dure six ans, il va de la classe de 6^{ème} jusqu'à la terminale. Dans ce type d'enseignement, on trouve le collège d'enseignement secondaire et le lycée.

I.1.2.1. Le collège d'enseignement secondaire

L'accès à l'enseignement secondaire est devenu un idéal pour les parents qui ont un minimum de ressources pour contribuer à l'investissement en capital humain, en matière d'éducation et d'enseignement.

Concernant les établissements publics, il y a 11⁽¹⁾ Collèges d'Enseignement Général (CEG) dans le District de Toamasina II. Pour les établissements communautaires, il n'y a que

¹ CISCO Toamasina II, 2010

6, et pour les établissements privés, il n'y a que 5. Voici le tableau récapitulatif qui montre ces différents établissements :

Tableau n° X : Les établissements publics

Nom des établissements	Année d'ouverture
CEG VOLOBE	1978
CEG AMBODIRIANA	1980
CEG ANDONDABE	1982
CEG AMPASIMBE ONIBE	1983
CEG ANTETEZAMBARO	1999
CEG AMPASIMADINIKA	2002
CEG AMBODIBONARA	1980
CEG TANANAMBO	2006
CEG FOULPOINTE	1978
CEG SAHAMBALA	2009
CEG MANGABE	2006

Source : CISCO Toamasina II, fiche primaire d'enquête 2009-2010.

Tableau n° XI : Les établissements communautaires

Nom des établissements	Année d'ouverture
CEG COMMUNAUTAIRE ANDRANOBOLAHA	2006
CEG COMMUNAUTAIRE ANTENINA	2008
CEG COMMUNAUTAIRE AMBODITANDROHO	2007
CEG COMMUNAUTAIRE SAVIAVY	2006
CEG COMMUNAUTAIRE SAHANDAHATRA	2008
CEG COMMUNAUTAIRE AMBODISAINA	2009

Source : CISCO Toamasina II, fiche primaire d'enquête 2009- 2010.

Tableau n° XII : les établissements privés

Nom des établissements	Année d'ouverture
COLLEGE PRIVE MAHASOA	2005
COLLEGE ADVENTISTE AMBATOHARANANA	2008
COLLEGE CHRETIEN LA NOUVELLE VIE	2003
COLLEGE PRIVE FJKM FAHAZAVANA FOULPOINTE	2006
COLLEGE PRIVE KOLOSAINA	2008

Source : CISCO Toamasina II, fiche primaire d'enquête 2009- 2010.

I.1.2.2. Le lycée

Dans le District de Toamasina II, il n'y a qu'un seul lycée qui se trouve dans la Commune de Toamasina Suburbaine, *fokontany* d'Ambodisaina. Ce lycée a été ouvert en 2007¹. Selon les informations recueillies auprès de la CISCO Toamasina II, durant l'année 2009-2010, 677 élèves ont fréquenté l'établissement. Il est composé de 14 salles de classe. Les cours sont assurés par 13 enseignants.

Il est à noter que dans ce District, il n'y a pas d'établissement d'enseignement technique et professionnel.

I. 2. Les infrastructures sanitaires

L'institution sanitaire est géré comme un marché, c'est-à-dire, il n'y a pas de prix concurrentiel et cette gestion se trouve sous la tutelle de l'Etat. Elle joue un rôle prépondérant dans le bien-être de l'individu et dans la communauté de développement.

Dans le District de Toamasina II, les centres de santé ne sont pas suffisants et sont dans un état presque vétuste. La santé n'est pas seulement exposée aux diverses pathologies, mais le manque d'infrastructure médicale, caractéristique du sous-développement en est responsable. En plus, il n'y a pas assez de médecins, surtout dans le milieu rural.

Le tableau n° XIII suivant montre les caractéristiques du secteur de la santé dans ce District:

¹ Informations recueillies auprès de la CISCO de Toamasina II, 2010.

Tableau n° XIII : La liste des CSB par commune

Communes	Type de formation sanitaire	Nom des formations sanitaire
Ambodilazana	CSB2 CSB1 Privé	Ambodilazana A/manga Volobe
Ambodiriana	CSB2 CSB1	Ambodiriana Analamangahazo
Amboditandroho	CSB2 CSB1	Amboditandroho Manambolo
Ampasimadinika	CSB2 CSB2 Privé	Ampasimadinika Gallois
Ampasimbe Onibe	CSB2 CSB1 CSB1	Ampasimbe Onibe Mahatsara II Tanamena
Ampisokina	CSB1	Mahaso
Amporofo	CSB2 CSB1	Amporofo Ankadimpary
Andranobolaha	CSB2 CSB1	Andranobolaha Andranovaky
Andondabe	CSB2 CSB1	Andondabe Ampasimbazaha
Antetezambaro	CSB2 CSB1	Antetezambaro Vohitradiana
Fanandrana	CSB2 CSB2 CSB2 Privé CSB2 Privé	Fanandrana Ambodibonara Advent-Amb/na Sav-tropicale
Ifito	CSB2 CSB1 CSB1 CSB1	Ifito Horifatra Satrandroy Vinany
Foulpointe	CSB2 CSB1	Foulpointe Antenina II
Mangabe	CSB2	Mangabe
Sahambala	CSB2 CSB1	Sahambala Andratambazaha
Toamasina Suburbaine	CSB2 CSB1 CSB1 Privé	Vohitrambato Ranomena II Antsiramandroso

Source : Bureau de santé du District de Toamasina II, fiche de collecte des données, 2010.

Dans le District de Toamasina II, les CSB2 de la Commune d'Ampasimbe Onibe, Ambodilazana, et les CSB1 de Ranomena II, ont besoin de réhabilitation.

I. 3. Les infrastructures routières

Le développement des réseaux routiers est inséparable des activités économiques, en raison de la facilitation du transport des productions et des désenclavements du milieu. En plus, la route permet de civiliser les populations rurales. Roland POURTIER a décrit les infrastructures routières de la manière suivante : « Les routes constituent un outil essentiel du développement, car elles permettent l'articulation ville-campagne »¹.

Dans le District de Toamasina II, les routes sont majoritairement en mauvais état. Les Communes de Sahambala, Andranobolaha, Ambodilazana, Ampasimbe Onibe et Andondabe sont concernées par cette situation. En effet, dans ces Communes, les routes sont accessibles, mais les conditions d'accessibilités sont plus ou moins délicates. Les productions agricoles sont transportées de plusieurs manières, telles-que : le transport à dos d'homme, en véhicules, en pirogues, etc. Malgré la faiblesse du prix de la production, les paysans n'arrivent pas à payer le frais de transport. Dans ce District, la route nationale n°2 (RN2) et la route nationale n°5 (RN5) jouent un rôle majeur pour les transports, en reliant certaines communes. En outre, certaines routes reliant quelques communes sont secondaires.

Concernant le réseau routier, le tableau n° XIV ci-après détermine certaines caractéristiques des routes au sein du District de Toamasina II :

¹ Roland POURTIER, Atlas de la zone franc en Afrique subsaharienne, 1995, p 68.

Tableau n° XIV : Le réseau routier

Désignations des routes	Longueur (Km)	Bitume	En terre
RN 2-Ampasimadinika	50	X	
RN 5-Ambalahasina CR Foulpointe	66	X	
RIP 3 : Foulpointe-Andondabe	22		X
RIP 7 : Pont Ivoloïna - Ambodiriana-Fotsimavo	34	X	
RIP 12 : Pont Onibe-Metsii Ampasimbe Onibe	12		X
RIP 17: Ambodiriana –Analamangao	23		X
RIP: 19 Vohilava-Marotanidrazana	4,5	X	
RIP 21: Fotsimavo Sahambala-Ambodirafia	10		X
RIL: Foulpointe-Ampasimbe	14	X	
RIL: Lombaka	09	X	X
RIL: Ambodilazana	26	X	
RIL: Andranobolaha	34	X	
RIL: Vohidrotra	05	X	
RIL: Farafaty	04	X	

Source : Bureau du District de Toamasina II, 2006.

Section II : La sécurité dans le monde rural

Dans le District de Toamasina II, la question de sécurité de l'être humain est plus ou moins assurée. Ce District dispose de la compagnie de brigade de gendarmerie qui est : la brigade de la gendarmerie nationale de Foulpointe, la brigade de gendarmerie nationale à Ambalarondra. En plus, la brigade de la gendarmerie nationale, sise à Toamasina, joue un rôle majeur pour la sécurité de la population. L'existence du GENIE militaire et l'école de l'administration pénitentiaire à Antetезамбаро renforce aussi la sécurité dans le monde rural. À Ampasimadinika, il y a un détachement de gendarmerie pour le renforcement de la sécurité des gens. L'existence de ces corps d'administration fait peur aux gens qui veulent voler et de commettre des braquages.

II. 1. L'existence d'un comité de surveillance

Presque dans toutes les Communes, il y a un comité de surveillance appelé en malgache « *andrimasompokonolona* ». Ce comité est dirigé par le président du *fokontany*. La compagnie de la gendarmerie organise un plan stratégique pour renforcer la sécurité dans le milieu. Elle donne une formation aux comités de surveillance rurale. Ce comité est composé des jeunes gens du village. Cette formation touche deux sortes d'agents :

- Agent local de sécurité
- Auxiliaire de sécurité

Pour le premier, la formation porte sur :

- la formation de responsable de sécurité ;
- la formation sur la rigueur et le comportement en sécurité ;
- l’instruction physique et morale ;
- le professionnalisme des agents de sécurité.

Quant au deuxième type d’agent ou l’auxiliaire de sécurité, sa formation est basée sur la :

- connaissance des différentes missions de la police des campagnes ;
- notion sur les infractions pénales ;
- condition physique.

II. 2. Le rôle des polices communales

La police communale joue un rôle majeur dans le développement communautaire. Ce développement vient de la participation des gens à l’amélioration des recettes communales et à la collaboration entre eux-mêmes. La police communale a pour rôle :

- d’arrêter les gens qui font un délit et les escorter à la brigade de la gendarmerie ;
- de contrôler les impôts communaux ;
- d’assurer la sécurité interne, au moment du déplacement des autorités.

Dans les communes éloignées, la police communale a des difficultés pour réaliser sa mission, parce que, quelquefois, les bandits sont beaucoup trop nombreux.

II.3. La coopération entre l’autorité locale et les autres autorités

Les forces armées n’agissent pas seules dans le maintien de la sécurité publique, mais, elles ont besoin aussi de collaborer avec les citoyens ou les *andrimasompokonolona*.

Les autorités locales (dans le milieu rural) doivent collaborer avec les autres autorités compétentes en ville, pour résoudre les problèmes rencontrés par les gens. Les premières autorités communiquent l’existence des faits au niveau de la population. Par exemple, il y a le problème de manque de matériels nécessaires pour contrôler leurs villages. Ils doivent normalement déclarer cela aux autorités compétentes, afin que ces dernières les résolvent régulièrement. Et puis, le problème de l’enclavement des communes empêche l’amélioration

du développement communautaire. La collaboration est donc difficile à mettre en place, parce que beaucoup de contraintes entravent l'articulation ville-campagne.

Les comités de surveillance rurale préparent et envoient un rapport mensuel à la gendarmerie. Mais, à cause de la difficulté de la collaboration entre les autorités, quelquefois, le responsable n'arrive pas à accomplir ses tâches.

Section III : La répartition ethnique

On constate que la répartition ethnique évolue d'une commune à l'autre, surtout dans le District de Toamasina II.

III. 1. Les différentes sortes d'ethnies

Comme le District de Toamasina II abrite environ 238 745 habitants en 2009, selon les informations de l'INSTAT de Toamasina, on peut y rencontrer les différents groupes ethniques qui existent à Madagascar. La majorité de ces habitants sont des Betsimisaraka, ils occupent une zone très large. Ce sont des hommes qui vivent sur la côte Est de Madagascar, plus exactement, entre Sambirano au Nord et Mananjary au Sud.

Dans le District de Toamasina II, il y a aussi des groupes ethniques hors Betsimisaraka. Ce sont des Betsileo, des Antaimoro, des Merina, qui pratiquent souvent l'exercice du commerce. Ils s'y installent pour améliorer leur condition de vie.

III. 2. Les activités culturelles

Comme toutes les Régions, les habitants dans le District de Toamasina II respectent les activités culturelles telles que : les coutumes, les cérémonies diverses, ainsi que les religions. Chaque habitant a sa manière de réaliser sa culture et même le moment où il pratique cette activité.

III. 2.1. Les coutumes

Chacune des tribus de Madagascar a ses coutumes traditionnelles spécifiques. Nous allons évoquer les sous-sections suivantes pour montrer les différentes formes de traditions dans cette région. Le Betsimisaraka est l'ethnie la plus dominante dans le District de Toamasina II. Comme son nom l'indique, on peut le traduire de façon littérale : « Ceux qui ne se séparent pas ». Cela veut dire qu'ils sont toujours ensemble, quand il y a de la joie ou un malheur. Selon la croyance de leurs ancêtres, les Betsimisaraka respectent toujours :

a) Les jours néfastes

Le mardi et le jeudi sont des « *andro fady* » pour eux. Ils ne travaillent pas dans les champs agricoles pendant ces deux jours. Personne ne se hasarde à travailler dans les champs, car cela va entraîner une mauvaise récolte, ou risque d'occasionner un éventuel accident pour eux. En plus, on n'enterre pas les morts durant ces jours néfastes, sinon, l'esprit du défunt ne serait pas reçu parmi les siens, dans l'au-delà.

b) Les lieux interdits

Il est interdit de faire les besoins dans les lieux sacrés comme le « *fisokina* » et les autres lieux sacrés, puisque ce sont des endroits que la famille a choisi pour invoquer les esprits des ancêtres et Dieu. En quelque sorte, ces lieux sont des autels où l'on prie pour demander au *Zanahary* et *Razana* d'exhausser les vœux, ou les remercier.

c) Le *jôro* (invocation)

Le *jôro* est indispensable à la tradition malgache, quand on pratique n'importe quel rite. C'est un symbole pour faire appel à Dieu et aux ancêtres, pour leur demander de favoriser la richesse, la réussite, la fécondité, la santé, l'aide, la protection et surtout la bénédiction.

De plus, les malgaches pratiquent aussi le *jôro* en invitant les dieux et les ancêtres à assister aux cérémonies rituelles. C'est un signe de respect à l'endroit de Dieu et des ancêtres. On peut donc dire que le *jôro* est une prière que les vivants adressent à Dieu et aux ancêtres.

III.2.2. Les cérémonies diverses

En ce qui concerne les cérémonies, elles se pratiquent d'une manière particulière. La particularité de celles-ci est qu'elles nécessitent le sacrifice d'un zébu et l'utilisation d'autres éléments nécessaires comme le rhum et le *betsa* : boissons alcooliques des ancêtres, elles sont présentes dans toutes les cérémonies ; le riz en grande quantité pour nourrir les invités. Dans la Région Atsinanana, les gens font des dépenses ostentatoires pour mettre en valeur les différents rites comme les dépenses du « *tsaboraha* », du « *tromba* » et de la « fête des morts », qui sont généralement pratiqués.

1. Le « *tsaboraha* »

Le « *tsaboraha* » est une cérémonie que les malgaches réalisent, ils le tiennent de leurs ancêtres. C'est une occasion permettant de témoigner le respect et de donner des offrandes aux ancêtres, afin d'avoir la bénédiction. Les vivants pensent que la pratique du « *tsaboraha* » montre qu'ils honorent les ancêtres et entretiennent une bonne relation avec eux. Par

l'accomplissement du « *tsaboraha* », les vivants ont confiance aux défunts, car par ce rite, le défunt part vers un monde meilleur. Il exerce une influence sur les vivants. Il aide en répondant à leurs demandes. À cette occasion, on immole toujours un zébu au front blanc, la couleur blanche est le symbole de la pureté. La cérémonie du « *tsaboraha* » démontre également la fortification du *fihavanana*, car les vivants se rencontrent entre eux. Il existe aussi une communication entre les vivants, les morts et Dieu. Et durant ce moment précis, toute sorte de malentendu familial est résolu pour qu'il n'y ait pas de dissension. C'est un moment au cours duquel la grande famille se rassemble, en exécutant des chansons et des danses folkloriques. Il est à signaler que le début de la cérémonie est marqué par l'évocation des morts et le discours pour expliquer la cérémonie en question aux morts et aux invités. Un repas communautaire est offert par la famille organisatrice, suivi de la distribution de la viande crue, et des offrandes des invités telles que : argent, riz, Le « *tsaboraha* » est donc un événement heureux pour les gens de cette région.

2. Le « *tromba* » (culte de possession)

Le « *tromba* » c'est l'esprit des morts qui prend possession d'une personne. C'est une relation directe et visible de l'homme avec les ancêtres. Auparavant, le « *tromba* » habite dans la forêt. Il quitte la forêt et prend possession des vivants, parce qu'il désire ressusciter, afin de pouvoir parler. On lui doit soumission et respect quand il prend possession d'un homme ou d'une femme (dans la grosse majorité, des femmes), le *tromba* préfère plutôt les femmes. Plusieurs esprits peuvent habiter successivement un même possédé. Quand on appelle l'esprit, il faut des instruments spécifiques, tels une ancienne assiette en porcelaine blanche, sans aucun dessin dessus, sur laquelle sont posés le collier et la pièce de monnaie, lors de la cérémonie de possession. Il y a aussi la terre blanche, la canne, une étoffe rouge ou blanche pour le *tromba* ... L'avantage qu'on tire du « *tromba* », c'est qu'il protège des maladies. Il connaît les remèdes contre les maladies épidémiques.

3. La fête des morts

Les habitants dans cette Région valorisent la fête des morts. Durant le mois de novembre, aucune cérémonie rituelle ne peut se dérouler, puisque les gens pensent que ce mois est réservé spécialement aux morts. La fête des morts est une occasion pour les vivants de s'occuper de leurs tombeaux familiaux. C'est-à-dire : les vivants nettoient les tombes et offrent des boissons alcooliques (rhum et *betsa*) et des fleurs aux morts.

4. Les structures sociales

Concernant la vie culturelle, les populations dans le District de Toamasina II ont des autorités traditionnelles. Ce sont les « *tangalamena* » ou notables. Ils ont une place importante dans la communauté locale. Non seulement ils sont des décideurs, en cas de prise de décision, concernant le village, mais ils sont aussi les négociateurs en cas de litiges dans la société, les intermédiaires entre les morts et les vivants, les conservateurs des traditions, et enfin des personnes à respecter dans le village.

III. 2. 3. Les religions

L'implantation massive du christianisme dans le pays semble être importante pour la population. Certaines personnes ne pratiquent plus les rites ancestraux, car elles se sont converties à la religion, c'est-à-dire, la croyance en Dieu. Chaque *fokontany*, dans une Commune, possède au moins une église. Par ordre d'importance, la religion FJKM est la plus dominante, suivie par la Catholique, FLM, Vahao ny oloko, Jesosy Mamonjy, Centre de Fraternité Chrétienne (CFC), Adventiste et Témoin de Jéhovah, etc.

Enfin, les habitants du District de Toamasina II croient aussi en l'existence de forces surnaturelles comme le « *tromba* », le « *sikidy* ».

Chapitre III : LES POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES

Le District de Toamasina II dispose d'une spécificité en ressources économiques, à travers les cultures de rentes, les cultures maraichères, les cultures vivrières, etc. Mais la manière d'exploiter ces cultures dépend des conditions pédologiques de chaque commune.

Section I : Les secteurs d'activités

Le secteur réel constitue les secteurs d'activités économiques ; il est composé de quatre secteurs : le secteur primaire, le secteur secondaire, le secteur tertiaire et le secteur quaternaire. Ces secteurs d'activités économiques sont interdépendants. Ces quatre secteurs jouent un rôle important dans les activités économiques, parce que tous les métiers, toutes les activités professionnelles appartiennent à l'un de ces quatre secteurs. Nous allons voir ces différents secteurs ci-après.

I.1. Le secteur primaire

Le secteur primaire fait partie des trois secteurs d'activité économique dans la comptabilité nationale. C'est un secteur regroupant les activités issues de l'exploitation des ressources naturelles. Le secteur primaire comprend : l'agriculture, la sylviculture (forêt) et la pêche. Pour le cas de Madagascar, en 2007, le secteur primaire a contribué à 23,4% à la croissance du PIB, tandis qu'en 2008, il était de 22,3%¹.

I.1.1. L'agriculture

L'agriculture, dans son acception large, désigne l'ensemble des travaux transformant le milieu naturel pour la production des végétaux et des animaux utiles à l'homme. En plus de la culture des végétaux, les travaux, les activités d'élevage, de pêche et de chasse, sont également prises en compte.

Du point de vue économique, l'agriculture représente un secteur d'activité. C'est une activité génératrice de revenu, à partir de l'exploitation des terres, de l'utilisation des animaux. À ce titre, elle contribue à la formation du revenu national et aux emplois de la main-d'œuvre. Les principes d'économie politique peuvent donc s'appliquer à l'agriculture, afin de comprendre les différents mécanismes qui concourent à son fonctionnement, en tant qu'activité économique. Il s'agit des mécanismes de production, de maximisation du profit, de formation des prix, d'écoulement du produit, etc. C'est un secteur d'activité doté d'un caractère

¹ Direction des Synthèses Economiques, INSTAT, 2009.

spécifique pour l'économie d'un pays. Il répond au besoin le plus important de l'être humain : l'alimentation.

Le secteur agricole demeure un pilier important sur lequel doit s'appuyer tout décollage de l'économie. La mise en œuvre de politiques agricoles efficaces par la FAO demeure une condition nécessaire à l'éradication de la faim et la réduction des inégalités dans les pays du monde.

La plupart des malgaches sont des ruraux, ils sont aux environs de 70% à 85%¹. Bon nombre de population vit de l'agriculture. Mais le problème des agricultures malgaches c'est que ce sont des agricultures traditionnelles, c'est-à-dire, ils ne cherchent pas de profit, mais juste pour vivre ou à assurer l'autoconsommation. À l'heure actuelle, leur économie est encore une économie de subsistance, mais petit à petit, les gens essaient d'abandonner ce système. Avec la contribution de l'Etat, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) a mis en place une bonne stratégie portant le système agricole.

Dans la plupart des Régions d'Afrique de l'Ouest, la main-d'œuvre utilisée est particulièrement des mains-d'œuvre familiales. Ces mains-d'œuvre familiales ne sont pas rémunérées, mais en contrepartie, le chef de l'exploitation leurs donne quelques parcelles pour qu'elles puissent assurer leur avenir. Ce cas est fréquent au niveau de beaucoup d'agriculteurs malgaches et même des pays du tiers monde.

Comme le riz est la base alimentaire des malgaches, il constitue donc une grande exploitation pour les agriculteurs. Toutefois, les autres cultures ont leur valeur cruciale dans les activités de la population.

I.1.2. L'élevage

Les bœufs sont liés à la vie socio-économique et culturelle des malgaches. Ils servent de signe de familiarité ou de fraternité pour la célébration des événements familiaux ou ancestraux.

Même si le bovin joue un rôle très important dans les activités des paysans, leur présence reste encore faible, par rapport aux autres élevages. En ce qui concerne les petits élevages, comme les poulets, les canards, on les trouve presque partout dans toutes les exploitations des paysans.

¹ Seth RATOVOSON, Cours économie rurale, 3^{ème} année économie, Université de Toamasina, 2008.

I.1.3. La sylviculture

La sylviculture fait partie de l'agriculture, mais dans la branche qui vise l'exploitation des forêts. Elle concerne surtout, à l'origine, l'exploitation de bois, elle s'occupe de la conservation des habitats de la faune sauvage et du développement des activités récréatives. Il faut s'assurer que les zones reboisées sont indispensables aux gens, sinon, ces même gens là les détruisent en premier. Le reboisement demande une connaissance de la pédologie et de la dendrologie, afin de conscientiser les gens.

I.1.4. La pêche

La pêche comprend : la pêche en eau douce qui est pratiquée dans les lacs, les rivières, les cours d'eau, et la pêche en mer qui est dans l'océan, etc.

I.1.4.1. Les catégories de pêche

a) Pêche de subsistance

Cette catégorie de pêche est souvent pratiquée à pied ou avec des pirogues non motorisées. Comme son nom l'indique, elle est donc destinée à la consommation.

b) Pêche commerciale

En ce qui concerne la pêche commerciale, il y a trois classes de pêche qu'il faut retenir :

- La pêche traditionnelle

Elle est pratiquée à pied ou au moyen d'une pirogue

- La pêche industrielle

Elle comporte l'utilisation d'une embarcation, ayant un moteur de puissance supérieure à 50 chevaux.

- La pêche artisanale

Cette classe comporte l'utilisation d'une embarcation, ayant un moteur assez puissant.

c) La pêche récréative

Celle-ci est pratiquée à pied, ou au moyen d'une embarcation motorisée ou non, et ne donnant pas lieu à la vente des captures : « celle-ci est souvent liée à des activités touristiques »¹.

d) La pêche scientifique

Elle est divisée en deux classes telles que :

- la pêche de recherche, exercée sans but lucratif ;
- la pêche de prospection, ayant pour but la mise en valeur de nouvelles pêcheries pour une meilleure exploitation.

e) La pêche sportive

C'est une forme de pêche que l'on pratique dans le cadre des loisirs ou du sport, consistant à capturer des poissons. La pêche de loisir ou sportive est souvent pratiquée par les citadins.

Dans le District de Toamasina II, les populations se lancent aussi dans le secteur pêche. Les Communes d'Amboditandroho, Foulpointe et Antetazambaro occupent une proportion importante dans ce secteur. En moyenne, le secteur pêche occupe 15, 24%² des activités.

I.2. Le secteur secondaire

En économie, le secteur secondaire fait partie des trois secteurs économiques définis dans la comptabilité nationale, il regroupe les activités liées à la transformation des matières premières issues du secteur primaire (industrie manufacturière, construction). Selon les informations de l'INSTAT, à Madagascar, en 2007, le secteur secondaire représente 14,8% de la croissance du PIB. Mais, en 2008, il est de 14,7%³. Ce résultat nous montre qu'il y a une baisse de la progression.

Dans les pays développés, ce secteur constitue une part importante dans le PIB, tandis que pour les pays en développement, c'est le contraire. Ensuite, le développement industriel offre un emploi très important, c'est le chemin d'accès à la réduction de la pauvreté, en augmentant le revenu par habitant. C'est aussi un moyen pour promouvoir le commerce extérieur, grâce à la vente des produits finis, dans ce facteur, mais c'est aussi, un moyen pour

¹ Document au bureau du Service Régional de la Pêche Toamasina, non déclaré, 2008.

² CSA, monographie des communes 2004-2008.

³ Direction des Synthèses Economique, INSTAT, 2009.

stabiliser le prix au niveau national, par le biais de l'effort de production. Par exemple, pour les industries de transformation, les métiers du textile produisent du tissu à partir des fibres végétales ou des carburants, qui sont faits à partir du pétrole brut issu des activités pétrolières.

Dans le District de Toamasina II, l'industrie de canne à sucre est pratiquée par beaucoup de paysans, en vue de produire des éthanols. En outre, l'industrie de la savonnerie tropicale, l'industrie du sucre, ont aussi leurs places dans les ressources économiques.

I.3. Le secteur tertiaire

Ce secteur est appelé aussi secteur des services. Il comprend toutes les activités qui ne sont ni dans le secteur primaire, ni dans le secteur secondaire. Il est donc constitué de divers métiers comme : les assurances, les banques, le commerce, la restauration, les transports, l'enseignement, etc. Ce secteur a beaucoup subi l'impact de la crise politique interne. En outre, les effets de la crise se manifestent un peu plus rapidement, car les activités sont interdépendantes. Ce phénomène montre qu'il y a un effet externe négatif provoqué par cette crise. En 2007, ce secteur présente 53,7% de la croissance du PIB, tandis qu'en 2008, il s'élève à 54,6%¹.

Dans le District de Toamasina II, il y a six groupes socioprofessionnels couvrant le secteur primaire et le secteur secondaire. Selon l'INSTAT, on constate que les paysans se lancent dans le commerce et dans la réparation des véhicules. Ces activités tiennent une place importante car elles assurent leur condition de vie. Mais, leurs activités se présentent sous forme de propriété individuelle. Selon notre enquête, les paysans pratiquent beaucoup d'activités. Mais, le problème est que leurs activités sont presque des activités informelles. Les gens ont donc des comportements d'évitement fiscal, parce que leurs biens ne sont pas recensés par les autorités compétentes.

I.4. Le secteur quaternaire

Enfin, le secteur quaternaire regroupe, selon une première définition, les produits du savoir, de la communication et repose sur la propriété intellectuelle. Par exemple, l'économie du tourisme.

Le tableau n° XV suivant résume la répartition des activités formelles par branche, au sein du District de Toamasina II :

¹ Direction des Synthèses Economiques, INSTAT, 2009.

Tableau n° XV : La répartition des activités formelles par branche et forme juridique

Branche / Forme juridique	Association Syndicale	Coopération de Production	Entreprise Artisanale	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée	ONG	Propriété Individuelle	Société Anonyme	SARL	Société Anonyme Unipersonnelle	Société Civile Immobilière	Total général
Agriculture, chasse, élevage, sylviculture		1		1		2			1		5
Pêche, pisciculture, aquaculture						1					1
Activités extractives			1	2		2					5
Activités de fabrication		1	1			6	1	2			11
Construction			4	1		2	1	1			9
Commerce et réparation de véhicules	1			3		248		13			265
Hôtels et restaurants				3		37		6			46
Transport, auxiliaires de transport et communication						29		3	1		33
Immobilier, location et services aux entreprises				1		8		5		1	15
Education	1					1					2
Santé et action sociale					1	1					2
Activités à caractère collectif ou personnel						3					3
Total général	2	2	6	11	1	340	2	30	2	1	397

Source : INSTAT Toamasina / Répertoire des Etablissements formels, juin 2010.

Section II : L'importance du Centre d'Accès aux Marchés (CAM)

Actuellement, dans l'ex-province de Toamasina, il y a 15 pôles et 14 CAM¹. Ces pôles de partenariat sont développés à la demande des communautés, et appuyés par les CAM. Dans le District de Toamasina II, il y a trois CAM : l'un est situé à Ranomena (Fanandrana), et les deux autres sont à Ivoloïna et à Onibe. Le CAM joue un grand rôle dans la rentabilité de la réalisation des opérations commerciales dans le développement économique, mais la question se pose : comment faire pour atteindre leurs objectifs, par rapport au niveau des paysans ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de voir ou d'étudier certains points ci-dessous :

II.1. La stabilité des prix des produits pour les vendeurs

L'objectif général du CAM est de faciliter la mise sur le marché des produits des petits producteurs. Cet objectif se décompose en deux objectifs spécifiques : d'une part la chaîne de commercialisation, et d'autre part, les acheteurs, les commerçants de gros, les transformateurs.

L'union des groupements des producteurs et le CAM sont des entités liées sur le plan institutionnel. Etant donné l'importance du CAM, il faut savoir bien distinguer ses rôles et ses fonctions. Pour assurer ses activités, le CAM doit avoir un outil technique et économique, ayant comme vocation d'assurer la commercialisation et la valorisation des produits agricoles. Il doit être organisé comme un organisme, pour pouvoir fonctionner de manière rentable, au profit des producteurs et des vendeurs.

- La capacité de vente du CAM

Les CAM arrivent à liquider facilement leurs produits pour des marchés conventionnels (exemple : le riz). Mais, pour les marchés des produits très spéculatifs (letchi, girofle,..) il y a de grands risques et peuvent entraîner des déficits pour les CAM². Ils doivent mettre en œuvre un bon système pour arriver à rassembler des volumes de production, qui sont attendus par les grossistes et les exportateurs.

¹ Jean Charles HEYD, Rapport de mission d'appui technique en agribusiness, Août 2007, p 35.

² « Op.cit. », p 6.

II.2. Pour sauvegarder la qualité des produits

Le CAM est en situation de concurrence pure et parfaite, c'est pourquoi il est en mesure de faire la différence en ce qui concerne la qualité des produits. En plus de cela, leurs produits sont en majorité bons, souvent supérieurs à ceux des concurrents et des collecteurs traditionnels.

Les Gérants des CAM doivent organiser le conditionnement, la transformation, le stockage et la vente des produits. Le conditionnement est important, c'est pourquoi le CAM exige au préalable la régularité des produits. Il est donc en mesure de trouver un moyen pour garder la qualité des produits, et de les stocker dans de bonnes conditions.

- La valorisation des produits

La principale piste de valorisation des produits du CAM est la mise en place d'une démarche qualité pour attirer les marchés les plus rémunérateurs. Pour garder l'homogénéité et la constance dans la qualité des produits, le CAM doit entretenir une relation étroite avec les acheteurs.

- Les conventions de partenariats commerciaux

Les marchés et les partenaires coexistent, mais le problème majeur réside toujours dans la compétence et la maîtrise de l'approvisionnement par les CAM. Ces conventions n'auront pas les effets escomptés que si les contrats d'achat ont lieu, y compris : la qualité, la quantité, le calendrier de livraison et la modalité de paiement, ...

II.3. Les points stratégiques à prendre en compte

a) Positionnement du CAM dans la chaîne de commercialisation

Le CAM se présente comme un nouvel acteur économique en matière d'activité qu'on nomme le pôle. Vu la situation de concurrence, son entrée en compétition vient de perturber les circuits de commercialisation existants.

➤ Stratégie commerciale : le CAM doit adopter une bonne stratégie, à moyen et à long terme, pour fidéliser les producteurs et les acheteurs. Pour qu'il puisse avoir une bonne rentabilité, le CAM doit établir une relation de confiance entre les différents partenaires.

➤ Les partenaires commerciaux : ce sont des entreprises privées et des professionnelles du commerce. Ainsi, il faut que le CAM saisisse très bien les conditions économiques exigées par ses partenaires.

Le CAM et l'Union (union des groupements des producteurs) collaborent, afin que le marché des producteurs fonctionne à merveille. Le comportement des agriculteurs change en producteurs, c'est-à-dire, ils s'investissent dans des filières plus ou moins à long terme, en créant des perspectives d'amélioration des revenus.

Le gérant du CAM doit être conscient de cela, et savoir bien maîtriser leurs positions par rapport à ses concurrents.

b) Satisfaire les producteurs

Il faut que la stratégie des CAM corresponde aux besoins des membres de l'union et des autres usagers, en matière de :

- la facilitation d'accès aux marchés ;
- l'amélioration de la garantie des revenus ;
- l'achat des produits répartis tout au long de l'année.

Pour que les producteurs soient fidèles aux CAM, ces derniers devront offrir une meilleure garantie de prix que les autres concurrents (boutiquiers, autres collecteurs). À partir de là, l'économie d'échelle a une grande importance dans le regroupement de la vente de production.

Pour satisfaire les producteurs, les CAM doivent montrer leurs talents sur le plan de l'organisation de la collecte et de la vente des produits. Ainsi, toutes les activités, depuis la collecte des produits jusqu'à leur vente doivent être maîtrisées.

Section III : La contribution des partenaires au développement rural sur les ressources économiques

Les aides provenant des accords de partenariat sont l'un des facteurs qui mobilisent le développement en milieu rural. Mais, il faut faire attention sur les projets financés par l'aide extérieure. À ce propos, selon Patrick GUILLAUMONT : « Il est également intéressant, comme l'indique d'ailleurs G. Chambas, d'examiner les effets des projets financés par l'aide

extérieure sur le nombre de personnes vivant dans un état de pauvreté absolue »¹. Ces aides sont sous l'égide des différents projets.

Les sous-sections suivantes vont donner quelques détails.

III.1. Programme de Promotion des Revenus Ruraux

Le programme du PPRR est sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, d'Elevage et de la Pêche. Ce programme a une durée de 8 ans, divisé en deux phases :

♦ 1^{ère} phase : 2004-2007

La première phase de 3 ans consiste à tester le modèle. Le programme vise une zone prioritaire, qui correspond aux trois sous-préfectures de Vavatenina, Soanierano Ivongo et Fénérive-Est.

♦ 2^{ème} phase : 2008-2011

La seconde phase consiste à consolider et à étendre la zone cible. Le programme se concentre sur l'identification d'une autre zone d'intervention, de manière flexible, en fonction de la demande des bénéficiaires ou des opérateurs économiques.

III.1.1. Les objectifs du PPRR

Ses objectifs sont :

- la réduction de la pauvreté rurale par l'accroissement des revenus des producteurs ;
- le renforcement des communautés de base, à prendre en charge leur développement ;
- l'accès à des services financiers adaptés. Par exemple, les micro-finances, les mutuels de crédit (OTIV).

Pour que ces objectifs soient atteints, le PPRR adopte une stratégie de développement sur le concept des pôles de partenariat :

- développer sur une zone d'influence homogène ;
- organiser à partir d'un CAM ;
- structurer sur une base de convention de partenariat économique liant les producteurs regroupés aux opérateurs économiques.

¹ Patrick GUILLAUMONT, Economie du développement : Dynamique internationale du développement, 1985, p.315.

III.1.2. Les sources du financement

Le montant du financement du PPRR s'élève à 28 200 000 \$EU¹. La répartition de ces montants se présente comme suit : 14 500 000 \$EU est financé à travers un prêt du FIDA. Les volets d'infrastructure, équipements ruraux, les activités d'entretien et de formation sont financés par l'OPEP, pour un montant de 7 700 000 \$EU. La part du Gouvernement est de 5 200 000 \$EU, il couvre les taxes, et 10 % du coût de financement. La contribution du bénéficiaire atteint 600 000 \$EU, et celle des collectivités locales est approximativement de 100 000 \$EU. Mais pour les opérateurs économiques, elle vaut 90 000 \$EU.

III.1.3. Les interventions du PPRR

Face à la complexité du système traditionnel de production et de la commercialisation des produits agricoles, le PPRR devrait adopter une meilleure stratégie d'appui, selon des axes d'intervention.

III.1.3.1. La cohérence et l'intégration des appuis

Dans le cadre de l'agribusiness, l'aspect de la production et la commercialisation devraient être traités cas par cas. Il faut que la production corresponde aux exigences du marché, et qu'elle se développe de manière adéquate.

Les appuis doivent être bien coordonnés et concordants entre les intervenants et les interlocuteurs des producteurs. Des efforts pour l'amélioration de la production seront surtout effectués pour les produits rizicoles, en mettant l'accent sur la mise en place d'un environnement favorable, et sur l'aptitude d'accès au marché.

III.1.3.2. La stratégie d'appui

Dès le début de l'intervention, il faut mettre en place les mécanismes des transferts de compétence. Ces mécanismes représentent une balise pour qu'on puisse mesurer ou évaluer l'appropriation des instruments et des méthodes, par les bénéficiaires.

Il est nécessaire d'établir une stratégie de développement par filière ou approche, par filière basée sur de multiples études et des expériences du PPRR. En général, ces filières sont des cultures vivrières et des cultures de rentes. Il est notamment indispensable de mettre en place une meilleure coordination des activités des organismes d'appuis, au niveau des pôles.

Les aides du PPRR portent non seulement sur les activités agricoles, mais aussi, sur le désenclavement des Communes. Dans le District de Toamasina II, une portion de la route de

¹ <http://www.ppr.mg>

13 km reliant le *fokontany* de Masirasira Mandroso et celui de Ranomena, dans la Commune rurale de Toamasina Suburbaine, a été réhabilitée. Parmi les infrastructures importantes, le pont en béton soulage la population, des crues du fleuve, pendant la saison des pluies. Par ailleurs, les trous de la chaussée ont été bouchés avec du gravier, les canaux bordant la route ont été renforcés.

III.2. Projet de Soutien au Développement Rural

Le Ministre de l'Agriculture, JAONINA Mamitiana Jocelyno, était dans la Région Boeny, afin d'apporter de grandes et bonnes nouvelles aux paysans. C'était durant sa visite de courtoisie auprès du Chef de la Région Boeny, RASOLONIAINA Jean Christophe Noël, le matin du vendredi 16 juillet 2010, il a annoncé que le PSDR est de retour¹.

En effet, accompagné de son staff et du Directeur Exécutif National (DEN) du PSDR, ANDRIAMAMONJISOA Georges, il est venu annoncer officiellement la relance des projets PSDR et BVPI (Bassins Versants Périmètres Irrigués) dans tout le pays. Un financement additionnel de 30 millions de dollars américains a été obtenu, grâce aux négociations de l'État avec les bailleurs, pour permettre au PSDR de reprendre son projet de développement rural. Le PSDR a pour objectif d'accroître le revenu et de réduire la pauvreté dans le milieu rural. Ses objectifs spécifiques sont de :

- promouvoir la croissance durable de la production agricole ;
- accroître la sécurité alimentaire ;
- améliorer l'accès aux services de base en milieu rural.

III.2.1. Promouvoir la croissance durable de la production agricole

Le PSDR est financé par la Banque Mondiale. Pour pouvoir favoriser la croissance durable, il met en place les axes stratégiques du développement rural suivant :

- assurer une potentialité alimentaire dans le monde rural ;
- adopter une bonne gestion durable des ressources et des différentes infrastructures ;
- inciter la coopération entre les acteurs et les partenaires du développement rural.

¹ <http://www.madagascar-tribune.com>

La mise en œuvre du PADR se traduit par la mise en place des projets, y compris le GTDR, PSDR. Ce dernier, en favorisant le développement communautaire, appuie les OP et les AUE, en matière d'organisation, de structuration et de formation.

III.2.2. Les activités extra-agricoles

Le PSDR intervient aussi sur les activités extra-agricoles ou les activités non agricoles. Son intervention porte sur :

- l'amélioration de l'artisanat ;
- la production des matériaux de construction de travail du bois et du métal.

III.2.3. Le ciblage géographique

Le PSDR intervient principalement au niveau du village, et en suivant le PCD au niveau de la Commune. Il doit intervenir également avec d'autres programmes annuels de travail compatible. Chaque financement apporté par le PSDR est destiné uniquement au PCD. Ce PCD est établi par le Maire, et celui-ci ne reçoit pas de financement, si ce PCD n'est pas encore inscrit.

III.2.4. Les critères d'éligibilité

Les conditions requises pour être bénéficiaire du financement du PSDR sont :

- être un groupe de 10 producteurs au moins ;
- seules les AUE et les OP qui n'ont pas eu des dons pour des investissements productifs du PSDR reçoivent les aides ;
- seules les associations qui n'ont pas eu des dons avec d'autres programmes de développement, au cours des trois dernières années ;
- les bénéficiaires doivent participer, au minimum, à 15% soit en nature ou en espèce du coût de la production totale.

III.2.5. Les services d'appui

a) La vulgarisation et la formation

Dans la majorité des cas, cette sous composante est dynamisée en vue d'investissements productifs. Le programme s'étale sur les communautés rurales et les associations productrices.

b) La recherche thématique

Cette sous composante vise à financer la recherche de solution pour le système de production, face aux différentes contraintes. Elles sont souvent à long terme, et celles-ci vont influencer l'intensification et la viabilité du système de production. Par exemple, le FOFIFA fait une recherche thématique concernant la fertilité du sol, la recherche agro-industrielle, la santé animale, etc.

3) Le développement communautaire

a) Les appuis aux OP et aux AUE

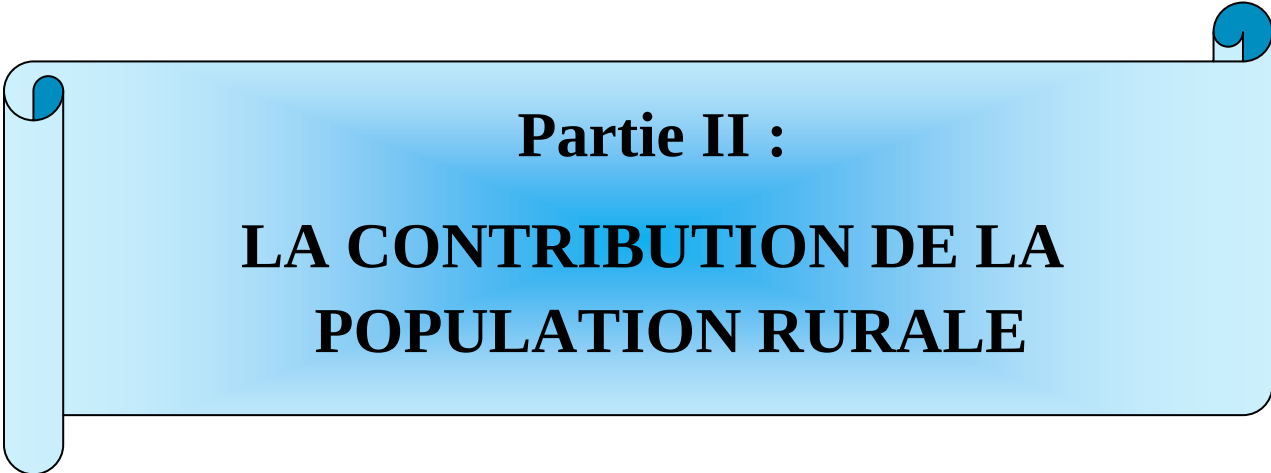
Le PSDR intervient aussi dans le développement communautaire, en appuyant les OP et les AUE. Son intervention vise surtout l'organisation et le renforcement de la capacité de gestion de ces OP et de ces AUE.

b) Les appuis aux plans de développement villageois

Le PSDR aide les communautés et les villageois à l'identification des besoins prioritaires des communes et des villages concernés. Il assiste ces communautés, avec une étroite collaboration, en suivant les PCD.

Conclusion partielle :

Le District de Toamasina II a sa spécificité, en ce qui concerne sa potentialité économique. Grâce à ces potentialités, les acteurs de développement lancent leurs projets, en appuyant les communautés villageoises. Les Communes situées dans le District vivent, dans leur grande majorité, dans l'enclavement, à cause des difficultés d'accessibilité, surtout pendant la saison de pluie. Cet enclavement pourrait inhiber le développement, tant économique que social. Ceci a un effet sur les efforts de la population rurale, dans les différentes activités. C'est pour cette raison que la deuxième partie évoque la contribution de la population rurale.



Partie II :

LA CONTRIBUTION DE LA POPULATION RURALE

Cette partie est réservée à la contribution de la population rurale. Le premier chapitre parle de l'accession au développement, tandis que le deuxième chapitre évoque l'évaluation des apports de la population. Pour terminer, le troisième chapitre dégage les perspectives et les suggestions au développement économique en milieu rural.

Chapitre I : L'ACCESSION AU DÉVELOPPEMENT

L'accession au développement est un processus qui permet d'atteindre une situation améliorée, ou une position qui tend vers le développement. Ce chapitre dégage trois sections dont la première concerne le concept théorique du développement et la typologie des activités de la population, la deuxième évoque les secteurs formels et informels, et la troisième section parle de l'état des lieux de la vulgarisation.

Section I : Le concept théorique du développement et la typologie des activités de la population

Cette section parle brièvement des indicateurs du développement et de la quantification des activités. Il y a deux indices qu'on peut étudier : l'un c'est l'Indice du Développement Humain, et l'autre est l'Indice de la Pauvreté Humaine. Ces deux indices ont été créés par le PNUD.

I.1. Les indicateurs du développement

En 2009, l'économie malgache est en période de récession. Les raisons de cette tendance proviennent de la crise financière mondiale, et surtout de la persistance de la crise politique interne. Cette année, la croissance économique a baissé de 0,6 % contre 7,1% en 2008¹. Puisque notre pays est un pays à vocation agricole, le secteur agricole présente une croissance de 5,9 % en 2009, contre 4,5 % en 2008². D'après ce résultat, le secteur agricole est influencé par les effets de la crise politique, mais leur degré est amoindri, par rapport aux centres urbains.

Du point de vue strictement économique, l'indicateur le plus souvent utilisé est le Produit Intérieur Brut (PIB), qui est la somme des valeurs ajoutées dans un territoire, durant une période donnée. Son chiffrage, qui ressort de la comptabilité nationale, est cependant délicat. Comment, par exemple, chiffrer l'utilisation des services non marchands et les biens publics ? L'autre indicateur commun est le Produit National Brut (PNB).

¹ Institut National de la Statistique, 2010.

² INSTAT/Direction des Synthèses Economiques, 2009.

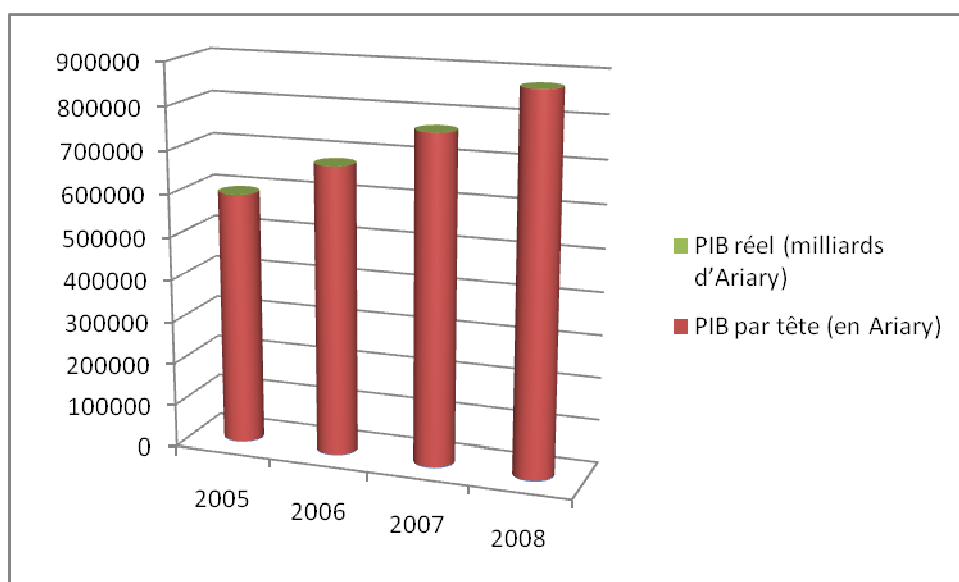
Pour le cas de Madagascar, l'évolution du PIB est présentée dans le tableau n° XVI ci-après :

Tableau n° XVI : L'évolution du PIB

Année	PIB par tête (en Ariary)	PIB réel (milliards d'Ariary)
2005	592 017	522
2006	674 202	548
2007	764 244	582
2008	871 015	623

Source : INSTAT/Direction des Synthèses Economiques, 2009.

Graphe n° 2 : L'évolution du PIB



Source : Notre propre soin à partir du tableau n° XVI, 2010.

D'après le tableau n°XVI, le PIB évolue, tant en terme réel, que par tête. Cela veut dire que la performance de l'indicateur économique s'accroît. Selon l'INSTAT, le PIB par tête de l'année 2007 est de 424 dollars par an. En 2008, il présente 484 dollars. Ainsi, il augmente de 60 dollars en 2008 (avec 1 dollar égal à Ariary 1800). Même si notre PIB évolue, selon la typologie des pays classés par la banque mondiale, Madagascar est parmi les pays à faible revenu¹.

I.1.1. Indice du Développement Humain

L'Indice du Développement Humain est un indice statistique composite, créé par le Programme des Nations Unies pour le Développement, en 1990. Cet indice est indispensable

¹ Modongy ROLAND, Cours Economie de Développement, 3^{ème} année Economie, Université de Toamasina, 2008.

pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. Il prend en compte trois critères majeurs : l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le niveau de vie.

Selon l'information de l'INSTAT en 2009, le rapport national sur le développement humain du PNUD, l'IDH en 2007 est de 0,550. Selon le classement, Madagascar est un pays à développement intermédiaire, parce que son IDH est compris entre 0,500 et 0,800¹.

Le PIB par habitant évalue la production économique, mais ne donne pas d'information sur le bien-être individuel ou collectif. C'est pourquoi le PNUD a créé l'IDH.

I.1.2. L'indice de la pauvreté

À partir de 1997, d'autres indicateurs économiques existent, tels que l'Indice de Pauvreté Humain (IPH), également créé par le PNUD. Le premier indice de la pauvreté c'est l'IPH. Cet indicateur permet de mesurer les déficits sur le plan du développement humain. Pour cet indicateur, son intensité varie fortement, d'un pays à l'autre. L'écart du rang entre l'IDH et l'IPH souligne clairement l'ampleur de la discrimination. Pour le cas de Madagascar, l'évolution du ratio de la pauvreté se présente comme suit :

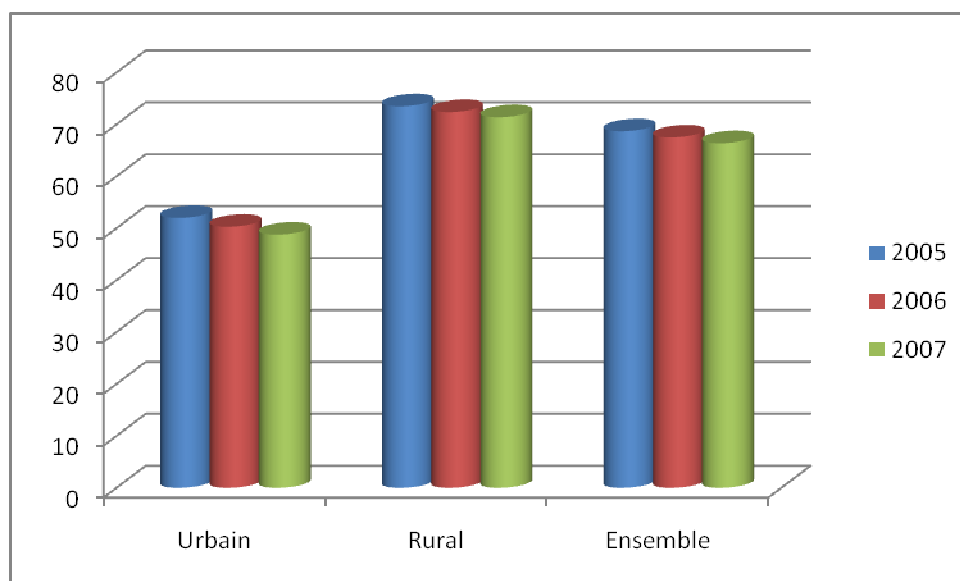
Tableau n° XVII : Le ratio de la pauvreté

Année Milieu	2005	2006	2007
Urbain	52,0	50,3	48,8
Rural	73,5	72,4	71,4
Ensemble	68,7	67,5	66,4

Source : INSTAT/DSM, 2009.

¹ <http://www.pnud.org>

Graphe n° 3 : Le ratio de pauvreté



Source : Notre propre soin à partir du tableau n° XVII, 2010.

Presque tous les ratios de pauvreté dépassent 50 %, sauf en 2007, le ratio en milieu urbain représente 48,8%. Cela veut dire que notre pays fait partie des pays moins avancés et vit dans la pauvreté. La pauvreté frappe tant le milieu urbain que le milieu rural. Puisque la population malgache est en majorité des ruraux, alors, ses ratios de pauvreté sont aussi forts.

En milieu rural, Atsinanana est la Région la plus pauvre à Madagascar. Son ratio de pauvreté représente 86%¹. Les causes de la pauvreté sont divisées en deux, d'une part les causes structurelles, et d'autres part les causes conjoncturelles. Pour la première cause, la pauvreté s'intensifie, en raison de la stagnation des cultures de rentes, la diminution de la qualité des produits, et la chute du cours, pour certains produits, notamment le café et le girofle. Et pour la deuxième cause, la pauvreté s'accroît pour les raisons suivantes : la crise politique, la fréquence des cyclones, l'insécurité publique. Pour la Région Atsinanana, vue d'ensemble, le ratio de pauvreté représente 76, 6 %².

Les activités de la population rurale sont basées sur le secteur primaire, à savoir l'agriculture, l'élevage et la pêche. Mais cela n'empêche pas les paysans à travailler dans l'exploitation d'autres activités.

¹ INSTAT, Ratio de pauvreté par Région et par milieu en 2007.

² <http://www.maep.gov.mg>

I.2. La quantification des différentes activités

Les ménages dans la réalisation de leurs activités agricoles, ont pour objectifs : la sécurité, la productivité et la viabilité économique, même s'ils ont des difficultés pour les réaliser. Comme les paysans pratiquent les activités agricoles, le système de riziculture s'intensifie. Toutefois, les paysans n'arrivent pas à maîtriser l'eau. Cela constitue un grand obstacle pour le développement agricole. L'ex-province de Toamasina est une zone pluvieuse, mais le problème est de se demander comment parvenir à maîtriser l'eau. Cela incite les paysans à exploiter la riziculture de bas fond. Sur la côte Est du District de Toamasina II, selon notre enquête, les habitants pratiquent à la fois l'agriculture et la pêche.

À cause du plan d'assolement, la croissance économique de ce District augmente à travers les cultures de rentes surtout à travers la filière letchi. Le District de Toamasina II produit la meilleure production de letchi par rapport aux autres Districts, dans la Région Atsinanana. Mais, le problème pour cette filière c'est que leur prix dépend des fluctuations et des cours mondiaux.

I.2.1. Les cultures vivrières

Pour les cultures vivrières, il y a cinq activités spéculatives que l'on peut analyser. Cette spéculation est donnée dans le tableau n° XVIII suivant, il montre les productions annuelles :

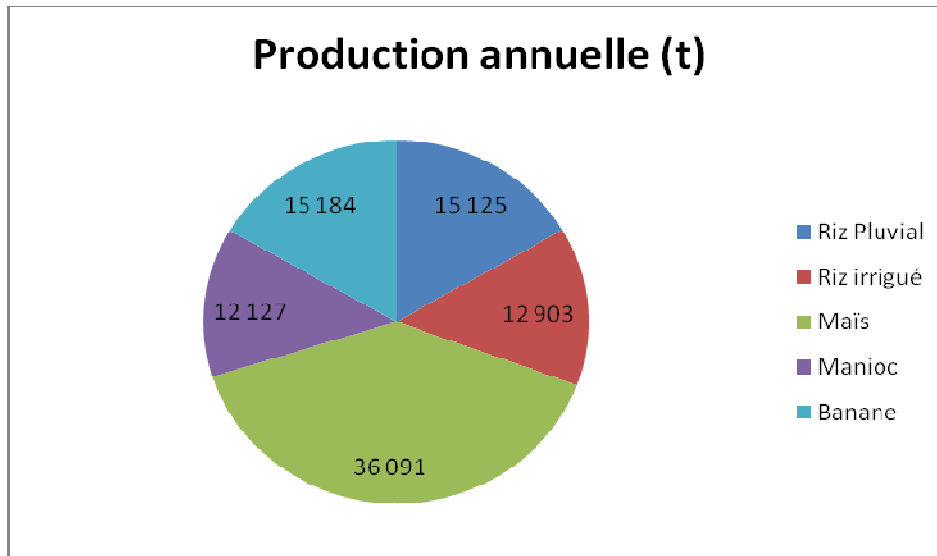
Tableau n° XVIII : La répartition des cultures vivrières

Spéculations	Surface (en ha)	Production annuelle (t)	Rendement t/ha
Riz Pluvial	11 237,00	15 125	1,3
Riz irrigué	8 602,00	12 903	1,5
Maïs	11 642,25	36 091	3,1
Manioc	3 674,85	12 127	3,3
Banane	1 518,40	15 184	10,0
Total	36 674,5	91 430	

Source : CSA Ambojery, Etat des lieux de Toamasina II, mai 2009.

NB : t : tonne, ha : hectare

Figure n° 1 : La production des cultures vivrières



Source : Notre propre soin à partir du tableau n°XVIII, 2010.

D'après le tableau n° XVIII, la production annuelle de maïs est de 36 091 tonnes. Elle est plus grande par rapport aux autres cultures, telles manioc, banane etc. D'après notre analyse, les paysans exploitent dans leur grande majorité, toutes les cultures susdites, grâce à la complémentarité des spéculations agricoles. Pour les rendements agricoles, la banane a un rendement de 10 tonnes par hectare. Son rendement est supérieur aux autres cultures telles que : le maïs a un rendement de 3,1 tonnes par hectare et le manioc n'a que 3,3 tonnes par hectare. Les rendements de la banane proviennent de la fertilisation du sol et de l'existence de disponibilité de terrain aménageable. En outre, le climat dans ce District est adéquat à la filière banane, surtout en grande saison. Les intervenants ou les organismes d'appuis dans le centre du travail agricole, comme le DRDR, CHTT, PPRR, renforcent les intrants agricoles, en donnant des semences, des engrais, de jeunes pépinières (cultures fruitières), pour améliorer le système agricole des paysans.

Face aux grandes difficultés dans l'exploitation agricole (non maîtrise de l'eau, différents ravageurs qui attaquent les cultures, la faiblesse des intrants agricoles), comment font les gens pour vivre avec ces difficultés ?

Cette question porte sur la sécurité alimentaire des paysans. D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), « Les besoins individuels en

aliment dépend de l'âge, du poids corporel, du sexe et du niveau d'activité physique »¹. La sécurité alimentaire correspond à la capacité d'une famille ou d'une communauté à s'approvisionner en aliments nécessaires.

L'objectif de la sécurité alimentaire est d'assurer la production alimentaire adéquate, et de garantir à tous, l'accès aux aliments disponibles. Par exemple, les aliments au sein de l'Office Nationale de la Nutrition (ONN).

1.2.2. Les cultures de rente

Dans le District de Toamasina II, la répartition de la production de la culture de rente se fait à partir des trois activités spéculatives suivantes. Le letchi fait partie des sources de revenu des paysans. Le prix d'un grand panier de letchi coûte Ar 5000. Pendant une campagne de letchi, en moyenne, les revenus des paysans sont estimés à Ar 400 000².

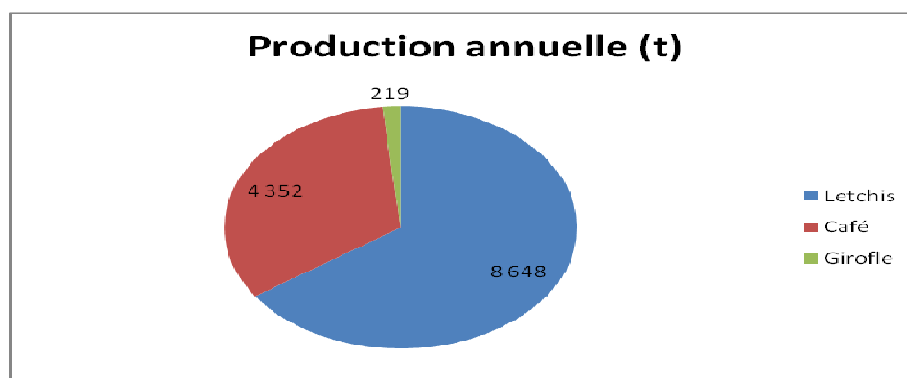
Le tableau n° XIX suivant résume les cultures de rente :

Tableau n° XIX : La répartition des cultures de rente

Produits	Superficie	Production annuelle (t)	Rendement (t/ha)
Letchis	10 150	8 648	0,85
Café	6 900	4 352	0,63
Girofle	1 975	219	0,11
Total	19 025	13 219	

Source : CSA Ambojery, Etat des lieux de Toamasina II, 2009.

Figure n° 2 : La production des cultures de rente



Source : Notre propre soin à partir du tableau n° XIX, 2010.

¹ <http://www.faostat.fao.org>

² Enquête auprès des ménages, 2010.

Selon le tableau n°XIX, le letchi a un rendement de 0,85 tonne par hectare, dans les cultures de rente. Cette filière est surtout développée dans les Communes suivantes : Ambodiriana, Ampasimbe, Andondabe, Antetazambaro, Foulpointe, Ampisokina, Ampasimadinika, Fanandrana, Toamasina Suburbaine. Ces Communes ont une grande importance pour la production de cette filière en raison de :

- la proximité du port d'embarquement, au niveau du transport ;
- l'existence de jeunes plantes et de larges surfaces cultivables ;
- lancement de nouvelles techniques de culture.

Pour le café et le girofle, les productions proviennent des facteurs suivants :

- la fertilité du sol et des surfaces cultivables ;
- l'existence de jeunes plantes ou des pépinières qui viennent du FOFIFA et du CTHT ;
- disponibilité des mains-d'œuvre.

Les Communes qui développent ces filières sont : Sahambala, Mangabe, Antenina, Andranobolaha, Ifito.

Dans ce District, c'est le café robusta qui est la variété la plus cultivée. Il tient une place importante dans la production des cultures de rente. D'après notre tableau, il représente un rendement de 0,63 tonne par hectare. Il occupe le deuxième rang, après le letchi. La récolte du café se fait de mai à octobre. La production évolue peu à peu. Disons qu'en 2001/2002, sur une superficie de 7 620 ha, la production a atteint 3 570 t¹. En 2008, la production de café est de 4 352 tonnes, avec une superficie de 6 900 ha. Vu la comparaison, la surface cultivée diminue, car les feux de brousse s'intensifient, alors que les gens n'arrivent pas à créer une nouvelle race de production, à cause du manque d'entretien des jeunes plantes, et de l'insuffisance de centre de pépinière. Les pieds de café meurent de plus en plus, car ils sont trop âgés. Grâce aux encadrements des techniciens, la production de café augmente.

Concernant les prix, au niveau des exportations, ce sont les marchés qui les imposent. Autrement dit, la loi du plus fort a toujours sa raison d'être. Les prix dépendent donc des cours mondiaux, mais, ils sont fréquemment précaires, et loin d'être motivants, tant pour les producteurs que pour les exportateurs.

I.2.3. L'évolution de la production pour les différentes activités

L'évolution de la production peut s'expliquer par les éléments suivants :

¹ DIR INSTAT Toamasina//MINAGRI/DIR AGRI TOAMASINA, 2002.

- ❖ la relance des plantations par les différents appuis techniques ;
- ❖ la distribution des semences agricoles par le centre de production ;
- ❖ l'amélioration de la qualité et de la régularité des produits agricoles ;
- ❖ l'existence d'informations et de communications sur les différentes filières ;
- ❖ l'augmentation des techniques de production, par le processus d'apprentissage.

Dans le District de Toamasina II, le riz tient une place importante dans la production agricole. La culture du riz s'intensifie, mais l'exploitation agricole affronte beaucoup de contraintes. Cela ne démotive pas les paysans, car ils peuvent compter sur la cohésion sociale.

Les tableaux (n° XX et XXI) suivants montrent l'évolution de la production de paddy de l'année 2005 jusqu'en 2008 :

Tableau n° XX : L'évolution de la production de paddy à la 1^{ère} saison

	1 ^{ère} saison							
	Riz irrigué				Riz pluvial			
Année	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008
Superficie (ha)	440	510	830	2050	2 200	1700	7820	14300
Productions (t)	1120	1580	1950	5740	790	990	6930	11740
Rendements (t/Ha)	2,55	3,10	2,35	2 ,80	0,36	0,58	0,89	0,82

Source : DRDR Toamasina, 2009.

Tableau n° XXI : L'évolution de la production de paddy à la 2^{ème} saison

	2 ^{ème} saison							
	Riz irrigué				Riz pluvial			
Année	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008
Superficie (ha)	140	270	680	3920	-	-	-	-
Productions (t)	350	760	1840	10580	-	-	-	-
Rendements (t/ha)	2,50	2,81	2,71	2,70	-	-	-	-

Source : DRDR Toamasina, 2009.

D'après les tableaux n° XX et n° XXI, la production rizicole semble en général bonne, tant à la première saison qu'à la deuxième, durant les dernières campagnes.

Beaucoup de facteurs ont été en jeu, pour aboutir aux résultats ci-dessus. Ce sont principalement :

- (i) le renforcement du partenariat fonctionnel de la DRDR avec les Projets rattachés, avec les autorités locales et ONG œuvrant dans le domaine du développement rural (PSDR, ODDIT, CARE, ONN et autres....) ;
- (ii) la diffusion de paquets techniques améliorés, en particulier les cultures de riz ;
- (iii) plusieurs petits périmètres irrigués ont été réhabilités, permettant l'extension des superficies rizicoles cultivées ;
- (iv) l'impact du concours agricole : le nombre de candidat ne cesse d'augmenter chaque année (87 en 2006 et 93 en 2007¹) ;
- (v) l'adoption de thèmes vulgarisés encourageants, notamment le sarclage.

À la première saison, la précipitation est abondante presque tous les ans, cela a un effet positif sur la riziculture pluviale. C'est pourquoi, certains vides dans le riz irrigué, provoqués par les inondations semblent combler. À telle opportunité s'ajoute l'évaluation plus poussée et plus fine de la production rizicole, tant sur rizières irriguées que sur *tanety* (riz pluvial). L'omission est fortement réduite, depuis 2007.

À la deuxième saison, il n'y a pas de production de riz pluvial, car le mois d'octobre et novembre sont les mois les plus secs. En plus, les paysans n'ont pas l'habitude d'exploiter le riz pluvial à la deuxième saison. C'est pour cette raison que, les paysans n'exploitent pas le riz pluvial durant cette saison.

I.2.3.1. Les causes de l'évolution

À part les facteurs cités ci-dessus, l'évolution de la production n'est pas arrivée par hasard, mais il y a beaucoup d'éléments cruciaux qui sont mis en jeu :

- la connaissance des agriculteurs et leur aptitude à s'adapter aux encadrements ;
- l'existence d'encadrement au niveau des paysans ;
- le renforcement sur la gestion des ressources naturelles ;
- la mise en place des infrastructures adéquates ;
- la création d'une nouvelle race de production, de jeunes plants, par le centre de production ;

¹ DRDR Toamasina, 2009.

- l'encouragement de l'Etat, en donnant une prime de rendement pour les producteurs qui atteignent une meilleure production.

Ces différents facteurs cités ci-dessus nécessitent l'analyse des facteurs de production ci-dessous.

A. Les facteurs de production dans l'exploitation agricole

Les facteurs de production sont les différentes entités, personnes physiques ou objets économiques, dont les services sont utilisés lors des opérations de production. En principe, dans l'exploitation agricole, il y a trois facteurs de production : la terre, le travail et le capital.

1. Le capital foncier

Le capital foncier joue un grand rôle dans l'exploitation des activités agricoles. En plus, c'est la combinaison des trois facteurs cités ci-dessus qui donne la production.

1.1. La terre

La terre est un facteur clé de la production, dans l'activité agricole, c'est-à-dire, sans la terre on ne peut pas avoir de production. L'attribution des terres cultivables doit se faire en faveur de ceux qui ont la capacité de les mettre en valeur, et les droits des propriétaires fonciers doivent être davantage protégés. Les techniques agricoles exigent les initiatives des paysans, afin que leurs activités soient prospères. Par ailleurs, l'abondance ou non des terres peut justifier le système de production pratiqué. Et, dans les zones où le facteur terre est limitant, l'activité agricole sera plus intense en capital ou en travail, contrairement aux zones dans lesquelles ce facteur est abondant, où l'activité sera extensive. Quant à la production, il est facile de comprendre ce que sont les services de la terre.

À propos du capital foncier, l'économie rurale permet de voir les différents points suivants :

- La Surface Agricole Utilisée (SAU) : elle comprend l'ensemble des terres cultivées comme : plantation, culture, terre en jachère, pâturages. Concernant la plantation, il y a une plantation qui dure longtemps que l'on appelle « plantation pérenne ». On prendra comme exemple : le girofle, le café, etc.

Généralement, les Surfaces Agricoles Utilisées (SAU) sont réparties comme suit :

- les terres labourables qui comprennent les cultures de rotation ;

- les Surfaces Toujours en Herbes (STH), réservées pour les animaux ou prairie permanente ;

- les cultures fruitières.

- la Surface Cultivée dans l'Année (SCA) : c'est la surface utilisée pour produire en une année de production. Autrement dit, c'est la somme de surface du champ récolté, cultivé ou entretenu effectivement, durant l'année cultivable en cours.

2. Le capital d'exploitation

La nature du capital est beaucoup plus mystérieuse ou controversée que celles des autres facteurs de production. Selon le cours théorique de l'économie rurale en 3^{ème} année¹ (économie), il y a trois sortes de capital d'exploitation :

a) Le cheptel mort et l'agriculture mécanisée

Le cheptel mort comprend l'ensemble des matériels dont dispose l'exploitation agricole mécanisée.

Exemples de cheptel mort : tracteur, motoculteur, moissonneuse, etc.

Dans le District de Toamasina II, les instruments pour leurs exploitations sont rudimentaires. La plupart des gens font manuellement des semences et des récoltes. Les instruments tels que l'angady, la hache et le coupe-coupe sont souvent utilisés pour la préparation du sol. Cela, est partout en Afrique centrale. Marcel YONDO confirme cette affirmation, il a écrit : « Les instruments les plus utilisés sont la houe, le coupe-coupe ; point d'engrais naturels et chimiques ; point d'animaux de trait »². Tandis que, on utilise le sarclage pour les traitements avant la récolte.

Le problème de l'économie rurale africaine réside dans le fait qu'on la pratique sur de faibles surfaces cultivables. Cette faiblesse empêche de travailler sur des matériels à base de machinisme.

L'utilisation de la mécanisation agricole permet :

- d'augmenter la productivité agricole, grâce à l'accomplissement de travaux au bon moment, et à augmenter la vitesse de rotation de la culture ;

¹ Seth RATOVOSON, Cours de l'économie rurale, 3^e année Economie, Université de Toamasina, 2008.

² Marcel YONDO, Dimension nationale et développement économique, Tome VII, 1970, p.102.

- d'élargir les surfaces cultivées ;
- de diminuer le temps de travail, en récoltant beaucoup de productions.

L'exploitation à base de machinisme nécessite d'analyser les coûts du travail des machines.

- Les coûts du travail des machines

Le prix de revient de la machine représente les coûts nécessaires à l'élaboration et à la distribution des produits. L'utilisation des machines relève les différents coûts suivants :

- Le coût total : c'est la somme des dépenses durant une année.
- Le coût horaire : c'est le rapport entre le coût total et le nombre d'heure d'utilisation de la machine.

La formule du coût total est donnée par :

$$C = F + X.V$$

Avec :

- C : coût total annuel de la machine
- F : charge fixe annuelle totale
- X : nombre d'heure de travail de la machine dans l'année
- V : charge variable par heure de travail

- Les charges variables

Les charges variables sont des charges qui existent au moment de l'utilisation des machines. Ces dépenses sont :

- les frais de main-d'œuvre ;
- les frais de réparation ;
- les autres dépenses d'entretien comme le graissage, la vidange.

- Les charges fixes

Ce sont des charges qui sont indépendantes du temps d'utilisation de la machine. Autrement dit, il faut payer, même si la machine ne travaille pas. Elles comprennent :

- les dépenses d'amortissement ;
- les frais divers (le garage) ;
- la prime d'assurance.

La formule du coût unitaire est donnée par la formule suivante :

$$CU = F/X + V$$

- CU : le coût unitaire
- F : charge fixe annuelle totale
- X : nombre d'heure de travail de la machine dans l'année
- V : charge variable par heure de travail

b) Le cheptel vif

Le cheptel vif est constitué par l'ensemble des animaux. Il est le principal capital d'exploitation dans les activités agricoles. Sans ces animaux, les paysans ont du mal à exploiter leur terrain, même sur les petites parcelles.

On distingue deux sortes de bétail :

- le bétail de trait ou la traction animale comme le bœuf, le cheval ;
- le bétail de rente : les paysans engraisent les animaux, afin qu'ils puissent les vendre.

Ceux-ci apportent un revenu pour ceux qui les exploitent. En outre, les animaux sont non seulement des éléments productifs, mais ils aident aussi les paysans à la fertilisation du sol, grâce à l'apport de l'humus. L'existence de ces animaux diminue le nombre de main-d'œuvre.

c) Les capitaux circulants

Ce sont des capitaux investis dans l'exploitation des activités des paysans. La majorité de la population lancent leurs exploitations à partir de leurs capitaux propres. Autrement dit, leurs activités sont exploitées à partir de leurs propres ressources. La variété des semences reste toujours la même, parce que les paysans n'en achètent pas d'autres, sauf si leurs stocks sont épuisés. Mais, quelquefois, le centre de production des semences donne aux agriculteurs de nouvelles variétés, destinées à la productivité, telles que le riz hybride venant de Chine.

3. Le travail dans la production agricole

Il tient une grande place dans l'exploitation agricole. Par le travail physique et intellectuel, on peut évaluer le capital foncier et le capital d'exploitation. Le travail intellectuel est exercé par les techniciens ou les agronomes. Ce travail est souvent exploité à l'aide des machines. Mais, le travail physique est effectué par les paysans ou les artisans de production. Ce travail est non rémunéré et il ne se réalise pas avec la machine.

Dans le District de Toamasina II, l'entraide existe mais les paysans la pratiquent de moins en moins. La classe des riches utilise beaucoup plus le « *asa maro* » ou le « *tambirô* », au lieu d'employer les ouvriers agricoles.

a) Le travail disponible

Il y a deux sortes de travailleurs dans l'exploitation agricole : le travailleur permanent et le travailleur saisonnier. Pour le premier, il peut être le propriétaire ou le salarié, en travaillant pendant toute l'année, tandis que le deuxième intervient surtout dans les travaux de pointe.

Dans le District de Toamasina II, le travail saisonnier est le plus utilisé par la population rurale. La journée d'un travailleur coûte aux environs Ar 1 500 à Ar 4 000, mais sa variation dépend de l'éloignement du milieu. Ainsi, la journée de travail est une grandeur variable. À ce propos, Karl MARX a écrit, dans son œuvre : « La journée de travail n'est donc pas une grandeur constante, mais une grandeur variable »¹. Au moment où le travail est intense, selon notre enquête, pendant une saison, un ménage de classe moyenne emploie de 2 à 5 travailleurs saisonniers.

➤ L'Unité de Travail Agricole (UTA) ou Unité de Travailleur Humain (UTH)

Par définition, l'Unité de Travail Agricole (UTA) ou Unité de Travailleur Humain (UTH) c'est la capacité de travail qui représente l'emploi d'un homme adulte et valide, pendant 300 jours de travail agricole, par an. En moyenne, le paysan dans le District de Toamasina II travaille 200 jours par an. À Madagascar, un homme travaille 200 jours par an, à cause du travail astreignant. Cela entraîne une faible productivité et une forte autoconsommation. L'unité de travail évolue dans le temps et dans l'espace. Comme dans la Région de SAVA, plus exactement dans le District d'Antalaha, un homme travaille en moyenne 150 jours/an, cela parce que dans ce District, le travail suit le calendrier cultural.

Le tableau suivant n° XXII montre l'unité des travailleurs agricoles :

¹ Karl MARX, Le capital critique de l'économie politique, 1982, p.226.

Tableau n° XXII : Les coefficients d'équilibre d'équivalence

Types de travailleurs permanents	Les valeurs
Un homme adulte	1 UTA ou 1 UTH
Une femme adulte	0,5 UTA à 0,7 UTA
Un enfant plus de 15 ans, un vieillard de 60 ans	0,3 UTA à 0,7 UTA
Un homme de plus de 60 ans	0,3 UTA

Source : Seth RATOVOSON, Cours d'économie rurale, 3^e année, Université de Toamasina, 2008.

Référence : 1 UTA OU 1 UTH = 300 jours

▪ **Calcul du taux d'emploi du travail humain ou coefficient d'emploi (Ce)**

$$Ce = \frac{\text{Travail effectué}}{\text{Travail disponible}}$$

Prenons le cas des paysans dans le District de Toamasina II. En moyenne, un paysan effectue un travail de 200 jours¹ par an. Le travail disponible est de 300 jours par an. D'où, le calcul se présente comme ci-après :

$$Ce = \frac{\text{Travail effectué}}{\text{Travail disponible}} = \frac{200}{300}$$

$$Ce = 0,67 \longleftrightarrow \boxed{Ce = 67\%}$$

Ce résultat montre que le paysan travaille plus de la moitié, parce que son coefficient d'emploi représente 67%. Il est donc un travailleur sérieux.

¹ Enquête auprès des ménages, 2010.

▪ **Calcul du coefficient de sous emploi**

$$Cs = \frac{\text{Travail disponible} - \text{Travail effectué}}{\text{Travail disponible}}$$

A N :

$$Cs = \frac{300 - 200}{300}$$

D'où

$$Cs = 0,33 \text{ ou } 33\%$$

D'après ce résultat, le temps perdu par un paysan est de 33%. Ce temps est très minime par rapport au temps de travail d'un paysan.

I.2.3.2 Les effets de l'évolution de la production

L'évolution de la production est un facteur de développement économique. Mais cela évoque deux choses, d'un côté elle est favorable aux paysans, d'un autre côté, elle entraîne un risque. Quant à l'intervention des intervenants du développement, seuls les paysans qui ont déjà bénéficié d'un projet reçoivent encore d'autres.

a) Les effets socio-économiques

En ce qui concerne le travail à la grande saison, tous les paysans sont très occupés par leur exploitation. C'est à ce moment là qu'il y a mésentente entre les paysans eux-mêmes, parce que chacun s'occupe de son exploitation, surtout au moment du travail de pointe. Ainsi, la cohésion sociale perd sa valeur intrinsèque. Autrement dit, la solidarité n'a pas sa raison d'être, à cause des multiples facteurs au niveau de la mentalité des paysans. Selon les malgaches, le « *fihavanana* » a une valeur supérieure, surtout dans le milieu rural. L'évolution de la production bouleverse aussi la sécurité publique, tant en milieu rural que urbaine. Quand la production augmente, les paysans immobilisent effectivement leur surplus. Toutefois, les bandits intensifient le vol des productions stockées. Pendant le travail de pointe, plus précisément à la récolte, les actions des malfaiteurs intensifient sur les ressources des paysans, et surtout en ce qui concerne le vol sur pied.

Pour l'intervention de l'Etat, le Ministère de l'Agriculture est chargé de l'amélioration des productions agricoles, en matière de développement rural. À ce propos, il s'agit de l'Etat providence. Cette mission consiste à donner aux paysans d'un côté, et à favoriser le développement économique, de l'autre côté. Durant cette intervention, les paysans font beaucoup d'efforts, afin qu'ils puissent gagner cette prime. Mais après cette contribution de l'Etat, ils diminuent leur temps de travail, à cause de la paresse et du manque de matériels de production. Dans ce cas, les travailleurs ne sont pas sérieux, parce que quelquefois, ils perdent beaucoup de temps.

Vu l'augmentation de la production, le revenu des paysans augmente. Cela entraîne l'augmentation de l'épargne, le pouvoir d'achat des paysans s'élève aussi. Tout cela entraîne l'amélioration de la condition de vie des paysans.

I.3. Les moyens pour dégager les surplus

Par définition, le surplus agricole c'est l'excédent de la quantité de la production, par rapport aux besoins des producteurs. C'est une condition préalable à tout processus de développement.

Selon les classiques, l'idée de surplus se fait plus formelle. Ils pensaient plus clairement qu'à chaque période, un excédent peut être dégagé et réinvesti pour accroître davantage la production, grâce à la division du travail et le progrès technique.

Pour que le développement soit atteint, plusieurs éléments cruciaux sont mis en jeu :

- les producteurs augmentent leur temps de travail ;
- les producteurs acceptent l'innovation des technologies nouvelles ;
- l'épargne se transforme en investissement.

L'utilisation des matériaux des nouvelles technologies permet d'augmenter plus rapidement la production. Ainsi, c'est un moyen permettant d'assurer et d'éviter les aléas climatiques, pour le respect du calendrier cultural. L'augmentation de la production engendre une augmentation des revenus. Cette dernière a une grande influence sur le phénomène de surplus, puisque les moyens pour dégager un surplus économique sont conditionnés par le fait qu'il faut que le revenu par tête soit supérieur au minimum de subsistance.

Section II : Les secteurs formels et informels

Par définition, le secteur formel est un secteur qui englobe toutes les activités qui sont recensées dans l'économie officielle. Dans ce secteur, toutes les activités des gens sont déclarées. Il s'agit donc des prélèvements obligatoires sans contre partie.

Le secteur informel est un ensemble d'activités qui évolue en marge de l'économie officielle. Ainsi, les acteurs dans ce secteur ne sont pas recensés. Leur nombre exact n'est donc pas connu au sein de l'administration fiscale.

La contribution africaine ne consent pas facilement à payer l'impôt, car les gens se réfèrent aux difficultés de l'Etat, surtout au moment de la crise, et à la défaillance du gouvernement. Quelques parts de l'impôt sont destinées à la réalisation des projets communautaires.

II.1. La perception de la population rurale du paiement de l'impôt

Dans le District de Toamasina II, le personnel de la Commune représente les agents fiscaux. Le problème réside au niveau du transfert de compétence, parce que quelquefois, ces personnels n'arrivent même pas à dominer leurs fonctions. Ainsi, les paysans ne comprennent pas l'importance de l'impôt. C'est pourquoi les contribuables disent : « Pourquoi payons-nous l'impôt ? ». Pour répondre à cette question, voici les principales fonctions de l'impôt¹ :

- un instrument de réallocation optimale des ressources ;
- un moyen de régulation et de stabilisation de l'activité économique ;
- un moyen de financement des dépenses publiques ;
- un instrument de redistribution des revenus.

Pour les contribuables, voici en quelques sortes les différents impôts qu'ils doivent payer :

- l'impôt Foncier sur le Terrain (IFT) ;
- l'impôt Foncier sur la Propriété Bâtie (IFPB) ;
- les impôts commerciaux ;

¹ Angéline VAVISOA, Cours d'économie financière, 4^{ème} année Economie, Université de Toamasina, 2009.

- l'impôt de licence foraine ;
- taxe sur les cérémonies coutumières autorisées ;
- le droit de place sur le marché.

Durant notre enquête, les paysans étaient victimes des difficultés de l'Etat malgache. Autrement dit, les paysans ont senti une période de turbulence, après le changement de la politique de développement de 2002-2009. En outre, ils pensent que l'impôt dans leur Commune est très cher. Dans ce cas, le fondement des travaux d'Arthur LAFFER est confirmé : « trop d'impôt tue l'impôt », et « les gros taux tuent les totaux ». Quelquefois, les impôts lourds diminuent la consommation des biens taxés, et parfois ils encouragent les paysans à faire des fraudes fiscales. Ces dernières entraînent la diminution des recettes fiscales.

II.2. Le paiement des impôts

Durant notre enquête, nous avons constaté que dans le milieu rural, le paiement de l'impôt est difficile à réaliser, face aux démotivations de la population. Il est évalué à partir du « *zorolava* ». Ce « *zorolava* » est une rubrique qui contient les principes de paiements d'impôts en milieu rural. Pour le recouvrement, c'est l'exécutant de la commune rurale qui est chargé de cette opération. Quand il accomplit ses tâches, les contribuables pensent qu'il n'y a pas de loi écrite les obligent à payer l'impôt. À cause de la faiblesse de leur connaissance, ils se demandent pourquoi deux propriétaires possédant des terrains de même surface et contenant les mêmes biens ne paient pas les mêmes impôts. Par exemple, l'impôt foncier sur le terrain d'un hectare coûte Ar 2000, pourtant un autre terrain de même surface coûte Ar 4000. À propos du *tsaboraha*, le ticket d'abattage vaut Ar 4000.

II.3. Le système fiscal actuel

Actuellement, les agents fiscaux font beaucoup de reconnaissance sur les biens des paysans. Cette reconnaissance nécessite beaucoup la collaboration des autorités compétentes telles que : Maire, conseil municipal, responsable du guichet foncier, le personnel de la commune, chef du *fokontany*, etc. Ainsi, l'accomplissement de cette tâche demande la participation des individus à l'égard de la déclaration de leurs patrimoines. Le traitement de l'impôt se fait alors cas par cas. Auparavant, il y avait 28 impôts, pourtant, de nos jours, ils ont été fusionnés en 14 impôts. Les responsables de l'administration fiscale adoptent un bon

système pour régulariser la conjoncture qui peut survenir. En fait, plusieurs facteurs sont mis en jeu :

- l'exonération temporaire pour que la population participe au développement de la commune ;
- en cas de crise, l'augmentation du taux n'est pas favorable, mais sur l'appui à l'élargissement de la population imposable¹ ;
- la sensibilisation des paysans, afin qu'ils soient persuadés à éviter le comportement d'évitement fiscal.

Ce bon système se répercute beaucoup sur le développement de certains lieux tels que : Région, District, Commune, *fokontany*. Autrement dit, il a un effet d'entraînement sur les différents facteurs du processus de développement. Dans le cas de la commune, cet effet se présente comme suit : si le taux d'imposition augmente, alors le budget de la commune gonfle aussi. Ce gonflement favorise le développement des projets communautaires, grâce au budget d'investissement.

Section III : L'état des lieux de la vulgarisation

La vulgarisation, en tant que transmission de connaissances, demande un bon système, pour qu'il puisse atteindre les objectifs qui s'imposent. Ainsi, la condition d'être d'un vulgarisateur requiert une bonne compétence, pour qu'il réalise bien sa tâche.

III.1. Le système de vulgarisation

La vulgarisation c'est la diffusion des connaissances scientifiques et techniques, pour qu'elles soient accessibles au grand public, afin de les rendre compréhensibles aux non spécialistes².

Puisque le niveau de la population rurale est assez faible, la vulgarisation est donc nécessaire pour compenser cette lacune. Pour échanger les expériences et la recherche de nouvelles techniques, le vulgarisateur organise un voyage d'étude pour les associations des producteurs ou des OP. Cela montre que le programme de vulgarisation touche la communauté rurale et les associations des producteurs. Ainsi, il intervient dans les différents appuis du service de vulgarisation et dans les formations générées par la demande. En outre, ce programme est axé sur la pratique et concrétise les expériences partagées.

¹ Zo RANDRIANTSIMIOVA, Cours Fiscalité, 4^{ème} année Economie, Université de Toamasina, 2009.

² Dictionnaire encarta, 2009.

III.2. Encadrement des paysans

Dans l'encadrement des paysans, la communication est importante pour la connaissance des paysans, en vue d'obtenir une bonne exploitation.

Dans notre pays, le réseau des institutions de formations est insuffisant, si on se réfère au nombre d'habitant. En outre, le problème porte sur l'enclavement des communes. En assurant les encadrements, le Ministère de l'Agriculture met en place des entrepreneurs ruraux. Dans le milieu rural, ces entrepreneurs jouent un rôle très important en matière de développement. Ils mettent l'accent sur les séances de formation pour les paysans, afin de consolider leur moral de groupe et de maintenir le développement technique dans leurs domaines. Ils offrent des opportunités aux paysans, pour qu'ils quittent leurs routines habituelles. Ils doivent suivre de près les développements scientifiques intéressants et les différentes recherches.

Dans le District de Toamasina II, l'action des Volontaires du Développement Agricole (VDA) est de la responsabilité de la DRDR Toamasina. Les fonctions des VDA sont identiques à celles des entrepreneurs ruraux. La DRDR répartit les VDA dans les communes concernées par leur programme.

III.3. les outils de production

Pour la capacité des individus, la vulgarisation n'est pas suffisante. Pourtant, les matériels ont aussi leur place. Selon notre enquête, les matériels de production de la population sont assez nombreux. Ainsi, leurs exploitations agricoles sont souvent lancées, en l'absence de machines. Les matériels les plus répandus tels que l'*angady*, la bêche, la charrue, le sarclage, la herse et le coupe-coupe sont utilisés pour leurs exploitations agricoles. Dans le District de Toamasina II, un ménage agricole possède au moins deux « *angady* » et un coupe-coupe. Ces matériels ne permettent pas d'effectuer une grande exploitation et ils entraînent une faible production. C'est pourquoi, l'agriculture malgache est souvent une agriculture de faible rendement et de forte autoconsommation.

Vu la situation que les populations rurales vivent, l'Etat augmente les matériels de production, afin que leurs conditions de vie s'améliorent. Les avantages en utilisant des matériels adéquats sont :

- de permettre le respect du calendrier cultural ;
- d'augmenter les surfaces cultivées ;

- d'augmenter la vitesse de rotation des cultures ;
- de permettre une forte performance agricole.

En tant qu'Etat régulateur, il doit trouver les moyens pour accroître les matériels de production, pour que la pauvreté diminue. En outre, l'Etat réserve un budget pour les outils de production agricole, parce que ceux-ci sont interdépendants. Le passage de Karl MARX le confirme : « Le caractère normal des facteurs matériels du travail dépend du capitaliste, et non pas de l'ouvrier »¹.

¹ Karl MARX, Le capital critique de l'économie politique, 1982, p. 194.

Chapitre II : L'ÉVALUATION DES APPORTS DE LA POPULATION

L'évaluation des apports de la population permet de montrer son importance au niveau du développement, tant économique que social. Cette évaluation est effectuée suivant la situation d'une commune, exemple la Commune de Toamasina Suburbaine (en 2009). À ce sujet, nous donnons quelques détails, dans les sections suivantes.

Section I : La répartition des apports au niveau du secteur social et économique

Afin d'évaluer les apports de la population, il est nécessaire de montrer sa répartition dans le secteur social et économique. L'évaluation dans ces secteurs permet de prendre des mesures ou des décisions pour freiner les erreurs et de renforcer les capacités.

I.1. Pour le secteur social

L'apport de la population touche aussi le secteur social. Si ce secteur n'évolue pas, comment pourront-ils vivre en harmonie ? Ainsi, comment doivent-ils faire pour fortifier le *fihavanana* ? Le tableau n° XXIII suivant montre les apports de la population dans ce secteur :

Tableau n° XXIII : L'évaluation des apports de la population dans le secteur social

Rubriques	Recettes constatées dans le dernier Chiffre d'Affaires connu (en Ar)	Pourcentage des recettes	Prévisions Primitives (en Ar)	Pourcentage des prévisions primitives
Chapitre I : Impôt indirects				
Taxe sur les fêtes, spectacles et manifestations diverses	2 000	0,006	100 000	0,014
Taxe d'abattage	200 000	0,579	300 000	0,042
Chapitre II : Revenus du domaine et des services				
Droit d'exhumation et de réinhumation	-	-	100 000	0,014
Droit d'arbitrage et de conciliation	-	-	100 000	0,014
Chapitre III : Produits divers et accidentels				
Droit de mariage	2 520 000	7,301	-	-

Source : Bureau de la Commune de Toamasina Suburbaine, 2010.

Ce tableau montre l'importance de l'apport de la population au niveau du secteur social, au cours de l'année 2009. Sur les produits divers et accidentels, la recette constatée dans le dernier chiffre d'affaires connu, pour ce qui concerne le droit de mariage atteint jusqu'à 7,301%. Cette proportion indique qu'au niveau social, le taux de participation au mariage de la population augmente. En ce qui concerne les fêtes, spectacles et manifestations diverses, le taux de participation de la population dans la Commune de Toamasina Suburbaine est faible, puisque les hommes ne s'intéressent pas beaucoup à la distraction. En plus, les conditions de faisabilité ne sont pas assurées. Quant à la taxe d'abattage, le pourcentage des recettes constatées dans le dernier chiffre d'affaires connu est de 0,579%. Cela veut dire que les gens sacrifient les zébus sans prévenir la Commune.

Pour les prévisions primitives, le pourcentage de la taxe d'abattage montre 0,042%. Pour le droit d'exhumation, le droit de réinhumation et le droit d'arbitrage, leur proportion présente 0,014%. Au niveau social, cela montre que le droit à la coutume tient aussi une place importante, mais de faible taux, car la population ne pratique pas les cérémonies rituelles tous les ans, mais tous les 5 à 7 ans.

I.2. Pour le secteur économique

Ce secteur permet d'étudier l'évolution des activités économiques dans le temps. Les apports de la population permettent d'évaluer l'importance de ses activités. À ce propos, le tableau n° XXIV ci-après montre les apports de la population au niveau du secteur économique, cas de la Commune de Toamasina Suburbaine :

Tableau n° XXIV : L'évaluation des apports de la population au niveau du secteur économique

Rubriques	Recettes constatées dans le dernier CA connu (en Ar)	Pourcentage des recettes	Prévisions primitives (en Ar)	Pourcentage des prévisions
Section : Fonctionnement				
Chapitre I : Impôt direct				
Impôt Foncier sur la Propriété Bâtie (IFPB)	721 920,20	2,092	9 000 000	1,271
Impôt Foncier sur la Propriété Non Bâtie (IFPNB)	6 515 800	18,877	4 000 000	0,565
Taxe sur les vélomoteurs et les autres véhicules à moteur non immatriculés			4 000 000	0,565
Taxe sur les postes de TV			100 000	0,014
Chapitre II : Impôt indirect				
Impôt de licence foraine			50 000	0,007
Licence de vente des besoins			3 000 000	0,424
Taxe sur la publicité : affiches, panneaux, réclames			2 000 000	0,283
Droit de délivrance de passeport des bovidés			150 000	0,021
Taxe sur les appareils vidéo			10 000	0,001
Chapitre III : Revenus du domaine et des services				
Revenus du domaine public			1 000 000	0,141
Droit sur les marchés, halles, foires	82 450	0,234	1 000 000	0,141
Permis et droit de stationnement	4 885 000	14,153	6 000 000	0,848
Droit de péage			100 000	0,014
Produit des services à caractère économique, exploité en régie par des collectivités	31 000	0,089		
Produit de délivrance du kara-tany			1 000 000	0,141
Produit de cession du bokinomy et livret			300 000	0,042
Frais de constitution des dossiers domaniaux	461 600	1,337	3 000 000	0,424
Prestation des services et autres	804 160	2,329	1 000 000	0,141
CHAP IV: Produits divers et accidentels				
Permis de construire	3 006 982	8,712	542 097554,470	76,577
Produit de majoration de 10% sur les impôts arriérés			600 000	0,085
Recettes imprévues	29 270,10	0,085	1 000 000	0,141
CHAP V: produits des ristournes, des enlèvements et des contributions				
Contribution, ristourne, reversement de l'Etat	808 027	2,341	100 000 000	14,126
Reversement	8 967, 82	0,026		
Prélèvement sur les extractions des terres	311 000	0,901	1 000 000	0,141
Chapitre IX : Recettes additionnelles				
Excédent de la gestion précédente de fonctionnement	274 227,85	0,794		

Source : Bureau de la Commune de Toamasina Suburbaine, 2010.

D'après ce tableau, la recette constatée dans le dernier Chiffre d'Affaires (CA) connu, sur l'impôt direct, la proportion de l'Impôt Foncier sur la Propriété Non Bâtie (IFPNB) présente 18,877%. Dans le secteur économique, cette proportion est la plus importante dans la section fonctionnement. Les gens ont beaucoup de terrains aménageables, mais beaucoup d'entre eux n'arrivent pas à construire une maison. Pour l'Impôt Foncier sur la Propriété Bâtie (IFPB), sa proportion est de 2,092%. Ce taux montre que la participation des gens est insuffisante en raison de la faiblesse du revenu.

Pour le revenu du domaine et des services, la proportion du permis et droit de stationnement tient la seconde place, dans la section fonctionnement. Elle présente 14,153%. Les gens font donc bien attention aux règlements de la circulation, mais cela n'empêche pas les autres personnes d'ignorer la règle. Pour les frais de constitution des dossiers domaniaux, son taux est de 1,337%. Il tient une faible proportion parce que les gens n'ont pas assez d'argent pour payer les droits de la propriété foncière.

Pour les produits divers et accidentels, le pourcentage du permis de construire est de 8,712%. Cette proportion montre que soit la population n'arrive pas à construire des maisons, soit elle le fait, mais d'une manière illicite ou frauduleuse. Dans la section fonctionnement, le permis de construire tient la troisième place après l'IFPNB et le permis et droit de stationnement.

Pour les produits des ristournes, des prélèvements et des contributions, la proportion des contributions, ristourne, reversement de l'Etat atteint 2,341%. Cette proportion indique que la population contribue au paiement des ristournes, mais ce taux est encore faible, cela veut dire que les paysans s'adonnent encore aux activités informelles. Et pour le prélèvement sur les extractions des terres, sa proportion atteint 0,901%. Ce taux indique que, les gens font quelques aménagements de terrains.

Pour les prévisions primitives, le pourcentage du permis de construire atteint 76,577%. Cette prévision tient la plus forte proportion dans la section fonctionnement. Ensuite, la contribution, la ristourne, le reversement de l'Etat présentent 14,126%. Ils sont deuxièmes après le permis de construire. Mais par rapport à la recette constatée, ces deux proportions sont surestimées. La capacité administrative a donc besoin de renforcement pour que le système administratif ne soit pas handicapé. Pour les autres prévisions, elles sont presque conformes à la recette constatée dans le dernier chiffre d'affaires connu.

Section II : La répartition des apports pour l'investissement et pour les autres secteurs

II.1. Pour l'investissement

Cette section est très importante, car il s'agit des transferts de fond, tant au niveau local qu'à l'extérieur. En plus, la part de l'investissement montre que certaines Régions, Communes, se mobilisent pour le développement. Le tableau n° XXV ci-dessous montre la contribution de la population à l'investissement :

Tableau n° XXV : L'évaluation des apports de la population pour l'investissement

Rubriques	Recettes constatées dans le dernier chiffre d'affaires connu (en Ar)	Pourcentage des recettes	Prévisions primitives (en Ar)	Pourcentage des prévisions
Chapitre I : Investissement sur fond propre de la collectivité				
Part de crédit affectée aux investissements (15%) sur le budget	5 109 100	86,604	106 831 133,17	99,165

Source : Bureau de la commune de Toamasina Suburbaine, 2010.

Dans cette section, il n'y a qu'un seul investissement. Il concerne le fond propre de la collectivité. En ce qui concerne la recette constatée dans le dernier chiffre d'affaires connu, la proportion de la part de crédit affecté aux investissements (15%) sur le budget atteint 86,604%. Dans cette proportion, seul 15% du fond propre de la commune est transféré aux investissements, c'est-à-dire, le fond (15%) dans le fonctionnement qui est affecté aux investissements. Pourtant, cela n'est pas obligatoirement réalisé, mais cela dépend de l'état financier de la commune.

Pour la prévision primitive, la part de crédit affecté aux investissements atteint 99,165%. Ce pourcentage est surestimé. Il est donc nécessaire de voir les trois dernières années du compte administratif, afin que les prévisions soient bonnes.

II.2. Pour les autres secteurs

Tous les apports qui n'appartiennent pas au secteur social, économique et investissement, sont classés dans les autres secteurs. À ce propos, le tableau n° XXVI suivant permet de voir l'évaluation des apports de la population aux autres secteurs :

Tableau n° XXVI : L'évaluation des apports de la population aux autres secteurs

Rubriques	Recettes constatées dans le dernier chiffre d'affaires connu (en Ar)	Pourcentage des recettes	Prévisions Primitives (en Ar)	Pourcentage des prévisions
Revenus du domaine des services				
Droit de fourrière, frais de conduite et de gardiennage	846 000	2,451	1 500 000	0,212
Produit d'expédition des actes administratifs et acte de l'état civil	280 600	0,813	1 000 000	0,141
Droit de légalisation de signature	239 600	0,694	7 000	0,0009

Source : Bureau de la Commune de Toamasina suburbaine, 2010.

Ce tableau montre que en ce qui concerne la recette constatée dans le dernier chiffre d'affaires connu, la proportion du droit de fourrière atteint jusqu'à 2,451% du revenu du domaine des services, dans les autres secteurs. Ce taux montre que beaucoup de gens ne respectent pas les règles. Cela entraine une perte pour la population, car elle est obligée de payer les infractions. Ce pourcentage tient la première place dans les autres secteurs. Ensuite, la proportion du produit d'expédition des actes administratifs et acte de l'état civil est de 0,813%. Cela est aussi important, car les hommes ont toujours besoin de ce produit. Ainsi, les gens y participent. Pourtant, ce taux est encore faible. Pour le droit de légalisation de signature, sa proportion est de 0,694%. Cela est important pour la population, car plusieurs dossiers ont besoin de légalisation de signatures. Prenons par exemple la légalisation de la carte d'identité nationale, la procuration, etc.

Quant aux prévisions primitives, les proportions estimées sont assez semblables aux recettes constatées. Même si elles sont sous-estimées, elles ne pourront pas perturber l'équilibre budgétaire, car leur différence est petite.

Section III : L'analyse des ressources de la commune

Les apports de la population dépendent de l'importance de leurs activités. Quelquefois, la quantification des apports de la population est difficile, parce que les activités dans le secteur informel ont leur raison d'être. L'analyse des ressources de la commune se fait verticalement, c'est-à-dire, sur la recette constatée dans le dernier chiffre d'affaires connu et sur la prévision primitive.

III.1. Dans la section fonctionnement

Pour l'année 2008 jusqu'à 2009, d'après les informations recueillies auprès de la Commune de Toamasina Suburbaine, il y a une augmentation des recettes (voir annexe IV). Cette augmentation touche aussi bien la section fonctionnement que la section investissement. Concernant la section fonctionnement, le fond de concours est le plus important dans la recette constatée dans le dernier chiffre d'affaires connu (2008, 2009). Tandis que le plus faible est l'impôt indirect. Pour le fond de concours, il a une grande valeur, pour les raisons suivantes : les concours s'intensifient tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Les recettes de la commune augmentent donc, grâce à la part du fond de concours. En plus, dans ce fond, on trouve plusieurs subventions telles que : la subvention de la commune, subvention du CSB, subvention de l'état civil. Ce taux augmente, car plusieurs personnes sont à la recherche de travail. En plus, ces subventions là proviennent des opérateurs économiques et de l'Etat. Il est donc normal que le fond de concours détienne la plus grande part dans le fonctionnement. Ainsi, l'aide du Gouvernement est indispensable à la politique de l'emploi, car celle-ci vise les inactifs et les chômeurs, pour qu'ils obtiennent du travail, dans le cadre du maintien d'une aide sociale, en leur assurant un niveau de vie minimum¹. Pour l'impôt indirect, sa valeur est faible, parce que toutes les recettes proviennent de la collectivité locale. Ces faibles valeurs montrent que les paysans vivent avec des revenus faibles. Selon notre enquête auprès des ménages, le revenu annuel moyen des paysans est de Ar 350 000. Cette faiblesse nécessite donc une amélioration, en procédant à une opération de sensibilisation pour rendre leurs activités performantes. En plus, il faut que les responsables persuadent les contribuables, afin que le taux de participation des gens augmente. Ce type d'impôt existe toujours dans la rubrique de la recette des communes.

Sur les deux années, la prévision primitive des produits divers et accidentels constituent la plus grande ressource de la commune. L'impôt indirect occupe la part la plus petite. Dans la section fonctionnement, les produits divers et accidentels constituent la plus grande valeur. La majorité de cette valeur est représentée par le permis de construire. Il y a beaucoup de différences dans la valeur des produits divers et accidentels dans la recette constatée, et la prévision primitive (voir annexe IV). Cela veut dire que, la prévision est surestimée. Cependant, pour le permis de construire, les gens construisent beaucoup de maisons, mais ils ne demandent pas d'autorisation avant de construire. De ce fait, les responsables doivent prendre des mesures appropriées s'ils veulent améliorer les recettes. Ainsi, il est nécessaire

¹ [http : //fr.wikipedia.org/wiki/Politiques de l'emploi](http://fr.wikipedia.org/wiki/Politiques_de_l'emploi)

d'expliquer aux contribuables les avantages du paiement de l'impôt. Par exemple, ils doivent d'abord payer le permis de construire. Par la suite, les contribuables ne paient pas l'IFPB pendant 5 ans, après avoir reçu le permis d'habitat.

III.2. Dans la section investissement

Dans la recette de la Commune, la section investissement tient une place importante au niveau du développement. L'investissement, en tant que tel, est destiné aux projets d'investissement. Dans cette section, il est divisé en deux : l'investissement sur fond propre de la collectivité et la subvention d'équipement.

Concernant la recette constatée dans le dernier chiffre d'affaires connu, la part de crédit affecté aux investissements (15%) sur le budget en cours de l'investissement sur fond propre de la collectivité joue un grand rôle par rapport à la subvention d'équipement. Cette part de crédit a une grande valeur parce que les 15% du budget sont les fonds propres de la commune, tandis que les autres proviennent des bailleurs ou de l'Etat. Pour la subvention d'équipement, elle a une faible valeur, car cette subvention fait partie des ressources externes, elle provient plus précisément de l'Etat, des opérateurs économiques, des bailleurs de fonds. En plus, la subvention, en tant que telle n'est pas obtenue systématiquement. Ainsi, elle se présente sous forme de Fond de Développement Local (FDL). Mais, il faut faire très attention parce que, même le fonctionnement n'arrive pas à recouvrir son rôle. Il est interdit par la loi de changer la destination des subventions. S'il y a détournement, le responsable est passible de sanction.

En ce qui concerne la prévision primitive, à part que le fond d'équipement qui est semblable à la recette, la part de crédit affecté aux investissements (15%) sur le budget en cours présente un grand écart par rapport à la recette constatée. Elle est donc surestimée. En tant que prévision, elle n'est pas forcément réelle, mais elle dépend de la conjoncture qui peut survenir. Vu l'impact de la crise 2009, cela a un effet externe négatif sur le financement des bailleurs de fond.

Chapitre III : LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE RURAL

Le développement économique nécessite une création de richesses. La combinaison entre le développement économique et le progrès entraînent l'augmentation du niveau de vie de la population. Au sens économique de ce terme, on parle alors d'amélioration du bien être social. Cet agencement du développement économique et du progrès sont relatifs, suivant les différents indicateurs qui sont : le Produit National Brut (PNB), le Produit Intérieur Brut (PIB) et l'Indicateur de Développement Humain (IDH).

L'action économique concerne, au premier plan, le développement local. Cela permet de voir certains points tels que : les aides à la créativité des activités, la création des microprojets, qui restent complexe, entre les aides de l'Etat, les intervenants aux développements, les Régions et les Communes. Face à cette situation, dans le monde rural, nous proposons quelques suggestions et recommandations à travers les trois facteurs suivants : l'économie, la vie sociale et l'environnement. Tel est l'objectif de ce chapitre, pour qu'il y ait un effet d'entraînement positif sur le développement économique et le développement rural.

Section I : L'amplification de la cohérence entre les agriculteurs et les acteurs de développement

Dans le District de Toamasina II, les acteurs de développement interviennent surtout dans la diversification des filières porteuses telles que : fruit, légume, pêche, forêt, élevage, etc. Pour que le développement soit atteint, il faut renforcer la relation entre les producteurs et les acteurs de développement. Pour que tous les projets de développement soient prospères, tous les paysans doivent prendre l'initiative de contribuer à leurs créativité et à leurs performances au travail. Les facteurs qui inhibent l'exploitation des activités agricoles ou non agricoles demandent une grande collaboration avec les acteurs du développement.

I.1. L'intensification et la diversification de la base productive

Pour la diversification de la production, les paysans ont besoin de soutien pour le développement des activités agricoles et extra-agricoles dans et/ou hors de l'exploitation agricole. L'augmentation de la production a une influence sur la diversification des sources et l'augmentation des revenus, tant pour les producteurs que pour les exportateurs. Ainsi, pour ces derniers, cette augmentation de la production a pour conséquence l'augmentation des

devises. Autrement dit, l'augmentation de la production entraîne l'augmentation de l'exportation. Cela a pour effet l'accroissement de l'épargne ou de l'investissement.

Dans les cultures vivrières, les difficultés des paysans dans le milieu rural portent sur :

- les problèmes de financement ;
- l'incapacité des paysans en matière de pédologie ;
- les matériels de production sont insuffisants pour leur exploitation ;
- l'insuffisance d'encadrement de la population rurale ;
- le problème de la maîtrise de l'eau pour les rizicultures (irriguées et pluviales) ;
- l'insécurité ou la restriction des droits d'utilisation de la terre ;
- la limitation en matière de commerce ou de transport ;
- les problèmes de paresse.

Pour l'élevage, la difficulté a trait à l'insuffisance de spécialistes ou de vétérinaires. Durant notre enquête, la majorité des communes situées dans le District de Toamasina II n'a pas de vétérinaires. Pourtant, les maladies se produisent de façon cyclique, tel que : le tonneau qui est très répandu. L'élevage est frappé par l'insuffisance alimentaire, en plus, certains animaux sauvages se nourrissent de la volaille.

Pour les cultures fruitières, elles sont exposées au problème de condition bioclimatique. Ensuite, pour le cas du letchi, il y a insuffisance des abeilles qui jouent un rôle très important dans la pollinisation. Parfois, la pluie est en retard, par rapport à la campagne. À cause de ces lacunes, la qualité du letchi est quelquefois mauvaise. Quant à la banane, elle est confrontée au problème de l'inexistence de traitement, au manque de pépinières, et à diverses pathologies.

Face à ces problèmes, quelques suggestions pourraient participer à l'amélioration du développement agricole. Après l'identification des problèmes, compte tenu des potentialités économiques, des moyens de financement, des capacités techniques, voici une vision stratégique du développement :

- le désenclavement des communes ;

- la mise en place de la maison de l'agriculture et de l'artisanat ;
- la valorisation des productions agricoles ;
- le renforcement de l'accès au débouché ;
- le renforcement de la capacité des organisations paysannes existantes ;
- la sensibilisation et l'appui à la création des OP et des OPA ;
- l'augmentation des marges perçues par les acteurs ou les producteurs ;
- l'intensification des reboisements à la campagne.

Toutes ces stratégies ne peuvent pas être réalisées automatiquement, mais il faut tenir compte des objectifs du PCD et promouvoir les actions des partenaires.

En premier lieu, il faut que l'Etat assure toujours son rôle dans le volet du développement rural. On obtient beaucoup de productions, grâce à l'encouragement fait par l'Etat par le biais de l'attribution de primes aux meilleurs producteurs. Cette intervention de l'Etat est intégrée dans les dépenses publiques. Pour Dominic CHAGNOLLAUD : « Les charges de l'Etat, l'élément constitutif de l'ensemble des dépenses publiques et sociales, sont constituées pour l'essentiel par les dépenses du budget »¹. En plus, il faut renforcer davantage cette intervention, pour que les paysans adoptent les systèmes modernes comme le SRI et le SRA. Ces systèmes restent limités pour les paysans, en raison de la dominance de l'agriculture traditionnelle et de l'économie de subsistance. Cette dernière est abordée dans l'œuvre de John Stuart MILL : « Le but de la production est beaucoup plus l'autoconsommation que la recherche de surplus non consommé, destiné à la commercialisation, car les possibilités de celle-ci sont finalement limitées »². Pour les caractéristiques de la pédologie, la présence d'un agronome est nécessaire, afin de savoir les sols favorables aux différentes exploitations. Autrement dit, il faut multiplier le nombre des techniciens spécialisés. Le problème foncier peut être résolu principalement par le guichet foncier. Il faut également procéder à la mobilisation et à la sensibilisation de la population sur le système foncier.

Pour les problèmes de la maîtrise de l'eau, il faut que les autorités prennent des initiatives pour entretenir tous les canaux d'irrigation, les barrages, etc. En plus, il faut que les

¹ Dominic CHAGNOLLAUD, *ECONOMIE*, 1998, p.70.

² John Stuart MILL, « Principes d'économie politique », 1848, p.119.

gens de la commune eux-mêmes gèrent la répartition de l'eau afin qu'ils puissent renforcer leurs cohésions sociales.

Concernant l'élevage, il faut que l'Etat assure la répartition des vétérinaires par commune. D'ailleurs, les éleveurs ont besoin de formation pour le traitement des diverses espèces animales.

À propos de la culture fruitière, plus précisément le letchi, le problème de la pollinisation doit être résolu par pratique de l'apiculture. L'apiculture n'apporte pas non seulement la pollinisation, mais aussi une autre source de revenu pour les paysans et des ingrédients pour l'alimentation.

Pour la culture de rente, notre suggestion porte sur la création d'une nouvelle race de production, en collaborant avec les centres de production tels que le FOFIFA, CTHT, DRDR, afin d'avoir une bonne qualité, en respectant les normes requises. En plus, le renforcement du partenariat avec les institutions financières est nécessaire, pour qu'il y ait stabilité de prix sur le marché.

L'intervention de l'Etat n'empêche pas l'intégration des secteurs privés. Aussi, la participation de la population locale est-elle indispensable pour les différentes améliorations de leurs activités. Selon la Banque Africaine de Développement (BAD) : « La participation de l'échelon local à la construction, à la gestion et à l'entretien de l'infrastructure constitue l'un des volets essentiels d'une bonne politique »¹.

I.2. L'accès aux services financiers

L'accès aux marchés financiers fait partie des facteurs qui jugulent la persistance de la pauvreté. En général, les problèmes des paysans en milieu rural proviennent, dans une large mesure, du manque de capital et de crédit nécessaire pour investir dans la croissance de la productivité agricole, ou pour préserver le capital naturel. Les systèmes de crédit formel et informel fonctionnent mal à Madagascar. La productivité reste à la traîne, parce que les exploitants n'ont pas accès au crédit ou à l'assurance qui leur permettra d'ajuster la consommation à travers le temps. Compte tenu d'un besoin immédiat de liquidités pour diverses raisons mais n'ayant pas accès au crédit ou à l'épargne, les agriculteurs empruntent habituellement à travers les marchés des produits ou auprès des commerçants habituels.

D'autres agriculteurs utilisent les marchés du travail pour les mêmes finalités, ils travaillent en vue d'accroître leurs revenus monétaires, durant la saison de plantation. Un

¹ Banque africaine de développement, rapport sur le développement en Afrique, mai 1999, p 184.

salaire journalier faible, au jour le jour, peut être plus que suffisant pour compenser la productivité ratée, même quelques mois plus tard.

Les caisses mutuelles ne sont pas suffisamment utilisées par les paysans. La faiblesse du revenu prouve ce phénomène. Concernant l'OTIV, le problème des gens réside au niveau de la crédibilité. Beaucoup de gens sont victimes de l'asymétrie d'information causée par l'insolvabilité de l'OTIV, c'est pour cette raison qu'ils ne veulent pas être affiliés à cette institution. Cela nécessite la facilitation de l'accès aux services financiers. Le regroupement des paysans par association facilite l'attribution de financement (exemple : les OP, les AUE, les associations des femmes, les communautés villageoises, etc.). Il faut renforcer l'investissement des producteurs. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les microprojets ont besoin, prioritairement, de renforcement en matière de financement. À cet égard, le soutien du gouvernement est indispensable au développement des activités des gens. Pour G. Josset, « Le Gouvernement, l'Etat, doit avant tout s'occuper des problèmes qui concernent la nation toute entière : auto-insuffisance alimentaire, santé, enseignement, développement social, économique et industriel, défense, affaires étrangères »¹. Ainsi, selon Marie-Christine Lebreton et Arlène Alpha : « Les Gouvernements peuvent contribuer à fournir un revenu minimum garanti grâce à des versements d'aides directes »². En sus, il faut adopter une mesure incitative pour les PME et les PMI (Petites et Moyennes Industries), en vue de protéger l'environnement.

I.3. Les critères d'éligibilité imposés par les intervenants au développement

Les intervenants au développement appuient les paysans dans l'exploitation des activités. Mais, avant la réalisation de leur projet, il y a des critères requis pour être bénéficiaire. Comme dans le PSDR, les bénéficiaires doivent contribuer aux environs de 15%, soit en nature ou en numéraire. Et en plus, les bénéficiaires doivent se regrouper dans une association, d'au moins 10 producteurs. Les conditions d'octroi se font par fond en nature pour le CHT et l'ODDIT. Le DRDR en fait autant.

Pour ce faire, nous suggérons les choses suivantes :

- adopter un critère compatible avec la population ;
- améliorer le suivi et le contrôle en présence des superviseurs ;

¹ G. Josset, Aménagement villageois et du terroir, édition Maisonneuve et Larose, 1990, p 7.

² Marie-Christine Lebreton et Arlène Alpha, Agriculture et OMC en Afrique : comprendre pour agir, 2007, p 27.

- il faut que le projet soit le garant des activités des bénéficiaires ;
- le respect des règles imposées pourrait assurer l'accès et l'achèvement des projets ;
- il faut éviter le népotisme ou la discrimination dans la répartition des dons ou des financements.

Section II : Le renforcement de la compétitivité des secteurs agricoles et des autres activités

II.1. L'amélioration de la valeur des ressources économiques

La compétitivité prix et qualité des grands produits de l'économie agricole malgache s'est détériorée, comme celle des cultures de rente, des cultures vivrières et des cultures fruitières. Les Communes rurales n'ont ni la capacité administrative, ni la taille économique nécessaire pour mettre en œuvre des actions significatives qui puissent provoquer l'essor de l'économie agricole. Face à cette situation, l'amélioration doit être reliée à l'efficacité du développement. Pour que cela soit possible, il faut combiner à l'approche par filière autour des pôles agro-industriels. Pour mettre en valeur l'économie, il faut que l'agriculture soit à la fois moderne et compétitive, c'est-à-dire, doit être orientée vers le marché et capable de nourrir les gens (tant en ville qu'à la campagne), et d'approvisionner l'industrie. En effet, la rationalisation du travail agricole doit être mise en jeu, afin d'obtenir un bon rendement. Pour ce faire, les exploitants doivent adopter un système d'exploitation compatible avec l'évolution actuelle. Mais, avant l'adoption de ce système, les techniciens doivent prendre en compte tous les facteurs qui peuvent détourner le développement de ce système, dans le concept de la durabilité. Lisons le passage de C. Reijntjes, B. Haverkort et A. Waters-Bayer : « Pour rendre le système d'exploitation plus durable, il est souvent nécessaire d'appliquer des stratégies intégrées prenant en compte des aspects d'ordre technique, commercial, législatif, éducatif, humain (motivation) et/ou politique »¹. En outre, l'utilisation des ressources économiques a aussi une valeur cruciale. Selon Marcel YONDO : « C'est la meilleure utilisation des ressources économiques du pays qui conditionne le développement économique »². Pour satisfaire les OP ou les OPA, il ne doit pas y avoir d'intermédiaire. Tout cela est valable, même pour les autres activités. Pour les industries, le commerce, l'art, le renforcement de la formation professionnelle conduit à la prospérité de certains microprojets et des entreprises.

¹ C. Reijntjes, B. Haverkort et A. Waters-Bayer, Une agriculture pour demain, 1995, p 195.

² Marcel YONDO, Dimension nationale et développement économique, Tome VII, 1970, p.57.

Pour augmenter la valeur des ressources, il est aussi nécessaire d'introduire les intrants agricoles d'origine externe, pour améliorer la fertilité du sol. Les intrants agricoles ont pour rôle d'augmenter la production, par exemple l'engrais GUANOMAD. Ce sont des remèdes à la pénurie de terres. Selon le passage de C. Reijntjes, B. Haverkort et A. Waters-Bayer : « L'apport d'engrais organiques ou artificiels d'origine extérieure est indispensable pour équilibrer les flux minéraux au sein de l'exploitation, en remplaçant les éléments exportés ou perdus »¹.

Pour lutter contre les différents obstacles, l'évolution des techniques et la rentabilité des investissements publics et privés sont nécessaires à l'essor de la production et du marché. Par exemple : petite industrie de première transformation, services d'approvisionnement, service de crédit ou de conseils techniques, commerciaux et financiers.

II.2. La sécurisation foncière

Pour renforcer la compétitivité des différents secteurs, la sécurisation foncière est indispensable pour que les gens travaillent dans la tranquillité, et pour que les sources de revenu se stabilisent. En outre, le blocage foncier inhibe tout aménagement des structures de production.

La loi n° 2005-O19 du 17 Octobre 2005², fixe les principes régissant les statuts des terres, les principes généraux qui régissent les différents statuts juridiques de l'ensemble des terres qui composent la République de Madagascar.

Tous les terrains constitutifs du domaine public, privé et des collectivités décentralisées sont soumis aux règles de la gestion domaniale. Mais, les terrains qui constituent le patrimoine des personnes physiques ou morales sont soumis aux règles de la gestion foncière.

La loi n° 2006-031 du 24 novembre 2006³, article 8 qui concerne la fonction du guichet foncier :

- l'instruction des demandes et de la délivrance du certificat foncier ;
- l'inscription sur les registres des droits réels et des charges constituées par la propriété bâtie après la délivrance du certificat foncier ;

¹ C. Reijntjes, B. Haverkort et A. Waters-Bayer, Une agriculture pour demain, 1995, p. 202.

² <http://www.google.fr>

³ <http://www.google.fr>

- la conservation des actes, des plans relatifs aux propriétés bâties et de la communication au public des renseignements contenus dans leurs archives au guichet foncier.

Pour la sécurisation foncière, il faut que tous les gens aient des livrets et des certificats fonciers. Cela permet d'éviter les malentendus entre les gens et de renforcer leurs cohésions, parce que la majorité des agriculteurs malgaches déclare être propriétaire de leurs terrains, sans avoir de certificat foncier. Au niveau des services administratifs, il faut améliorer ces services, en empêchant les lourdeurs administratives. La sécurisation foncière oblige les autorités locales à s'organiser un cycle de séance d'information. Ainsi, il faut organiser des projets de sécurisation collective. En plus, il est nécessaire de sensibiliser la population sur la mise en place de guichets fonciers dans certaines communes.

II.3. L'amplification de distribution de semences et de pépinières

Cette distribution, passe obligatoirement par les intervenants au développement. Ils assurent un service d'appui opérant dans la Région, le District et les Communes. Comme le DRDR, PPRR, CTHT, FOFIFA, tiennent une grande part dans le développement de certaines communes, en donnant par exemple des semences, des jeunes plants, pour améliorer le développement agricole, il est nécessaire de renforcer les centres de semences. Cela ne veut pas dire que celles-ci ne sont pas suffisantes, mais la production durable exige qu'on choisisse des semences améliorées qui possèdent une certaine résistance aux principaux ravageurs et aux maladies. Autrement dit, la semence saine est indispensable, afin que la prochaine récolte ne soit pas affectée par diverses pathologies. À ce propos, voici un passage d'Anthony YODEOWEI : « Selon les conditions de la zone de production, choisissez une variété résistante éprouvée, uniquement des semences saines, exemptes de dégâts d'insectes ou de maladies, récoltées lors de la campagne précédente et stockées dans un endroit frais et sec »¹. Pour le don de semences qui viennent des intervenants au développement, il faut aider les paysans pour la conservation des produits de qualité. En plus, il faut assister les cultivateurs à élaborer leur démarche de lutte contre les différentes pathologies des cultures. Pour les cultures fruitières, les pépinières sont nécessaires pour la création d'une nouvelle race de production. Cette nouvelle race de production influe beaucoup sur le rendement, et cela va permettre d'augmenter le niveau de vie des paysans.

¹ Anthony YODEOWEI, la pratique de la lutte intégrée dans la production de céréales et de légume, 2004, p 49.

Section III : L'amélioration de l'environnement et des paysages ruraux

La stratégie décennale (2005/2015) de l'ONE s'articule autour de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, de l'emploi et des revenus, par la diversification des activités économiques (activités sylviculture, agro-pastorales, artisanat, tourisme, services,...), de la protection de l'environnement et de la valorisation des patrimoines ruraux.

Concernant l'amélioration de la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers, les mesures de cet axe visent à promouvoir la connaissance et améliorer le potentiel humain, restructurer et développer le potentiel physique, promouvoir l'innovation, améliorer la qualité de la production et des produits. Or, force est de constater que Madagascar est encore loin de ces objectifs.

L'environnement recouvre l'ensemble des éléments qui entourent une espèce, et qui lui permettent de vivre. Notre environnement, c'est notre support de vie et toutes ses composantes comme : l'air, l'eau, l'atmosphère, les roches, les végétaux, les animaux, etc. Or, notre environnement, élément clé de notre survie, est dangereusement affecté par nos activités. Pour l'amélioration de l'environnement, il faut que le développement économique, le progrès social et la protection de l'environnement soient équilibrés. La protection de l'environnement doit s'accompagner de dispositions pour promouvoir le développement durable. Ces dispositions portent sur la valorisation des actions éducatives, formatives et informatives, la reconnaissance et l'acceptation du principe de développement durable. La préservation de l'environnement oblige à appuyer l'Information Education et Communication (IEC) sur l'importance des produits forestiers.

III.1. Le renforcement du centre d'éducation environnementale

En ce qui concerne les potentialités naturelles, le centre d'éducation de l'environnement est encore faible. Il est donc nécessaire de renforcer le centre d'éducation de l'environnement. L'exploitation illicite des produits forestiers s'intensifie. C'est pourquoi la dégradation de la forêt s'aggrave de plus en plus. En plus, plusieurs raisons sont en cause :

- la pratique de la culture sur brûlis et le *tavy* effectués par la population ;
- les feux de brousse prennent de l'ampleur ;
- les défrichements et les coupes illicites ont été constatés.

À cause de l'insuffisance de la connaissance de certaines règles de la gestion des forêts, la population continue à défricher, sans que les responsables communaux soient en mesure de l'interdire. Pour protéger l'environnement, il faut que tous les acteurs du développement intègrent certaines mesures relatives à l'environnement et au développement humain et social. Dans le sens du développement durable, il faut renforcer les compétences éducatives. L'éducation à l'environnement, pour un développement durable, est un principe essentiel permettant à la population de mieux prendre en compte l'environnement dans le développement économique. Elle s'appuie pour cela sur l'acquisition de connaissances relatives aux principes environnementaux (principes de prévention, de précaution, de participation-information, pollueur-payeur, d'éducation, de responsabilité), concernant l'efficacité, l'instrumentation et l'évaluation des politiques environnementales.

III .2. La diversification des nouvelles races de production concernant différentes activités

La diversification des productions agricoles constitue à la fois un facteur d'enrichissement et de sécurité alimentaire. Pour les ménages les plus aisés, une fois assurée la production nécessaire à nourrir la famille, le choix des productions complémentaires est destiné à la vente. La présence des négociants spécialisés, d'organisation de producteurs pour vendre en commun la production d'un ou plusieurs villages facilite la liquidation des produits. Cela offre la possibilité aux producteurs de varier ou d'améliorer les nouvelles races de production. Les agriculteurs qui adhèrent aux groupements de producteurs ou aux organisations professionnelles produisent d'avantage et disposent de revenus supérieurs : ils bénéficient de formations techniques, accèdent plus facilement au crédit et valorisent mieux leurs produits (stockage, vente groupée,...).

L'agriculture malgache apparaît comme une mosaïque, constituée d'une grande diversité de systèmes agraires régionaux et de terroirs spécifiques. Ainsi, toute présentation générale de l'agriculture semble abusivement simplificatrice et traditionnelle. Mais, il serait vain de concevoir une politique agricole, sans partir d'abord de la situation des hommes et des femmes qui sont les acteurs productifs essentiels de l'agriculture, c'est-à dire, des familles paysannes.

Vu l'explosion démographique, les hommes sont obligés d'exploiter les petites parcelles et des terres moins fertiles. En outre, la variété de la production reste toujours monotone. En plus, la domination des terres ancestrales demeure dans la mentalité des gens. Cette domination entraîne un impact négatif sur la fertilité du sol, c'est pourquoi la majorité des

terres fertiles que les gens exploitent sont en voie de se tarir. À cause de la faiblesse du revenu des gens, ils n'arrivent pas à supporter le coût des engrais. Pour favoriser le développement économique, il est donc nécessaire de renouveler ou de créer des variétés dans l'exploitation agricole, sans oublier de promouvoir les techniques de multiplication du matériel, tant cheptel vif que cheptel mort.

La plupart du temps, la création d'une nouvelle race de production est rare dans l'exploitation agricole malgache. Cela oblige l'Etat à rechercher les moyens, à travers sa politique agricole pour combler cette lacune. Dans ce cas, le renforcement de la collaboration avec les acteurs de développement joue un rôle crucial en matière de développement. Il faut qu'ils priorisent l'appui aux entreprises agricoles, notamment le renouvellement des races dans le secteur agricole. Ce renouvellement exige des techniciens spécialisés, afin qu'ils puissent identifier les zones favorables, à haute valeur naturelle. En plus, il faut créer d'autres centres de pépinières, pour assurer, à l'avenir, le développement durable.

III.3. L'aménagement des paysages ruraux

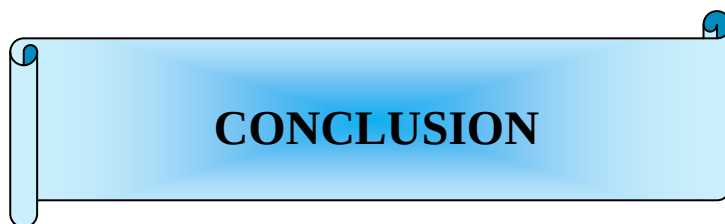
Beaucoup de villages sont installés sur des terrains en pente, de plus ou moins forte. La plupart de la population rurale ne fait pas beaucoup d'étude, avant la construction de leur village, c'est pourquoi il est mal fait. Faute de revenu, leurs villages demeurent traditionnels. La construction de villages demande l'intégration de la population jeune, capable de mettre en valeur leurs acquis professionnels.

Pour que les villages s'améliorent, il faut que les ingénieurs entrepreneuriaux jouent un grand rôle dans la construction des villages. Ainsi, pour accroître le niveau de vie de la population, il faut que les intervenants au développement intègrent l'aménagement villageois dans leurs projets.

La parcelle d'habitation a besoin de protection contre les eaux de ruissellement venant des parcelles situées plus haut. Il est donc nécessaire de construire des canaux pour l'écoulement des eaux.

Conclusion partielle

L'activité de la population rurale est basée sur les activités agricoles. Elle fournit les ressources nécessaires au développement. Le secteur agricole est donc un pourvoyeur de produits alimentaires pour les travailleurs des autres secteurs, des matières premières pour les industries et de devises pour le pays. Cela n'est pas le fruit du hasard, mais résulte de la participation de la population. Face aux différentes contraintes que les paysans affrontent, leurs efforts semblent utopiques. En plus, ces paysans ont besoin d'aide, tant au niveau matériel que au niveau du financement. L'intervention de l'Etat est indispensable à travers ses trois fonctions économiques.



CONCLUSION

Grâce à la contribution de la population, on peut analyser les différentes impasses ou les lacunes qui jugulent le développement. Cette étude correspond à la politique adoptée par le gouvernement, qui a pour but de réduire la pauvreté, d'améliorer le niveau de vie des paysans et d'accroître la croissance économique. La population rurale se lance dans plusieurs activités, mais elle n'arrive pas à faire face aux aléas naturels dans l'exploitation agricole. En outre, la capacité d'autofinancement n'est pas atteinte, en raison de la précarité du revenu. Les liens entre le système financier et le système de production restent encore faibles, du fait des conjonctures qui peuvent survenir. L'économie malgache a donc besoin d'investissements en provenance de l'étranger pour assurer l'emploi et le financement de l'Etat. Toutefois, l'instabilité politique perturbe l'attraction des investisseurs étrangers. Cette instabilité est la cause de la fermeture du robinet de financement provenant des bailleurs de fonds. Elle a une répercussion sur l'Etat, sur la population tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Elle est donc la cause du sous-emploi et de l'augmentation des chômeurs.

À l'heure actuelle, notamment à cause de la crise à Madagascar, le Gouvernement cherche toujours des moyens pour améliorer et intensifier le système de production. Il encourage les gens à produire d'avantage, et mieux, pour que leur agriculture traditionnelle devienne une agriculture moderne qui tend vers le marché. Il donne des primes aux paysans qui produisent beaucoup. Cette action du gouvernement renforce la compétitivité au niveau du système agricole, d'une part, et au niveau du renforcement des motivations des agriculteurs, d'autre part. Or, les problèmes dans le secteur agricole sont nombreux, notamment la cherté des engrais, des autres intrants, et l'insuffisance de moyens de conditionnement, en particulier pour les cultures vivrières. En fait, ces intrants ont beaucoup d'influence sur les activités agricoles. Pour la population dans la classe riche et/ou moyenne, l'accès aux différents intrants est facile. Autrement dit, cette population là a donc un excédent de production, ou de surplus, pour favoriser l'exploitation de ses activités. Pour Luigi PASINETTI : « L'excédent produit par un travailleur, au-delà de ce qui est strictement nécessaire à sa subsistance, et que Marx appelait *plus-value*, est approprié en totalité par ceux qui ont le privilège de posséder les moyens de production : les capitalistes »¹. En outre, pour ceux qui ont les moyens, tant matériel que financier, leur objectif insiste à obtenir un revenu monétaire.

La population dans le District de Toamasina II travaille beaucoup dans le secteur primaire, mais cela ne l'empêche pas d'exploiter les autres secteurs. Vu les contraintes

¹ Luigi PASINETTI, Leçon sur la théorie de la production, juin 1985, p 19.

rencontrées par la population, le rendement agricole reste précaire. Dans le cas de la diversification ou de la conversion professionnelle des autres activités comme l'artisanat, le commerce, les petites industries, les effets induits à la modernisation n'arrivent pas à toucher les couches le plus vulnérables. Autrement dit, ces paysans là sont imperméables à l'évolution de la technologie nouvelle.

La sécurité publique tient une place importante dans la vie socio-économique de la population. Son rôle vise à minimiser les risques de perte de production ou des sources de revenus.

Quant à la sécurité alimentaire, elle est importante pour la population. Elle dépend du niveau de sécurité du système d'exploitation des paysans et s'il atteint un niveau moyen, alors il a pour conséquence la capacité d'approvisionner en intrants agricoles. Cependant, même si la majorité de la population pratique l'activité agricole, la dépendance alimentaire s'intensifie toujours.

Pour la sécurisation foncière, les paysans ont du mal à payer les impôts, parce que même s'ils font beaucoup d'efforts pour produire, ils pensent que ce qu'ils gagnent ne doivent pas tous être destinés à payer les impôts.

Face au processus de développement, la population fait beaucoup d'efforts, mais elle n'a pas assez de moyens.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GÉNÉRAUX

1. CHAGNOLLAUD Dominique, ECONOMIE, édition Dalloz, 1998, 566 pages.
2. DUBOIS Jean Luc et BLAIZEAU Didier, Connaitre les conditions de vie des ménages dans le pays en développement, Tom III, édition MCD, 1989, 173 pages.
3. GUILLAUMONT Patrick, Economie du développement : dynamique internationale du développement, Tome 3, Paris, édition Presse Universitaire de France, 1985, 464 pages.
4. JOSSET G., Aménagements villageois et du terroir, édition Maisonneuve et Larose, 1990, 151 pages.
5. LEBRET Marie-Christine et ALPHA Arlène, Agriculture et OMC en Afrique : Comprendre pour agir, Paris, édition GRET, novembre 2007, 207 pages.
6. MARX Karl, Le capital critique de l'économie politique, édition du progrès, 1982, 816 pages.
7. MILL John Stuart, Principe d'économie politique, édition la découverte, 1848, 200 pages.
8. MORIS Jon, Options de vulgarisation agricole en Afrique tropicale, édition CTA, 1994, 214 pages.
9. PASINETTI Luigi, Leçon sur la théorie de production, édition Dunod, juin 1985, 302 pages.
10. POURTIER Roland, Atlas de la zone franc en Afrique subsaharienne, édition DF, 1995, 112 pages.
11. REIJNTJES C., HAVERKORT B. et WATERS-BAYER A., Une agriculture pour demain, édition KARTHALA et CTA, 1995, 473 pages.
12. YONDO Marcel, Dimension nationale et développement économique, Tome VII, Paris, édition librairie générale de droit et de jurisprudence, 1970, 250 pages.

II. DOCUMENTS ET PÉRIODIQUES

- ✂ Banque Africaine de Développement, Rapport sur le développement en Afrique, mai 1999, 244 pages.
- ✂ BENTZ Barbara, Appuyer les innovations paysannes, édition GRET, avril 2002, 88 pages
- ✂ CSA Toamasina, État des lieux de Toamasina II, mai 2009, 31 pages.
- ✂ District Toamasina II, Plan de relance socio-économique de Toamasina II, mai 2009, 25 pages.
- ✂ FRASLIN Jean-Hervé, Quel avenir pour les paysans de Madagascar, 21 Septembre 2002, 30 pages.
- ✂ HEYED Jean Charles, Rapport de mission d'appui technique en agribusiness, Août 2007, 70 pages.
- ✂ Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation.
- ✂ YOUDEOWEI Anthony, La pratique de la lutte intégrée dans la production de céréales et de légumineuses, édition CTA, 2004, 58 pages.

III. SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MÉMOIRES DE MAÎTRISES

- ✂ LEMIARY, Cours de Macro-économie, 2^{ème} année Economie, Université de Toamasina 2006.
- ✂ RANDRIANTSIMIOVA Zo, Cours Fiscalité, 4^{ème} année Economie, Université de Toamasina, 2009.
- ✂ RANDRIAMIENO Nicolas, Les systèmes de production agricole de la zone Tamatave Suburbaine : analyse et perspective de développement, mémoire de maîtrise en Economie, Université de Toamasina, 2009, 130 pages.
- ✂ RATOVOSON Seth, Cours d'Economie Rurale, 3^{ème} année Economie, Université de Toamasina, 2008.
- ✂ RAVAOARIMILA Dauphine, Essai d'analyses des obstacles du développement rural (cas de la commune rurale d'Amboanjo), mémoire de maîtrise en Economie, Université de Toamasina, 2006, 110 pages.

- ✂ ROLAND Modongy, Cours d'Economie de développement, 3^{ème} année Economie, Université de Toamasina, 2008.
- ✂ ROLAND Modongy, Cours d'Economie de Ressources Humaines, 4^{ème} année Economie, Université de Toamasina, 2009.
- ✂ VAVISOA Angelina, cours d'Economie financière, 4^{ème} année Economie, Université de Toamasina, 2009.

IV. SITES WEB

- 🖨 <http://www.education.gouv.fr>
- 🖨 <http://www.economiesanté.com>
- 🖨 <http://www.google.fr>
- 🖨 <http://www.maep.gov.mg>
- 🖨 <http://www.madagascar-tribune.com>
- 🖨 <http://www.instat.mg>
- 🖨 <http://www.faostat.org>
- 🖨 <http://www.ppr.mg>



ANNEXES

ANNEXE I : La préparation du terrain irrigué et le riz irrigué

Photo 1 : la préparation du terrain irrigué à la 2^{ème} saison



Source : Enquête personnelle, Commune rurale Ampasimadinika, 2010.

Photo 2 : le riz irrigué, 2^{ème} saison



Source : Enquête personnelle, Commune rurale Andodabe, 2010.

ANNEXE II : Les projets questionnaires

PROJET DES QUESTIONS COLLECTIVES DES INFORMATIONS SUR TERRAINS

CODE VILLAGE		Enquêteurs	
Village		période	
<i>fokontany</i>		District	Toamasina II
Commune			

I. INFORMATION SUR LES MENAGES

Code ménage		
	Nom du chef	
	Age	
	sexe	M F
	Activité secondaire	Eleveur
		Artisan
		Commerçant
		Autres
	Situation matrimoniale	Marié légitime
		Marié coutumier
		Veuf (ve)
		Divorcé
		Célibataire
	Taille du ménage	

Source : Notre propre soin, 2010.

II. LES DEPENSES DES MENAGES

Catégorie	Quantité	PU	Montant	Lieu d'approvisionnement
Culture				
Semence				
Engrais				
Main-d'œuvre				
Autres				
Distraction & Loisirs				
Cigarette				
Tabac				
Spectacle				
Vidéo				
Autres dépenses				
Education				
Frais de scolarisation				
Fournitures scolaires				
Autres				
Déplacement				
Voyage				
Réparation des matériels de transport				
Autres				
Sociales				
Dépenses ostentatoires				
Cotisations diverses				
Autres				
Santé publique				
Consultation				
Frais des médicaments				
Autres				

Source : Notre propre soin, 2010.

III. INFORMATIONS ECONOMIQUES

Terrain *tanety* et rizière

Terrain de culture		Terrain n°1	Terrain n°2
Mode de faire valoir	Unique		
	1. Propriétaire/ 2. Gratuit/ 3. Fermage/ 4. Métayage		
	Commun		
	1. Propriétaire/ 2. Gratuit/ 3. Fermage/ 4. Métayage		
Superficie en ha			

Source : Notre propre soin, 2010.

ANNEXE III : La comparaison de SRI et SRA

Système de Riziculture Intensive	Système de Riziculture Améliorée
Objectif - Obtenir des plants très jeunes (de 8 à 15 jours) 1 - Emplacement - Terre de jardin maraîcher, ou sur le sol de bas pente à proximité d'un point d'eau 2 - Préparation - Confectionner une planche de 1 à 1,20 m de largeur, de longueur variable - Bien délimiter en respectant la proportion de 1 are de pépinière pour 1 ha de rizière - Bien affiner l'état de surface de la planche 3 - Prégermination - Commencer la prégermination 48 heures avant le semis - Utiliser des semences de bonne qualité (semences sélectionnées, améliorées, renouvelées tous les 4 ans) dose: 6 kg /are - Les tremper dans un récipient rempli d'eau - Enlever tout ce qui reste en surface - Mettre ensuite les grains tombés au fond dans un sac sans le remplir - Attacher le sac et le tremper pendant 24 heures - Placer le sac mouillé dans un endroit chaud (dans un trou chauffé, ou recouvrir de paille ou de fumier) - Retirer le sac du trou 24 heures après (un tout petit germe apparaît) 4 - Semis - Arroser abondamment la pépinière, la terre doit être bien molle et bien planée pour recevoir les semences prégermées - Semer à la volée, en trois fois, en passes légères et croisées - Terminer le semis en une journée - Recouvrir la planche de mélange de terre fine et de sable fin - Passer tout doucement une planchette sur la surface semée - Arroser finement la planche et la garder toujours humide 5 - Arrachage des plants - A deux feuilles, de 8 à 15 jours maximum - Arroser la pépinière au préalable - Découper les planches en petits carrés et soulever chaque carré avec de la terre - Transporter les petits carrés, ne pas les superposer et ne pas les exposer au soleil	Objectif - Obtenir des plants jeunes, vigoureux et sains (15 à 20 jours) 1- Choix du sol - Bonne terre de rizière facile à travailler. Les terres marécageuses et sableuses sont à éviter 2- Préparation - Bien délimiter la parcelle (1 are de pépinière pour 25 ares de rizière) - Diviser la parcelle en bandes régulières de 1 à 1,50 m de largeur et de 3 à 4 m de longueur (ceci pour faciliter le planage, le semis et l'arrachage des plants) - Enlever les mauvaises herbes - Apporter du fumier (100 à 150 kg à l'are), et l'enfouir à l'aide d'un labour profond de 15 à 20 cm, un mois avant le semis - Vérifier les diguettes (confection/réfection) et le dispositif d'irrigation et de drainage - 2 à 3 jours avant la date prévue pour le semis, mettre en boue et planer 3 - Prégermination – Commencer la prégermination 48 heures avant le semis - Utiliser des semences de bonne qualité (variétés sélectionnées, améliorées, à renouveler tous les 4 ans) quantité: 8 à 10 kg à l'are - Les tremper dans un récipient rempli d'eau pour faire monter en surface les grains vides et les débris divers - Enlever tout ce qui reste en surface - Mettre les grains tombés au fond dans un sac sans le remplir - Attacher le sac et le tremper pendant 24 heures dans de l'eau chaude (40° à 60°) - Placer le sac mouillé dans un endroit chaud (dans un trou chauffé, ou recouvrir de paille ou du fumier) - Retirer le sac du trou 24 heures après, lorsqu'un petit germe apparaît 4- Semis - Semer dès la fin de la mise en boue et du planage, sinon la couche superficielle de la pépinière se resseue - Projeter régulièrement et par petites poignées les semences prégermées qui doivent bien adhérer à la terre sans toutefois être complètement recouvertes 5- Conduite de l'eau - Pendant les 5 premiers jours après le semis, maintenir la pépinière sans eau, mais constamment humide - si la pépinière se fendille, introduire un peu d'eau dans la rigole, sans inonder - Du 6^{ème} au 10^{ème} jour, faire entrer doucement 2 - 3 cm d'eau chaque soir et la retirer le matin - Du 10^{ème} jour au 30^{ème} jour laisser l'eau en permanence dans la pépinière d'une hauteur: 2 - 3 cm jusqu'au 15^{ème} jour et 5 - 8 cm ensuite 6- Fumure minérale - Si les plants jaunissent, épandre de l'urée (2 kg à l'are) 7- Protection contre les poux du riz - Le traitement des poux de riz se fait normalement en pépinière -Au cas où il y a attaque dans les rizières, faire passer une corde imbibée de pétrole à travers les plants de riz (le pétrole est répulsif)

Source : Centre de Service Agricole, 2009.

ANNEXE IV : La présentation des recettes de la Commune de Toamasina Suburbaine

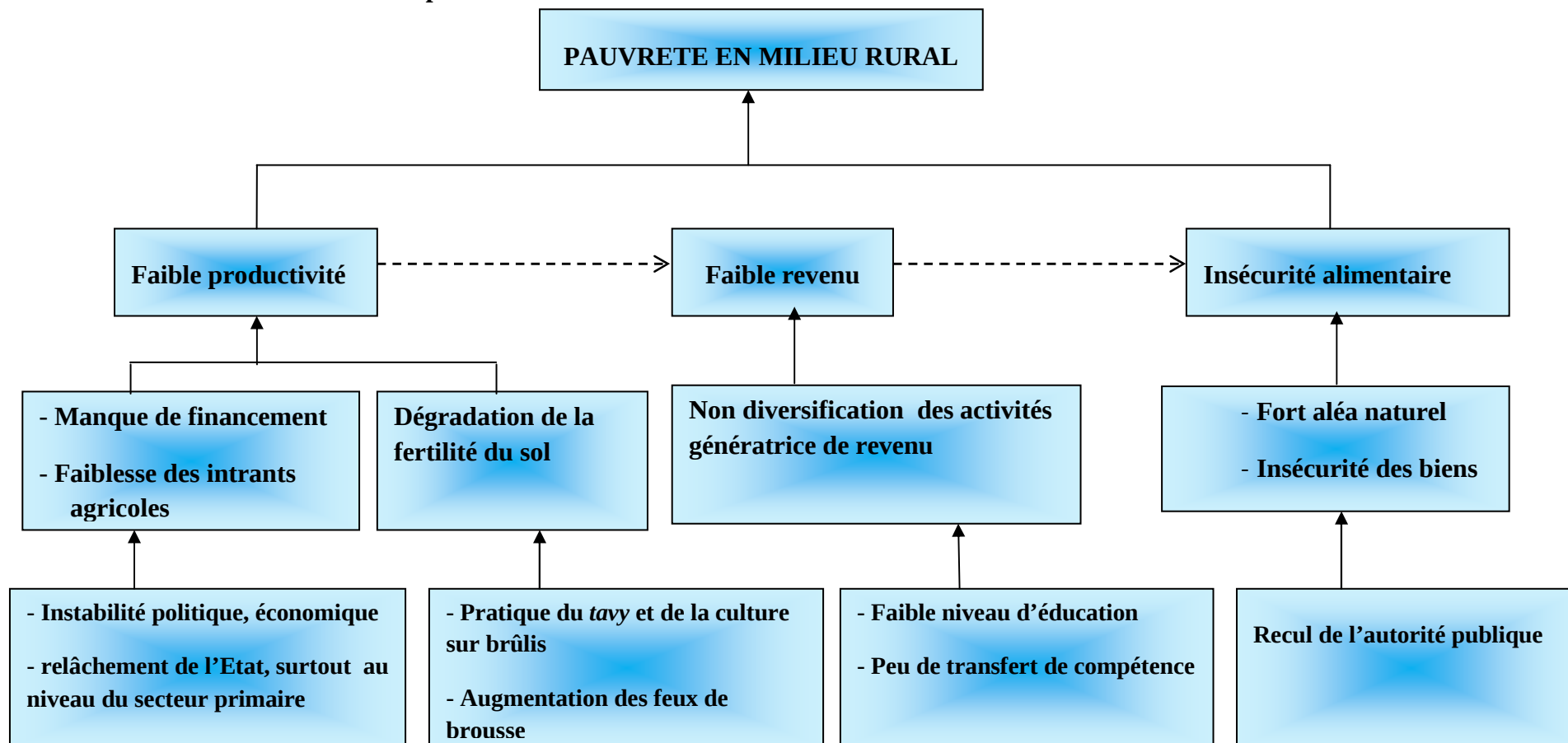
Désignations	Recettes constatées dans le dernier (chiffre d'affaires connu		Prévision primitive	
	2008	2009	2008	2009
Section I : Fonctionnement				
Chap I: Impôt direct				
Art 1: Impôt sur le revenu				
IFPNB			200 000	4 000 000
Taxe annexe à l'IFPB		721 920,20	200 000	9 000 000
Art 3: impôt commerciaux centimes additionnel à la taxe professionnel	4 000		300 000	
Art 4: Droit et taxe divers				
Taxe sur les véhicules à moteur et autres véhicule à moteur non immatriculé (bicyclette, pousse-pousse)	2 769 800	6 515 800	6 300 000	4 000 000
Taxe sur les postes de TV			200 000	100 000
Total chap I	2 773 800	7 237 720,2	7 200 000	17 100 000
CHAP II				
Impôt direct				
Art 1 : Licence				
Impôt de licence foraine				50 000
Licence de vente de besoin				3 000 000
Art 2: Droit et taxes indirects divers				
Taxe sur les fêtes, spectacle et manifestations diverses		2 000	100 000	100 000
Taxe sur les cérémonies coutumières autorisées			80 000	100 000
Taxe sur les établissements de nuit	240 000	230 000	400 000	400 000
Taxe sur la publicité: affiches, panneaux	250 000		700 000	2 000 000
Taxe d'électricité			40 000	
Droit de délivrance de passeport des bovidés			100 000	150 000
Taxe sur les appareils vidéo				10 000
taxe d'abattage	150 000	2 000 000	200 000	3 000 000
Total Chap II	640 000	2 232 000	1 620 000	8 810 000
Chap III : Revenus du domaine et des services				
Art 3: Revenu du domaine public				
Droit de place sur les marchés, halles, foires	357 470	82 450	400 000	1 000 000
Permis et droit de stationnement		4 885 000	5 000 000	6 000 000

Droit de péage				100 000
Droit de fourrière, frais de conduite et de gardiennage	210 600	846 400	1 000 000	1 500 000
Art 4 : les recettes des exploitations des services				
Produit des services à caractère économique exploité en régie des collectivités		31 000		
Produit des services concédés ou affermés			200 000	
Produit de délivrance de kara-tany				1 000 000
Produit de cession de bokinomby et livret				300 000
Produit d'expédition des actes administratif et acte de l'état civil	219 400	280 600	700 000	1 000 000
Droit de légalisation de signature	180 400	239 600	400 000	700 000
Droit de l'exhumation et de réinhumation	6 000		100 000	100 000
Droit de vidange				
Frais de constitutions des dossiers domaniaux		461 600	1 000 000	3 000 000
Dividende et part revenant sur les actes E/se en commun avec d'autre collectivité ou organisme	849 310		1 000 000	
Prestation de service et autres		804 160		1 000 000
Droit d'arbitrage et de conciliation	6 000		60 000	100 000
Total chap III	1 829 180	7 630 810	9 860 000	15 800 000
CHAP IV: Produits divers et accidentels				
Art 1: produits divers				
Permis de construire	3 785 039,30	3 006 982	12 000 000	542 097 554,47
Droit de mariage	2 385 000	2 520 000	4 000 000	
Art 2 : Produit de majoration de 10% sur impôt arriérés				600 000
Art 3: produits des amendes et de confiscations			600 000	100 000
Art 5 : Recette éventuelles et non classées				
Recettes imprévues	90 019,26		5 000 000	
Total Chap IV	6 260 058,56	2 820 682	21 600 000	542 797 554,4
CHAP V: Produits des ristournes, des prélèvements et des contributions				
Art 1: Contribution, ristourne, reversement de l'Etat	790 671	808 027	1 000 000	100 000 000
Art 2: contribution, reversement par d'autre collectivité et établissement public	724 719		151 900	
Art 3: contribution, reversement par des particuliers	466 600	8 967,82	700 000	
Art 4 : prélèvement sur les extractions de terre		311 000		1 000 000
Total chap V	1 981 990	1 127 994,82	1 851 900	101 000 000

CHAP VI: Subvention, dons et legs, contributions et participation, fonds de concours				
art1: Subventions				
Subvention de fonctionnement	8 233 200	10 608 000	8 500 000	21 000 000
Subvention de l'Etat civil	897 746,40	926 208	950 000	900 000
Subvention du CSB	701 224,80	723 456	800 000	1 200 000
Total CHAP VI	9 832 171,2	12 257 664	10 250 000	23 100 000
CHAP IX: recettes additionnelles				
Art 1: Excédent de la gestion précédente de fonctionnement	2 178 617,23	274 227,85		
Total CHAP IX	2 178 617,23	274 227,85		
Total section I	25 495 816,99	33 581 098,87	52 381 900	708 607 554,4
Section II: INVESTISSEMENT				
Chap X: investissement sur le fond propre de la collectivité				
Art 1: part de crédit affecté aux investissements (15%) sur le budget en cours		5 109 100	8 622 285	106 831 133,17
Art 2: Excédent des recettes d'investissement antérieur	9 180 800			
Total chap X	9 180 800	5 109 100	8 622 285	106 831 133,17
CHAP XI: subvention d'équipement				
art1: fond d'équipement				
Fond d'équipement des écoles		790 272	900 000	900 000
Total Chap XI			900 000	900 000
Total section II	9 180 800	5 899 372	9 522 285	107 731 133,1
TOTAL	34 676 616,99	39 480 470 ,87	61 904 185	816 338 687,5

Source : Bureau de la Commune de Toamasina Suburbaine, 2010.

ANNEXE V : Les facteurs de la pauvreté en milieu rural



Source : Programme National du Développement Rural Toamasina, 2009.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° I : La superficie de la Commune et le nombre de <i>fokontany</i>	15
Tableau n° II : La couverture forestière	18
Tableau n° III : Les fleuves.....	19
Tableau n° IV : Répartition par classe d'âge	22
Tableau n° V : L'évolution de la population en milieu d'année	24
Tableau n° VI : Les proportions des producteurs selon leurs activités.....	26
Tableau n° VII : Les stations de diffusion	29
Tableau n° VIII : Le nombre de sections 2009-2010.....	31
Tableau n° IX : Le nombre de salle de classe 2009- 2010.....	32
Tableau n° X : Les établissements publics	33
Tableau n° XI : Les établissements communautaires	33
Tableau n° XII : les établissements privés	33
Tableau n° XIII : La liste des CSB par commune.....	35
Tableau n° XIV : Le réseau routier	37
Tableau n° XV : La répartition des activités formelles par branche et forme juridique	48
Tableau n° XVI : L'évolution du PIB.....	61
Tableau n° XVII : Le ratio de la pauvreté.....	62
Tableau n° XVIII : La répartition des cultures vivrières	64
Tableau n° XIX : La répartition des cultures de rente	66
Tableau n° XX : L'évolution de la production de paddy à la 1 ^{ère} saison.....	68
Tableau n° XXI : L'évolution de la production de paddy à la 2 ^{ème} saison	68
Tableau n° XXII : Les coefficients d'équilibre d'équivalence	75
Tableau n° XXIII : L'évaluation des apports de la population dans le secteur social	83
Tableau n° XXIV : L'évaluation des apports de la population au niveau du secteur économique	85
Tableau n° XXV : L'évaluation des apports de la population pour l'investissement.....	87
Tableau n° XXVI : L'évaluation des apports de la population aux autres secteurs.....	88

LISTE DES CARTES

Carte n° 1 : La carte géographique du District de Toamasina II.....	13
Carte n° 2: La carte géographique de la Commune de Toamasina II	16
Carte n° 3 : La carte hydrographique	20

LISTE DES FIGURES

Figure n° 1 : La production des cultures vivrières	65
Figure n° 2 : La production des cultures de rente	66

LISTE DES GRAPHS

Graph n° 1 : Le diagramme de la répartition des tranches d'âge	23
Graph n° 2 : L'évolution du PIB	61
Graph n° 3 : Le ratio de pauvreté	63

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I : La préparation du terrain irrigué et le riz irrigué.....	110
ANNEXE II : Les projets questionnaires.....	111
ANNEXE III : La comparaison de SRI et SRA.....	114
ANNEXE IV : La présentation des recettes de la Commune de Toamasina Suburbaine.....	115
ANNEXE V : Les facteurs de la pauvreté en milieu rural.....	118

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	
SOMMAIRE	
REMERCIEMENTS	
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	
GLOSSAIRE	
INTRODUCTION	9
Partie I : LE CADRAGE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU DISTRICT DE TOAMASINA II.....	11
Chapitre I : LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DISTRICT DE TOAMASINA II.....	12
Section I : Le cadre géographique	12
I.1. Localisation.....	12
I.2. La géographie du District de Toamasina II	14
I.3. Les ressources naturelles	17
I.3.1. La biodiversité	17
I.3.1.1. La faune et la flore	17
a) La faune	17
b) La flore.....	17
I.4. L'hydrographie	18
I.5. Les caractéristiques météorologiques	21
I.5.1. Le climat	21
I.5.2. La température	21
Section II : La situation démographique.....	21
II.1. Les caractéristiques de la population.....	21
II.1.1. La répartition de la population par classe d'âge.....	22
II.2. L'évolution de la population	23
II.3. Le mouvement migratoire	24
II.4. La population rurale et la population urbaine	25
II. 4.1. La population dans le secteur primaire.....	25
II. 4.2. La population dans le secteur secondaire	25
II.4.3. La population dans le secteur tertiaire.....	25
Section III : Les ménages	26
III.1. La caractéristique des ménages (habitat, assainissement, eau, éclairage)	26
III.2. La consommation des ménages.....	27
III.2.1. La fonction de consommation.....	28

III.3. L'information et la communication	29
Chapitre II : LES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES	30
Section I : Les différentes infrastructures	30
I. 1. Les infrastructures scolaires	30
I.1.1. L'école primaire.....	30
I.1.2. L'enseignement secondaire	32
I.1.2.1. Le collège d'enseignement secondaire	32
I.1.2.2. Le lycée.....	34
I. 2. Les infrastructures sanitaires	34
I. 3. Les infrastructures routières	36
Section II : La sécurité dans le monde rural	37
II. 1. L'existence d'un comité de surveillance	37
II. 2. Le rôle des polices communales.....	38
II.3. La coopération entre l'autorité locale et les autres autorités	38
Section III : La répartition ethnique.....	39
III. 1. Les différentes sortes d'ethnies.....	39
III. 2. Les activités culturelles	39
III. 2.1. Les coutumes.....	39
a) Les jours néfastes	40
b) Les lieux interdits.....	40
c) Le <i>jôro</i> (invocation)	40
III.2.2. Les cérémonies diverses.....	40
1. Le « <i>tsaboraha</i> ».....	40
2. Le « <i>tromba</i> » (culte de possession).....	41
3. La fête des morts	41
4. Les structures sociales	42
III. 2. 3. Les religions.....	42
Chapitre III : LES POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES	43
Section I : Les secteurs d'activités.....	43
I.1. Le secteur primaire	43
I.1.1. L'agriculture	43
I.1.2. L'élevage	44
I.1.3. La sylviculture	45
I.1.4. La pêche.....	45

I.1.4.1. Les catégories de pêche	45
a) Pêche de subsistance	45
b) Pêche commerciale	45
c) La pêche récréative.....	46
d) La pêche scientifique	46
e) La pêche sportive	46
I.2. Le secteur secondaire.....	46
I.3. Le secteur tertiaire	47
I.4. Le secteur quaternaire.....	47
Section II : L'importance du Centre d'Accès aux Marchés (CAM).....	49
II.1. La stabilité des prix des produits pour les vendeurs.....	49
II.2. Pour sauvegarder la qualité des produits.....	50
II.3. Les points stratégiques à prendre en compte.....	50
a) Positionnement du CAM dans la chaîne de commercialisation.....	50
b) Satisfaire les producteurs	51
Section III : La contribution des partenaires au développement rural sur les ressources économiques	51
III.1. Programme de Promotion des Revenus Ruraux	52
III.1.1. Les objectifs du PPRR	52
III.1.2. Les sources du financement	53
III.1.3. Les interventions du PPRR	53
III.1.3.1. La cohérence et l'intégration des appuis.....	53
III.1.3.2. La stratégie d'appui.....	53
III.2. Projet de Soutien au Développement Rural	54
III.2.1. Promouvoir la croissance durable de la production agricole	54
III.2.2. Les activités extra-agricoles.....	55
III.2.3. Le ciblage géographique	55
III.2.4. Les critères d'éligibilité	55
III.2.5. Les services d'appui.....	55
a) La vulgarisation et la formation	55
b) La recherche thématique	56
3) Le développement communautaire	56
a) Les appuis aux OP et aux AUE.....	56
b) Les appuis aux plans de développement villageois	56

Parie II : LA CONTRIBUTION DE LA POPULATION RURALE.....	58
Chapitre I : L'ACCESSION AU DÉVELOPPEMENT.....	59
Section I : Le concept théorique du développement et la typologie des activités de la	
population	59
I.1. Les indicateurs du développement.....	59
I.1.1. Indice du Développement Humain	61
I.1.2. L'indice de la pauvreté	62
I.2. La quantification des différentes activités	64
I.2.1. Les cultures vivrières	64
I.2.2. Les cultures de rente	66
I.2.3. L'évolution de la production pour les différentes activités	67
I.2.3.1. Les causes de l'évolution.....	69
A. Les facteurs de production dans l'exploitation agricole	70
1. Le capital foncier.....	70
1.1. La terre	70
2. Le capital d'exploitation.....	71
a) Le cheptel mort et l'agriculture mécanisée	71
b) Le cheptel vif	73
c) Les capitaux circulants	73
3. Le travail dans la production agricole	74
a) Le travail disponible.....	74
I.2.3.2 Les effets de l'évolution de la production	76
a) Les effets socio-économiques	76
I.3. Les moyens pour dégager les surplus	77
Section II : Les secteurs formels et informels	78
II.1. La perception de la population rurale du paiement de l'impôt.....	78
II.2. Le paiement des impôts.....	79
II.3. Le système fiscal actuel.....	79
Section III : L'état des lieux de la vulgarisation.....	80
III.1. Le système de vulgarisation.....	80
III.2. Encadrement des paysans.....	81
III.3. les outils de production	81
Chapitre II : L'ÉVALUATION DES APPORTS DE LA POPULATION.....	83
Section I : La répartition des apports au niveau du secteur social et économique	83

I.1. Pour le secteur social	83
I.2. Pour le secteur économique	84
Section II : La répartition des apports pour l'investissement et pour les autres secteurs	87
II.1. Pour l'investissement	87
II.2. Pour les autres secteurs.....	87
Section III : L'analyse des ressources de la commune	88
III.1. Dans la section fonctionnement	89
III.2. Dans la section investissement.....	90
Chapitre III : LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE RURAL	91
Section I : L'amplification de la cohérence entre les agriculteurs et les acteurs de développement	91
I.1. L'intensification et la diversification de la base productive.....	91
I.2. L'accès aux services financiers	94
I.3. Les critères d'éligibilité imposés par les intervenants au développement.....	95
Section II : Le renforcement de la compétitivité des secteurs agricoles et des autres activités	96
II.1. L'amélioration de la valeur des ressources économiques	96
II.2. La sécurisation foncière.....	97
II.3. L'amplification de distribution de semences et de pépinières	98
Section III : L'amélioration de l'environnement et des paysages ruraux.....	99
III.1. Le renforcement du centre d'éducation environnementale.....	99
III .2. La diversification des nouvelles races de production concernant différentes activités.....	100
III.3. L'aménagement des paysages ruraux	101
CONCLUSION.....	103
BIBLIOGRAPHIE	106
ANNEXES	109
LISTE DES ILLUSTRATIONS	119